

N° 4—6. I—II.

AVRIL—JUIN

1927

---

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE  
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1928

Publié, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski membre correspondant de la Classe d'Histoire et de Philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.  
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarz. J. Filipowskiego.

**BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
ET DES LETTRES.**

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

---

**N° 4—6.**

**Avril—Juin.**

**1927.**

---

**SÉANCES.**

11 juin. Séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

**I. Classe de philologie.**

11 avril. KOR ŚC.: Le séjour de Jean Kochanowski à Königsberg (pendant la période des études du poète à l'étranger).

30 mai. ĆWIKLIŃSKI L.: De la publication des oeuvres littéraires de Clément Janicki (Janicius).

ĆWIKLIŃSKI L.: Sur les satires de Julien l'Apostat.

27 juin. ZILYŃSKI J.: Description phonétique de la langue petite-russienne (ukrainienne).

LESNIEWSKI C.: Considération sur le »Dziennik podróży« (Journal de voyage) attribué à tort à Staszic.

SCHNAYDER J.: Quibus conviciis alienigenae Romanos carpsorint.

GÓRSKI K.: Gregorius-Paulus. Étude de l'histoire de la littérature antitrinitaire en Pologne au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.**

7 avril. SAWICKA ŚC.: Sur deux volumes de comptes de la famille des Boner.

SAWICKA ŚC.: Un livre d'Heures polonais du XVI<sup>e</sup> siècle avec enluminures, dans les collections du Musée National de Bavière à Munich.

28 avril. MAŃKOWSKI J.: Anguste Moszyński, architecte du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## II. Classe d'histoire et de philosophie.

- 12 avril. GWIAZDOMORSKI J.: L'acceptation d'une créance.  
 25 avril. GUMOWSKI M.: Przybysław, duc de Branibor.  
 16 mai. MICHAŁSKI K.: La physique nouvelle et les différents courants philosophiques au XIV<sup>e</sup> siècle.  
 20 juin. ZBYSZEWSKI S.: La Société des Nations et les crédits.  
 FRIEDRIGER B.: La source de la crise bancaire en Pologne.

### Séances de la Commission pour l'étude de l'ethnographie.

- 12 avril. CISZEWSKI ST.: La femme objet de mépris.  
 NAMYSŁOWSKI B.: Les signes des ruchers en Mazovie et autres signes populaires.  
 UDZIŁLA S.: Les serrures en bois dans le district de Tomaszów.  
 ANTONIEWICZ WL.: Les agrafes en métal portées par les montagnards des Carpathes Occidentales.  
 BY-TRON J. ST.: Les inscriptions traditionnelles.  
 BYSTRON J. ST.: Les signes de délimitation, d'orientation et d'avertissement.  
 LIGEŻA J.: Une brève description datant de 1905 du village d'Uljanowice dans le district de Limanowa.  
 30 juin. F.ANKOWSKI E.: La courge et son rôle dans la civilisation.  
 SEWERYN T.: Les majoliques fabriquées par le peuple dans la région du Pokucie.

### Séances de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.

- 27 mai. HOYER H.: Les résultats de l'enquête sur les ossements animaux provenant d'une station néolithique à Nowy Daromin (district de Sandomierz).  
 HOYER H.: Les résultats de l'enquête sur les ossements découverts à Wola Duchacka, dans les environs de Cracovie.  
 KRUKOWSKI S.: 1) Les matériaux paléolithiques nouveaux dans les acquisitions anciennes du Musée d'Archéologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. 2) Les inventaires des objets en silex de l'époque paléolithique dans la collection de Z. Gloger et de M. Federowski au Musée d'Archéologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

- 23 juin. SEDLACZEK L.: Les habitants de Dregonicze; étude anthropologique.  
 ZUROWSKI J.: Les dépôts de la période hallstattienne de la vallée du Dunajec.

**Séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne.**

- 22 juin. CHOMICZ P.: La Loi de Création de Hoene-Wronski comme base de la réforme du savoir humain.

---

**SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES.**

11 JUIN 1927.

La séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres eut lieu le 11 juin 1927, dans la salle récemment restaurée de l'Académie.

Représentant M<sup>r</sup> le Président de la République, M<sup>r</sup> le Docteur Gustave Dobrucki, Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, exprima à l'Académie les meilleurs voeux au nom du Président. Le Gouvernement était représenté par M<sup>r</sup> Louis Darowski, Palatin de Cracovie. Aux premières places, on voyait les dignitaires invités, avec Mgr. Sapieha, Prince-Métropolitain de Cracovie à leur tête, ainsi que de nombreux membres de l'Académie, derrière lesquels s'était placé le public.

La séance fut ouverte par le Professeur Jean M. Rozwadowski, Président de l'Académie.

Après avoir consacré des paroles chaleureuses à la mémoire des membres défunts, le Professeur Stanislas Kutrzeba, Secrétaire général, rendit compte de l'activité déployée par l'Académie dans le courant de l'année écoulée, ainsi que des publications et ouvrages parus, après quoi le Professeur Thaddée Zieliński m. t., fit une conférence sur *«L'évolution de la morale dans l'antiquité depuis Homère jusqu'à l'époque du Christ»*.

Après la conférence, le Secrétaire général fit connaître les noms des membres récemment élus au cours de l'Assemblée générale d'administration du 10 juin 1927.

Furent élus membres de l'Académie:

### Classe de philologie :

#### a) Membres titulaires :

M. Victor J. Porzeziński, professeur de langues indo-européennes à l'Université de Varsovie;

M. Jean Gvalbert Pawlikowski, homme de lettres à Lwów;

M. Ladislas Kotwicz, professeur de langues orientales à l'Université de Lwów;

M. Jules Kleiner, professeur d'histoire de la littérature polonaise à l'Université de Lwów.

#### b) Membres correspondants :

M. Séverin Hammer, professeur de philologie classique à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Thaddée Kowalski, professeur de langues orientales à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Eugène Kucharski, privat-docent l'histoire de la littérature polonaise à l'Université de Lwów;

M. Sigismond Lempicki, professeur de philologie germanique à l'Université de Varsovie.

### Classe d'histoire et de philosophie :

#### a) Membres titulaires :

M. Adam Krzyżanowski, professeur d'économie politique à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Antoine Prochaska, conservateur aux Archives de l'état à Lwów;

M. Casimir Twardowski, professeur de philosophie à l'Université de Lwów;

M. Stanislas Zakrzewski, professeur d'histoire de Pologne à l'Université de Lwów.

#### b) Membres correspondants :

M. Casimir Chodyncki, professeur d'histoire à l'Université de Wilno;

M. Stanislas Grabski, professeur d'économie politique à l'Université de Lwów;

M. l'Abbé Constantin Michalski, professeur de philosophie à l'Université des Jagellons à Cracovie.

**Classe des sciences mathématiques et naturelles :**

a) Membres titulaires :

M. Thaddée Banachiewicz, professeur d'astronomie à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Louis A. Birkenmajer, professeur d'histoire des sciences à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Stéphane Kreutz, professeur de minéralogie à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Adalbert Świątosławski, professeur de chimie physique à l'École Polytechnique à Varsovie;

M. Julien Talko-Hryniewicz, professeur d'anthropologie à l'Université des Jagellons à Cracovie.

b) Membres correspondants :

M. Maximilien Huber, professeur de mécanique à l'École Polytechnique à Lwów;

M. Charles Klecki, professeur de pathologie générale et expérimentale à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Edouard Loth, professeur d'anatomie normale à l'Université de Varsovie;

M. Stanislas Maziarski, professeur d'histologie normale à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Félix Rogoziński, professeur de physiologie animale et de la science de l'alimentation des animaux, à l'Université des Jagellons à Cracovie;

Plusieurs savants étrangers furent également élus membres de l'Académie. Leurs noms seront publiés, lorsque le Gouvernement de la République Polonaise aura approuvé leur élection.

M. Michel J. Rostowcew, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Madison (U. S. A.), élu en 1925 membre titulaire étranger de la classe de philologie, a été approuvé comme tel par le Gouvernement de la République Polonaise.

M. le Président Rozwadowski fit connaître ensuite les noms des personnes, qui cette année, avaient obtenu des prix.

Le prix des époux Erasme et Anne Jerzmanowski

fut décerné à Soeur Samuèle de la Congrégation des Soeurs de Saint Félix à Cracovie, comme récompense de son oeuvre philanthropique.

Le prix d'histoire Probus Barczewski fut attribué au Professeur Stanislas Kutrzeba, comme à l'auteur d'un ouvrage en deux volumes, intitulé *Historja źródeł dawnego prawa polskiego* (L'histoire des sources de l'ancien droit polonais).

Le prix de peinture Probus Barczewski, fut reconnu au Professeur Léon Wyczółkowski, comme à l'auteur de dessins représentant des vues de Sandomierz.

Les prix Félix Jasiński et Witold Łoziński, qui, conformément aux statuts, peuvent être attribués réunis, furent décernés à M. Ladislas Bielecki pour des gravures en couleur sur bois.

La séance fut ensuite levée.

---

L'assemblée générale d'administration ainsi que les séances d'administration des différentes Classes de l'Académie, avaient eu lieu la veille, c'est-à-dire le 10 juin 1927.

---

## Résumés.

20. ANTONIEWICZ WL. *Metalowe zapinki góralskie. (Les agrafes en métal portées par les montagnards des Carpathes Occidentales)*. Présenté le 12 avril 1927 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'ethnographie.

Les agrafes en métal servant àagrafer la chemise et, quoique beaucoup plus rarement, à orner le vêtement à la hauteur de l'encolure, sont une partie importante du costume des montagnards de la région des Carpathes Occidentales. Elles sont fabriquées avec du laiton, plus rarement avec du cuivre. Ces agrafes sont répandues parmi les habitants polonais et slovaques des montagnes du Spisz et de l'Orawa. Il n'est cependant pas possible de fixer pour le moment les limites précises du territoire dans lequel on les porte. Qu'il suffise de dire que la limite la plus au nord de cette région atteint les districts de Żywiec et de Limanowa, qu'elle s'étend au nord-est jusqu'au pays de Sącz et qu'elle se rapproche de la région de Cieszyn au nord-ouest; nous voyons descendre cette limite jusqu'aux Bas-Tatras au sud, atteindre le district de Tenczyn au sud-ouest et s'étendre au sud-est jusqu'à Lewocza, peut-être même jusqu'à Koszyce. L'auteur profitera de son prochain voyage en Slovaquie et dans le pays des Ruthènes subcarpathiques, pour préciser et contrôler ces limites.

Nous distinguons deux formes principales parmi les agrafes en métal des montagnards: 1<sup>o</sup>) les unes sont des plaques circulaires avec une ouverture ronde au milieu, tandis que 2<sup>o</sup>), les autres ont la forme d'un losange avec des renflements dits »bulki« aux deux côtés supérieurs et sont munies au milieu ou au-dessous du centre, d'une ouverture tantôt ovale, tantôt en forme de coeur. Les agrafes sont découpées dans une feuille de laiton et repoussées dans celui-ci; ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle sont en cuivre et fabriquées

au moule. Au-dessus de l'ouverture centrale, on voit fixée une épingle mobile, qui traverse la partie de la chemise ou du vêtement, passée à travers cet orifice: l'agrafe est ainsi solidement fixée au vêtement qui lui sert de fond. Actuellement, les agrafes des montagnards ne servent presque exclusivement que d'ornement: la diminution progressive de leur valeur pratique va de pair avec le rétrécissement de l'ouverture centrale et avec le raccourcissement de l'épingle. Au bas des agrafes, qu'elles aient l'une ou l'autre forme, on voit généralement attachée à une chaînette, une pointe en fer servant à dégager l'ouverture du tuyau de la pipe, ainsi que parfois, un petit briquet. Ces temps derniers, on aperçoit le plus souvent à côté de la pointe, de petites pendeloques sphériques de plomb (dites «bremborcki»), ou des bouts de fil de fer enroulés en forme de poires, qui pendent les uns comme les autres, fixés à des chaînettes soit en laiton, soit en argent. Les agrafes que portent les montagnards, sont couvertes d'ornements surtout géométriques; ceux-ci sont ou bien estampés et ont la forme de petits cercles, d'ares, d'angles, d'étoiles, de croissants, de disques solaires etc., ou ce sont des dessins à jour, gravés soit au ciseau, soit au poinçon, qui représentent des ronds, des coeurs ou des phallus. Plutôt rares sont les agrafes ornées d'une ligne ondulée (dite «point vibratoire»), gravée au poinçon, servant d'habitude à décorer d'une simple lisière les parties voisines des arêtes. Le renflement de la partie centrale, obtenu en repoussant celle-ci par derrière, doit également être considéré comme un ornement de l'agrafe.

Nous ne connaissons que peu de variétés dans le genre des agrafes circulaires, qui ne sont en général qu'assez rarement portées. Il existe en revanche de nombreuses variétés d'agrafes en losange, pour lesquelles les montagnards manifestent une prédilection marquée. Aujourd'hui encore, nous trouvons dans la région du Podhale, en particulier à Dzianisz et à Ratulów, des ateliers où l'on fabrique ce genre d'agrafes. L'auteur se propose d'étudier et de décrire dans les détails les instruments servant à cette industrie, ainsi que les procédés techniques employés pour fabriquer les agrafes et les couvrir d'ornements; il tâchera également de connaître les noms donnés par les montagnards aux différentes formes ornementales en usage.

L'axe plus long des agrafes en losange, est orné dans le haut

d'une petite croix, avec un »soleil« à la branche inférieure, tandis que dans le bas, nous voyons une partie élargie, soit séparée et spécialement fixée ensuite, soit découpée d'une seule pièce dans la feuille de métal. Elle rappelle la forme d'une queue d'oiseau, dans laquelle sont percées trois petites ouvertures ayant servi autrefois à attacher les chaînettes portant des pendeloques. Sur les côtés supérieurs, à droite et à gauche de la petite croix, on voit s'élever des ornements découpés dans le métal, en forme de bosses ou de têtes, respectivement de becs d'oiseaux. Ces derniers ornements permettent de distinguer deux types principaux parmi les agrafes en losange, notamment: 1<sup>o</sup>) les agrafes à bosses et 2<sup>o</sup>) les agrafes à têtes d'oiseaux.

Les agrafes appartenant au premier type, sont munies soit d'une seule, soit de deux ou de trois bosses de chaque côté de la petite croix au milieu, qui représente elle-même une bosse transformée. Sans vouloir entrer pour le moment dans la description d'autres détails de la décoration des agrafes, il nous faut insister sur la grande ressemblance qu'offre leur ornementation avec celle des fibules germaniques en métal, dites à rayons, qu'elles soient en bronze, en argent ou en or, qui datent de l'époque de la migration des peuples (surtout du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle). Ces fibules prirent leur forme définitive dans l'ambiance de la civilisation gothique sur les bords de la Mer Noire et suivirent les Goths dans leurs migrations, de sorte qu'elles se répandirent dans les pays riverains du Danube, puis en Italie et atteignirent après avoir passé l'Allemagne, les régions scandinaves où leur style subit des modifications, suivant la culture du milieu.

Le second type est représenté par des agrafes caractérisées par un losange dont les côtés sont souvent arrondis. A la partie supérieure, la petite croix était primitivement remplacée par deux becs d'oiseaux tournés en bas en sens opposé, disposant d'un seul oeil commun. Plus bas, on aperçoit encore un autre couple de becs d'aigle ou d'épervier, avec un oeil commun, tandis qu'un troisième couple est muni de deux yeux, dont chacun correspond à un bec. Ces yeux, souvent de grandes dimensions, sont pourvus d'une ouverture centrale. Les têtes d'oiseaux, dont l'exécution était primitivement réaliste, finirent peu à peu par devenir stylisées, de sorte qu'à mesure que le sujet perdait son sens initial, on voyait dégénérer la forme. A ces motifs décoratifs de nos fibules, on

voit également correspondre des analogies dans les fibules gothiques, qui remontent à la période de la migration des peuples. Les fibules en question, dont il faut chercher l'origine sur les bords du Pont-Euxin où elles furent fabriquées sous l'influence de l'art zoomorphique bosphorien, se distinguent aussi par des têtes caractéristiques d'oiseaux vues de profil, que l'on retrouve comme motif principal dans des compositions très proches de la décoration de nos agrafes. Une série d'analogies observées en Ukraine, en Crimée, en Moldavie et en Transylvanie, sur des monuments de l'art des Goths ou sur d'autres qui ont manifestement subi leur influence, permet de constater différentes particularités de style, qui caractérisent la disposition des ornements aussi bien sur les fibules gothiques que sur les agrafes des montagnards des Carpathes Occidentales.

Les données réunies et analysées jusqu'à présent, concernant les agrafes des montagnards, nous permettent de poser la question relative à la provenance des formes fondamentales de ces ornements, que portent les habitants des Carpathes Occidentales. Ces agrafes se rapprochent des fibules gothiques portées entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, qui introduites une fois en Hongrie par des peuplades germaniques, durent se maintenir dans les régions carpathiques occidentales jusqu'au moyen âge, de sorte qu'elles représentent une survivance importante dans le costume les montagnards de ces parages. Certaines affinités entre la forme des agrafes à plaque des montagnards et celle des fibules à plaque provenant de la première période du moyen âge, qu'on trouve en Lithuanie, pourraient peut-être s'expliquer par l'influence prépondérante que le centre de civilisation gothique sur le Dniepr, avait exercé sur les pays baltiques à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Ces influences communes ont sous doute abouti à la production des mêmes parures, aussi bien en Lithuanie que dans les pays baltiques.

L'hypothèse suivant laquelle les agrafes des montagnards s'inspireraient de prototypes gothiques, pourrait trouver un appui dans les résultats éventuels que donneraient peut-être des fouilles entreprises dans de vieux cimetières du Podhale et de la Slovaquie, où reposent des montagnards. Ces fouilles nous apprendraient peut-être que ces parures étaient portées au moyen âge et pendant les siècles qui succédèrent à cette période. Elles jetteraient également un faisceau de lumière sur la question toujours encore

obscur, relative à l'époque de la colonisation de la Slovaquie et du Podhale et nous renseigneraient sur la direction qu'a suivie ce mouvement.

---

21. CHOMICZ PAULIN. **Hoene-Wroński** **Prawo Stworzenia jako podstawa reformy wiedzy ludzkiej.** (*La Loi de Création de Hoene-Wroński comme base de la réforme du savoir humain*). Présenté le 22 juin 1927 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne.

1. Introduction. Coup d'oeil sur la recherche des éléments de la réalité.

Depuis l'antiquité, les fondateurs de religions et les auteurs de systèmes philosophiques, ont cherché à établir la Loi de Création, d'après laquelle sont créées toutes les réalités du monde, toutefois leurs tentatives s'évanouirent dans le mysticisme. Cette loi a été révélée par Hoene-Wroński, qui avait profité des acquisitions de ses devanciers, en particulier des idées de Kant et de ses successeurs, auxquels l'humanité doit la découverte des éléments de la réalité, de l'être et du savoir, ainsi que la synthèse transcendentale de ceux-ci. Les éléments essentiellement hétérogènes de la réalité, l'être et le savoir, ne peuvent être unis que dans l'absolu, qui, d'après Kant, peut être conçu par l'idée. «Or, ce principe supérieur», dit Hoene-Wroński, «différent du savoir et de l'être, embrassant cependant l'un et l'autre, ne pouvait être rien d'autre que l'absolu même, c'est-à-dire, ce qui est par soi-même; car, en ce qu'il y a d'inconditionnel dans cette existence par soi-même, l'absolu était distinct de l'être et embrassait le savoir, et en ce qu'il y a de conditionnel dans cette existence, purement comme telle, l'absolu était distinct du savoir et embrassait l'être». Développant la doctrine de Kant, Schelling a abouti à son principe de l'indivisibilité primitive de l'être et du savoir dans l'absolu.

2. La Loi de Création. L'être et le savoir comme deux éléments de la réalité, dans la définition de Hoene-Wroński: «Par le mot savoir, considéré ici comme élément de la réalité, nous n'entendons pas une conscience dans cette réalité, mais seulement ce qui pour un être intelligent, peut dans cette réalité existante, devenir l'objet de son savoir conscient, par exemple, l'attri-

bution intellectuelle que cette réalité est cause ou effet, grande ou petite, etc. Par le mot être, considéré ici comme second élément de la même réalité, nous n'entendons rien d'autre que le substratum indépendant de tout savoir, substratum sur lequel comme sur la base de l'existence individuelle de cette réalité, viennent s'établir, en toute actualité, les attributions du savoir universel qui forment ainsi l'autre élément de cette même réalité existante». Caractères des dits éléments (spontanéité et subjectivité du savoir, inertie et objectivité de l'être). Double fonction du savoir (autothésie du monde et autogénie de la réalité).

3. L'élément fondamental ou neutre rend possible l'union dans l'identité et la séparation des éléments hétérogènes du monde, de l'être et du savoir. L'élément en question marque d'une empreinte le système d'un certain ordre.

La réalité du monde, c'est la neutralisation de l'être et du savoir dans les choses. Trois éléments: l'être, le savoir et l'élément fondamental ou neutre, nommés par H.-Wr. éléments primitifs, dont l'être et le savoir, appelés par lui polaires ou primordiaux, constituent la tri-unité primitive, dans laquelle l'être et le savoir sont en relation de coordination.

4. L'être universel et le l'universel savoir naissent de l'union de l'élément neutre avec chacun des éléments primordiaux (l'être ou le savoir). Ces éléments dérivés prennent le nom d'éléments immédiats ou distincts, vu que dans chacun d'eux s'accroît un des éléments primordiaux, ayant une portée dominante dans le système respectif des réalités, car ils ont été principalement produits par l'élément neutre, et ouvrent l'accès de l'universalité à l'individualité. Pour les éléments primitifs abstraits, pour l'être et le savoir, s'ouvre ici un champ de concrétisation.

5. L'être transitoire et le savoir transitoire tendent à la neutralisation des éléments universels: ici l'être universel devient fonction de l'universel savoir et l'universel-savoir fonction de l'universel-être.

6. La partie systématique et la partie élémentaire. Les sept éléments précédents sont compris dans la partie élémentaire de la Loi de Création, dans laquelle la tri-unité primitive des éléments, a obtenu une organisation dans son développement à travers les éléments dérivés: la diversité et la pluralité des objets ont pris naissance en même temps.

La partie systématique étudie les liens unissant ces divers objets; on peut voir se présenter ici la diversité systématique (trois modes différents), de même que l'identité systématique, de sorte qu'il en résulte quatre classes systématiques.

7. Les influences partielles des éléments primordiaux donnent naissance à 2 classes: à l'être dans le savoir et au savoir dans l'être. Dans la première classe, le savoir est conditionné comme être et il est soumis aux lois fixes et déterminées, à quoi correspondent les classifications. Dans l'autre classe, l'être devient susceptible de modifications et de définitions, auxquelles correspondent les définitions et les constructions.

8. L'influence réciproque des éléments primordiaux produit une classe, appelée concours des fins ou concours téléologique. On voit apparaître ici la finalité, qui résulte du système des réalités d'ordre supérieur, vu que les produits de l'être et du savoir, qui ont acquis une existence concrète, ne subissent pas l'influence de l'élément fondamental ou neutre.

9. La parité couronnante par l'identité systématique, résultant de l'union des éléments dérivés immédiats, clôt le système, développé du germe de l'élément fondamental.

10. La constitution. Sept éléments et quatre classes systématiques forment la partie principale de la Loi de Création que Hoene-Wroński appelle constitution. C'est d'après cette partie principale que se développent les autres parties de la Loi de Création.

11. Contenu et forme. Tout ce qui a été créé par les parties distinctes de la Loi de Création, constitue le contenu de ces objets; au contraire tout ce qui à la suite de ces créations établit des relations entre les objets distincts, constitue la forme. Le contenu exprime la génération des objets, la forme traduit leur relation. Le contenu de l'objet individuel se compose d'une partie de la totalité; tout le reste de la réalité universelle exprime l'aspect de l'être ou la forme de l'objet.

12. Comparaison. Comme la constitution avait pour objet le contenu individuel du système de la réalité, de même la comparaison a pour objet la forme individuelle: elle établit les rapports sous forme d'éléments et sous forme de classes systématiques.

13. Théorie et technique. Les considérations précédentes, où il s'agissait de la cognition immédiate de ce qui est, de ce qui constitue l'autogénie, rentrent dans la partie de la Loi de Création,

qui s'appelle théorie. L'autre partie, appelée technie, s'occupe de la cognition médiate de ce qu'il faut faire, ce qui constitue l'auto-génie. La théorie considère l'existence actuelle des réalités, qui établit leur individualité, tandis que la technie envisage l'accomplissement de la réalité par la raison de l'homme. Dans la théorie, c'est l'élément neutre, dans la technie c'est l'élément fondamental qui agit.

14. La constitution technique, comme la constitution théorique, comprend une partie élémentaire et une partie systématique; toutefois dans la partie élémentaire, l'universalité ne peut être introduite que dans les éléments dérivés, qui deviennent ici 4 instruments, tandis que dans la partie systématique ce n'est que le concours des fins et la parité couronnante de la théorie, auxquels correspondent des classes dans la technie; ce sont les Raisons suffisantes et la Loi suprême. Cette dernière classe exprime le retour du système à l'identité primitive, comme principe absolu, dont proviennent la génération individuelle de la réalité dans la théorie et la génération universelle dans la technie.

15. La Comparaison technique comprend deux parties: 1) le Canon génétique qui exprime la règle générale de la génération uniforme des réalités du système donné et indique les relations des objets, dont le dit système est composé; le canon appartient à la partie élémentaire de la comparaison technique; 2) le Problème universel qui exprime l'universalité systématique dans la forme du système donné et constitue la fin générale de tous les problèmes. Le problème universel est intimement lié à la loi suprême, vu que l'un et l'autre tendent à unir l'individualité à l'universalité, toutefois la loi suprême exprime la génération de l'universalité absolue, tandis que le problème universel traduit la génération de l'individualité absolue.

16. La trichotomie messianique ou trinomie génétique, exprime l'accomplissement de l'essence du système par la découverte de la loi suprême, du problème universel et du concours des fins. La trichotomie finale est le développement accompli de la tri-unité primitive et contient aussi bien l'auto-génie que l'autothésie. La trichotomie est la conception rationnelle de la Trinité religieuse.

17. Tableau de la Loi de Création.

18. L'Architectonique de l'Univers. Conformément

La Loi de Création, on voit se développer successivement différents systèmes, subordonnés les uns aux autres, exprimant toutes les réalités; leur origine gît dans le premier système, contenu dans la réalité de l'Archi-Absolu lui-même. Le premier système contient 7 ordres principaux primaires.

19. La Création de la réalité. Système des principes de la raison. La Loi de Création appliquée à la création de la réalité révèle le système des principes de la raison. Schéma cyclique de ces principes.

20. La forme de la réalité est contenue d'une façon implicite dans la déduction de la création de la réalité. Les trois formes primitives: le mouvement, le temps et l'espace, formulées autrement à nouveau permettent de se rendre compte de la fausseté des idées des géomètres-empiristes, qui tâchent de définir par voie empirique la nature de l'espace, ainsi que la stérilité des efforts tentés par les mathématiciens-logistes, qui voudraient se défaire des intuitions du temps et de l'espace.

21. La Loi du Progrès. La Loi de Création donne les moyens qui permettent d'atteindre les fins rationnelles, que la Loi du Progrès impose à l'homme.

22. Tableau génétique de la Loi du Progrès.

23. Les idées historiosophiques de H.-Wr. sont développées conformément à la Loi du Progrès. Schéma du développement progressif de l'humanité.

24. La grande portée de la Loi de Création. Cette loi réalise l'idéal de la philosophie. Celle-ci devient elle-même une science et donne des lois à toutes les autres.

22. GÓRSKI KONRAD. Grzegorz-Paweł. *Monografia z dziejów polskiej literatury arjańskiej XVI wieku. (Gregorius Paulus. Étude de l'histoire de la littérature antitrinitaire en Pologne au XVI<sup>e</sup> siècle)*. Présenté dans la séance du 27 juin 1927.

Le travail ici résumé se propose de retracer l'activité déployée par Gregorius-Paulus, qui comme réformateur et écrivain, a été la personnalité la plus marquante parmi les antitrinitaristes polonais du XVI<sup>e</sup> siècle, avant l'époque de Fauste Socin. En effet, Grégoire

avait d'abord contribué à organiser l'Église réformée en Petite-Pologne et s'est ensuite mis à la tête du mouvement antitrinitaire, de sorte qu'entre 1562 et 1573, il était le chef moral de l'antitrinitarisme en Pologne. La personne de Grégoire est extrêmement intéressante, non seulement à cause du rôle historique qu'il a joué, mais aussi parce que notre réformateur reflète parfaitement tous les courants d'idées qui se sont entrecroisés dans le sein de la Réforme en Pologne et que l'évolution intellectuelle et morale de cet écrivain, représente pour ainsi dire une coupe idéale, permettant de connaître la mentalité religieuse de son époque. Pour pouvoir décrire l'ensemble des conditions dans lesquelles s'est développée la mentalité de Grégoire, il a donc fallu faire parfois abstraction de son histoire personnelle et concentrer l'attention sur son entourage et les événements se déroulant autour de lui, événements auxquels il prit une part active, non en qualité de chef, mais comme simple soldat.

L'étude résumée comprend huit chapitres, dont le premier est exclusivement réservé à la personne de Grégoire, à l'histoire de sa jeunesse, à sa conversion au calvinisme, à ses premières tentatives de réforme, enfin aux espérances et aux déceptions du jeune homme. En étudiant le substratum psychologique de la conversion de Grégoire, l'auteur s'étend plus longuement sur l'opuscule de Calvin *Interim adultero-germanum*.

Le chapitre II nous entretient de l'histoire de l'Église réformée en Petite-Pologne entre 1554 et 1559, c'est-à-dire de la période la plus heureuse de son développement, non encore troublé par la querelle de Stankar. Grégoire nous apparaît ici à tout moment comme un des travailleurs et des organisateurs les plus intrépides, dont la participation aux travaux généraux des membres de la communauté ne saurait il est vrai être toujours contrôlée par des témoignages directs, mais qui n'en est pas moins manifeste et donne des résultats appréciables, ne serait-ce qu'à en juger par l'opinion très flatteuse dont il jouit parmi les siens et par le fait qu'on lui confie les tâches les plus ardues et les missions les plus responsables. Les destinées de Grégoire se confondent toutefois généralement à cette époque avec le sort réservé à la communauté, aussi voyons-nous sa personne passer à l'arrière-plan, en présence des événements qui se déroulent autour de lui. Comme la période en question coïncide avec les premières mani-

festations de l'antitrinitarisme, le chapitre II doit contenir nécessairement une caractéristique de Pierre de Goniadz, de Laelius Socin et de Blandrata. C'est surtout sur l'histoire et la mentalité de Blandrata que l'auteur s'étend longuement, à cause de sa très grande importance pour l'histoire de l'antitrinitarisme polonais en général et en particulier, pour le développement intellectuel de Grégoire.

Le chapitre III nous apprend, comment par suite du schisme de Stankar et grâce à l'activité discrète de Blandrata, de Lismaniu et de Statorius, l'Eglise réformée en Petite-Pologne a fini par aboutir à l'antitrinitarisme. La méthode employée par Blandrata consistait à introduire des détails peu apparents, mais tout de même importants, dans la façon de comprendre le dogme de la Trinité. L'auteur a fait une large part à l'analyse de ces détails, de même qu'à l'histoire de l'emprise lente de Blandrata sur les âmes des fidèles de l'Eglise réformée en Petite-Pologne. L'évolution que subit Grégoire est discutée parallèlement avec l'histoire de ces événements. Sa lettre (jusqu'ici inconnue) adressée à R. Chełmski sur l'invocation du Saint Esprit, ainsi qu'une autre qu'il écrivit à Calvin pour le prier de prendre position contre Stankar, sont une preuve que l'agitation antitrinitaire s'est heurtée au début à une vive opposition dans son esprit. Jusqu'à la fin de l'année 1561, Grégoire prend en général une attitude expectative et ne dévoile pas sa pensée, et ce n'est que le fait d'avoir signé la confession de décembre 1561 qui paraît indiquer que les idées savamment suggérées par Blandrata ont trouvé un écho dans son esprit. C'est ce qui nous explique également, pourquoi Grégoire a passé momentanément et d'une façon inattendue à l'offensive antitrinitaire après le synode d'avril 1562, lorsque la communauté avait officiellement approuvé la nouvelle confession de Blandrata (disparue depuis), qui s'inspirait franchement de doctrines tridéistes. L'activité déployée alors par Grégoire, en fait depuis la cheville ouvrière du mouvement arien en Pologne. Les efforts qu'il entreprend pendant les six mois suivants, tendent à empêcher une scission de se produire à cause des idées nouvelles et à briser l'opposition de Sarnicki. Les lettres adressées aux théologiens de Zurich, où il représente l'activité de Sarnicki comme empreinte de stankarisme, n'ont cependant pas atteint le but qu'elles se proposaient, aussi Sarnicki réussit-il à détacher en Pologne un assez

grand nombre de personnes de la communauté, que Blandrata et Grégoire avaient su complètement subjuguier. En présence de cette scission ouverte, Grégoire jette le masque et publie sa *Tabula de Trinitate*, qui inaugure une nouvelle époque dans l'histoire de l'antitrinitarisme en Pologne.

Le premier stade dogmatique de ce mouvement religieux est représenté par le tridéisme, dont nos ariens prendront la défense entre 1562 et 1565. Le chapitre IV s'occupe précisément de cette lutte. L'année 1563 a été marquée d'abord par plusieurs événements fâcheux pour les ariens. Ainsi, plusieurs membres en vue de la secte moururent à cette époque et l'on vit un assez grand nombre de gentilshommes et de ministres passer au camp calviniste. Cette dernière perte apprit aux ariens la prudence et les encouragea à imiter les méthodes de propagande employées par Sarnicki. Le polémiste et l'écrivain se réveillèrent alors dans Grégoire. Dans le courant des derniers mois de l'année 1563, il prépare une série d'écrits pour combattre la dogme de la Trinité et lorsque Sarnicki y répondit à la diète de Varsovie par trois sermons qu'il publia immédiatement après pour contrebalancer la propagande arienne, Grégoire, répondit à son adversaire par de très nombreux opuscules polémiques qu'il publia vers la moitié de l'année 1564. Krzyszkowski et Kazanowski s'empressèrent de venir à la rescousse de Grégoire, le premier en traduisant *Les entretiens avec Triphon le Juif* de Saint Justin, l'autre, en écrivant *Na Jana Kalwina Upominanie... odpowiedź* («Réponse aux exhortations de Jean Calvin»). Se sentant plus forts grâce à cette propagande, les ariens essayèrent de détacher de Sarnicki la noblesse favorable à ses idées et finirent par organiser en 1566 la dispute de Piotrków, qui toutefois ne leur apporta pas le profit qu'ils en attendaient et ne fit qu'accentuer la scission qui venait déjà de se produire. Ces événements firent comprendre aux partisans de l'arianisme, qu'ils ne devaient pas compter à l'avenir sur la conquête de plus grandes masses d'adeptes, et contribuèrent ainsi à accélérer l'évolution des idées des membres de la communauté.

Dans le cinquième chapitre, nous voyons l'auteur se livrer à une analyse détaillée des écrits de Grégoire, publiés pendant la période du tridéisme. Comme ses idées théologiques ne dépassaient pas à cette époque les limites plutôt étroites de cer-

tains problèmes, la première partie du chapitre passe en revue les opuscules de Grégoire du point de vue bibliographique et historique, tandis que la seconde expose à grands traits le système théologique propagé dans tous les petits écrits du réformateur, établit les sources où ils puisait ses idées et s'occupe enfin du côté purement littéraire de ses oeuvres. En ce qui concerne la bibliographie des écrits de Grégoire, ce chapitre apporte beaucoup de renseignements nouveaux, en démontrant que de nombreuses oeuvres qu'on lui avait attribuées, n'ont en général jamais existé et que leurs prétendus titres doivent leur origine à la façon erronée de citer des ouvrages authentiques par des écrivains du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les informations dénuées de sens critique, furent ensuite répétées par des historiens plus récents. L'analyse du texte des oeuvres conservées, nous permet également d'établir la preuve que de nombreux tracts et brochures latines, parus en 1563 et en 1564, qu'on croyait perdus, furent inclus par Grégoire dans la traduction polonaise de ses écrits, qui heureusement parvinrent jusqu'à nous. En passant en revue les oeuvres de Grégoire, l'auteur a également tenu compte de la brochure *De Antichristi Deo etc.*, qu'on considérait comme perdue. L'auteur conclut en résumé que le nombre des opuscules de Grégoire parvenus jusqu'à nous, est bien supérieur à celui de ses écrits perdus. Or, c'est l'opinion inverse qui était admise jusqu'à présent.

L'analyse des opinions théologiques de notre réformateur, permet de conclure qu'en combattant l'hérésie de Stankar, il a subi malgré lui l'influence de celui-ci, en ce qui concerne la façon de comprendre l'essence du dogme catholique de la Trinité. C'est grâce à cette influence qu'à son idée, Grégoire se mit à lutter contre le dogme de la Trinité, quoique en réalité il eût combattu la caricature de ce dogme, que lui avait suggérée Stankar. La partie positive du système de Grégoire est représentée par la foi en Trois Êtres, c'est-à-dire par la foi en Dieu le Père, en Dieu issu de Dieu, autrement dit, en Dieu le Fils et en le Saint Esprit. Par Trinité, il comprenait l'unité de Trois Êtres, en d'autres termes, l'unité de nature, de puissance, de sagesse etc. C'est la Bible, que du reste il interprétait d'une manière absolument arbitraire, qui était la source principale dans laquelle puisait Grégoire, mais il s'appuie également sur le Symbole des Apôtres et sur le Symbole de Nicée et comprend ce dernier d'une façon défiant toute vérité historique; il profite en-

core des écrits de plusieurs Pères de l'Église comme Iguace, Justin, Irénée, Tertulieu, Hilaire, Basile et Grégoire de Nazianze, puis des oeuvres de certains théologiens protestants (surtout de celles de Calvin), enfin des écrits d'antitrinitaires plus anciens et contemporains. Parmi ces derniers, il faut nommer Joachim de Floris et Gentilis, comme ayant une importance particulière pour les idées de notre écrivain. Après avoir examiné les sources dans lesquelles il puisait, l'auteur s'occupe, de la valeur philosophique et littéraire des écrits de Grégoire. Le rapport entre la raison et la foi a vivement intéressé le réformateur; toutefois l'étude de ce problème a donné des résultats très insuffisants. En effet, Grégoire n'a pas su approfondir cette question ni l'étudier à fond. Nous le voyons protester d'une part contre la dialectique et la scholastique pour prêcher l'humilité envers la parole de Dieu et recommander de s'en tenir à la »raison naturelle« dans le raisonnement, soit à l'emploi d'une sorte de sens commun, ce qui ne l'empêchait pas d'autre part d'avoir recours à la dialectique, lorsqu'il pouvait s'en servir pour combattre le dogme de la Trinité. Malgré la faiblesse de l'argumentation philosophique et théologique de Grégoire, ses écrits remontant à la période tridéiste ne manquent pas d'une certaine valeur, à cause de leurs qualités littéraires. Son tempérament ardent, la foi qu'il a dans la cause qu'il défend, la vigueur de son style, enfin la tension dramatique qu'on sent dans sa polémique, font de ses écrits des oeuvres bien au-dessus des oeuvres mortes de la littérature polonaise et méritent de retenir l'attention du lecteur.

Le chapitre VI revient à l'histoire un moment interrompue de l'antitrinitarisme polonais, dont Grégoire continue à être l'âme et le chef. C'est bien lui qui fait à présent de la propagande en faveur de l'anabaptisme, puis, encouragé par Blandrata, qui quoique loin de Pologne, ne cessait de veiller sur le développement de l'antitrinitarisme dans ce pays, il entreprend la lutte contre le dogme de la préexistence éternelle du Christ, et devient ainsi unitaire. L'activité déployée par Blandrata dans le but d'unir les différents courants du mouvement arien, donne, grâce à la collaboration de Grégoire, un résultat important sous la forme d'une déclaration dogmatique commune des ministres de Sarmatie et de Transylvanie, dans l'ouvrage intitulé *De falsa et vera unius Dei . . . cognitione*, d'une grande importance pour l'histoire de notre

écrivain, vu qu'il est la source principale dans laquelle il puisait pour composer ses opuscules publiés en 1568. La nouvelle série d'écrits consacrés à la propagation de l'unitarisme, contribue à consolider les progrès réalisés dans le domaine dogmatique et inaugure en même temps l'analyse des problèmes moraux, qui commencent à présent à attirer plus fortement les esprits que les dogmes. L'Eglise arienne s'était transformée en attendant en un communauté de libres penseurs, qui attachaient plus d'importance à l'amour mutuel et à la concorde entre ses membres, qu'à l'unification des idées dogmatiques.

Le chapitre VII s'occupe des écrits de Grégoire propageant l'unitarisme, que le réformateur publia en 1568. Ils comprennent cinq ouvrages originaux et quatre traductions tirées de Blandrata, de Fauste Socin et de Servet. Les oeuvres originales ont très fortement subi l'influence de différents chapitres du livre *De falsa et vera unius Dei . . . cognitione*. Ce n'est que le livre *O prawdziwej śmierci* («De la vraie mort»), qui constitue une exception à cet égard. Il est l'oeuvre la plus intéressante et la plus originale d'entre tous les écrits de Grégoire parus à cette époque et annonce pour ainsi dire le matérialisme du XIX<sup>e</sup> siècle, par ses discussions sur l'âme et le corps. Quant aux traductions, elles sont plutôt des refontes adaptées à la mentalité des lecteurs polonais. Le traducteur se permet du reste de s'écarter souvent du texte original, soit parce que la traduction offrait de grandes difficultés, soit parce que les opinions de l'auteur traduit ne s'accordaient pas avec les siennes. Parmi les considérations générales sur les écrits de Grégoire parus en 1568, il faut noter comme la plus importante, la constatation, qu'Erasmus de Rotterdam avait exercé de l'influence sur les idées fondamentales de l'antitritéitarisme. Cette influence a eu également une répercussion sur les opinions de Grégoire, par l'intermédiaire de Blandrata et de F. Socin. L'étude des problèmes philosophiques n'a pas été poussée plus avant dans les écrits remontant à l'année 1568; on y observe toutefois un progrès sensible sous le rapport littéraire. Grégoire y a perdu l'habitude des répétitions oiseuses et fastidieuses, a appris l'art de construire un ouvrage littéraire et quoiqu'il ne se fût pas débarrassé de ses tendances démagogiques, il se montre au lecteur plutôt sous les traits d'un théologien que sous l'aspect d'un publiciste.

Le huitième et dernier chapitre du travail résumé, nous entretient de la vie et de la production littéraire de Grégoire pendant la période correspondant à son séjour à Raków. Les premières années passées dans cette localité, ainsi que «le synode perpétuel» et les discussions arides sur la dogmatique et l'éthique, nous montrent Grégoire disposant encore de toutes ses forces et de ses facultés mentales, toutefois après la réforme de Ronenberg, nous voyons sombrer le prestige et l'influence du vieux chef si longtemps tout-puissant et du premier écrivain de la secte. Accablé en outre par des soucis de famille et des tracasseries d'argent, Grégoire se soumet prématurément au sort d'un vieillard et cesse peu à peu de prendre part à la vie de la communauté. En dehors du premier catéchisme arien qu'il a préparé en collaboration avec Szoman, il ne produit aucune oeuvre capable de prétendre à une valeur durable et à exercer de l'influence sur les contemporains. De temps à autre, on le voit intervenir dans des questions d'une plus grande importance p. ex dans l'affaire François Davidis en 1579, ou dans la dispute des chiliastes en 1589. Ce n'est que l'estime profonde que lui témoignait Fauste Socin, qui fut sa seule consolation dans l'oubli général.

Si nous reconnaissons que Grégoire avait de nombreuses qualités et beaucoup de défauts, qu'il était désintéressé et dévoué à sa cause, qu'il avait de l'ambition, qu'il avait le courage de ses opinions et le courage de la pensée, qu'il était doué d'une sensibilité expansive et d'un enthousiasme sincère, nous ne pouvons pas perdre de vue qu'il était superficiel, que ses pensées manquaient d'originalité et d'indépendance et qu'il était enclin au fanatisme et à la démagogie. Malgré ces traits négatifs, nous devons lui attribuer une grande importance pour le développement de l'antitrinitarisme et de la littérature arienne en Pologne. Grégoire était doué de talent littéraire et avait la mentalité d'un chef, aussi fut-il le vrai fondateur de la secte des Frères Polonais et le précurseur le plus important de Fauste Socin.

---

23. GUMOWSKI M.: **Przybysław książę braniborski. (Pribislaw Fürst von Brandenburg)**. Présenté dans la séance du 25 avril 1927.

Auf Grund der Angaben Heinrichs von Antwerpen und späterer brandenburger Chronisten, ferner auf Grund anderer zeitge-

nössischer Quellen, wurde die Erbfolgefrage erst mit der Ermordung des brandenburger Fürsten Meinfried im J. 1127 aktuell, als die Regierung sein Verwandter Pribislaw übernahm, während der andere Verwandte Jaxa sich nach Polen flüchten mußte. Pribislaws Thronansprüche wurden in wirksamer Weise von Albrecht dem Bären, damaligem Markgrafen von Lausitz unterstützt, doch mußte sich Pribislaw in einem Erbfolgevertrag verpflichten, Albrecht als Thronerben anzuerkennen. Als Taufpate Ottos, des Sohnes von Albrecht, vermachte er ihm Zauche. Aber gar bald erzwang Albrecht auch noch weitere Konzessionen, vor allem die Mitregentschaft des Landes, denn er legte sich schon bei Lebzeiten Pribislaws den Titel des Markgrafen von Brandenburg bei, und beide Fürsten ließen gemeinschaftlich Münzen prägen.

Die Situation änderte sich mit einemmale, als Albrecht im Kriege mit dem Herzog von Sachsen, Heinrich dem Löwen, aufs Haupt geschlagen wurde und das Land verlassen mußte. Da hörte zwar die Mitregentschaft auf, doch Albrechts Ansprüche wurden weiter von Petrissa, Pribislaws Gemahlin und der Geistlichkeit gewahrt. Daß diese Personen maßgebenden Einfluß ausübten, ersehen wir schon aus diesem Umstand, daß auf Münzen aus dieser Zeit neben dem Bild des Fürsten auch das Bild Petrissas und dann auch des Bischofs Wigger erscheint. Unter dem Einfluß dieses Bischofs schaffte Pribislaw endgültig dennoch beim Volke verbreiteten Kultus des Triglav ab und ließ an Stelle des heidnischen Tempels die Marienkirche auf dem Harlungerberge erbauen. Gleichfalls einem Rat dieses Bischofs folgend, ließ er Prämonstratensermönche kommen und erbaute für sie die St. Godehardkirche auf der Freieung und hinterlegte endlich alle seine Kroninsignien auf dem Petrusaltar. Ja, im J. 1145 machte er den Kreuzzug nach dem Heiligen Lande mit, doch ist es wahrscheinlich, daß es sich darum handelte, ihn für eine Zeitlang fortzuschaffen um weitere Unterhandlungen mit Peter Wlast zu verhindern.

Dieser Peter war Jaxas Schwiegervater, und da Jaxa Ansprüche auf den Thron von Brandenburg erhob, kam Peter nach Brandenburg und an die Elbe. Da durch seine Untriebe die Interessen Albrecht geschädigt erschienen, so verstand es dieser durch seine Intrigen dahin zu bringen, daß kurz nach Peters Rückkehr aus der Fremde im Jahre 1145 dessen Sturz und Verbannung erfolgte. Doch es nahmen sich seiner seine Verwandten und

die jungen Piasten an, riefen eine Empörung hervor und vertrieben Wladislaw II. aus Polen. Hierdurch in hohem Grade beunruhigt, veranlaßte Albrecht im J. 1146 den ersten Kriegszug gegen Polen, und als dieser mißlang, beschloß er durch Verträge die Piasten dahin zu bringen, daß sie seine Ansprüche auf Brandenburg anerkannten und Jaxa im Stich ließen. Dies gelang ihm endgültig auf dem Fürstentage in Kruszwica im J. 1148, wo sein Sohn Otto, Judith, die Schwester der polnischen Fürsten ehelichte. Als nun Pribislaw zwei Jahre später starb, konnte Albrecht ruhig mit Hilfe Petrisas die Erbschaft antreten, und gelangte so in den Besitz Brandenburgs und der Festung. Den Aufstand schlug er mit Leichtigkeit nieder und schickte die Anführer in die Verbannung. Diese flüchteten sich selbstverständlich an den Hof Jaxas nach Polen, welcher sich nun auf seine eigenen Kräfte verlassen mußte und dennoch den Erbfolgekrieg um Brandenburg anfang.

---

24. GWIAZDOMORSKI JAN. **Przejęcie długu.** (*Die Schuldübernahme*).  
Présenté dans la séance du 12 avril 1927.

Die Schuldübernahme hat zweifache Wirkung. Erstens bewirkt sie einen Wechsel in der Person des Schuldners im bestehenden Obligationsverhältnisse. Zweitens hat sie eine unmittelbare Vermögensverschiebung zwischen dem Vermögen des Altschuldners und des Uebernehmers zur Folge, da sie einen negativen Vermögensbestandteil des altschuldnerischen Vermögens in das Vermögen des Uebernehmers hinüberleitet. Dadurch bewirkt die Schuldübernahme eine Vergrößerung des Vermögens des Altschuldners, eine Minderung des Vermögens des Uebernehmers.

Diese zwei Wirkungen der Schuldübernahme stehen im engen Zusammenhange und können vom praktischen Standpunkt aus als Einheit betrachtet werden. Bei theoretischen Forschungen und insbesondere bei konstruktiven Versuchen muß man dagegen diese zwei Wirkungen der Schuldübernahme streng auseinanderhalten, wie es auch in der Litteratur oft geschah. Die zweite Wirkung, die Hinüberleitung einer Schuld vom altschuldnerischen Vermögen in das des Uebernehmers, hat Delbrück als die wesentliche Wirkung der Schuldübernahme bezeichnet. In der neueren Litteratur tritt dagegen die Wirkung der Schuldübernahme in den Vordergrund.

die oben als erste bezeichnet wurde, also der Wechsel in der Person des Schuldners im bestehenden Obligationsverhältnisse. Legt man den Schwerpunkt auf die erste Wirkung der Schuldübernahme, so wird das Rechtsverhältnis zwischen dem Gläubiger und dem Altschuldner bzw. dem Uebernehmer ausführlicher betrachtet. Im entgegengesetzten Falle schenkt man dagegen den Rechtsbeziehungen zwischen dem Altschuldner und dem Uebernehmer größere Beachtung.

In der Litteratur ist die erste Wirkung der Schuldübernahme gründlich erörtert worden. Die herrschende Lehre gelangte zu dem Ergebnis, daß die Schuldübernahme eine Nachfolge des Uebernehmers in die Schuld des Altschuldners bewirkt. Diese Auffassung der Schuldübernahme ist — trotz der entgegengesetzten Meinung Strohal's, die vornehmlich von von Gierke und von Knoke wirksam verfochten wurde — richtig. Denn geht man einmal davon aus, daß die Schuldübernahme nur dann die Absichten der Parteien verwirklicht, wenn sie als Nachfolge des Uebernehmers in die Schuld des Altschuldners aufgefaßt wird, so ist es nicht mehr fraglich, ob man die Sukzessionstheorie annehmen soll, sondern nur wie die Annahme dieser Theorie juristisch zu begründen ist. Es sei hier auf die grundlegenden Worte Delbrücks hingewiesen ».....es ist eine falsche Vorstellung, daß die Bedürfnisse des Verkehrs in einem wirklichen Widerspruch stehen könnten mit der Rechtstheorie, dem man durch Fiktionen und dergleichen abhelfen müsse. Wo ein solcher Conflict zu bestehen scheint, liegt die Schuld nicht am Verkehr, sondern an der Theorie, die das ihr überwiesene Problem nicht zu lösen vermag«.

Dieser grundlegenden Frage, wie die Annahme der Schuld-sukzession juristisch zu begründen sei, schenkte man bisher zu wenig Beachtung. Das Wesen der Schuldübernahme haben nur Strohal und von Gierke gründlich untersucht. Strohal hat seine Konstruktion ausführlich begründet, gelangte aber zu unbefriedigenden Ergebnissen: von Gierke dagegen hat seine richtige Anschauung nur in großen Zügen gestreift. Das Problem bedarf daher ausführlicher gelöst zu werden.

Der Schwerpunkt des ganzen Problems liegt in der richtigen Antwort auf die Frage, ob man die Schuldübernahme als Verfügungsgeschäft oder als Verpflichtungsvertrag aufzufassen hat. Es sei hervorgehoben, daß in der Schuldübernahme drei Personen

beteiligt werden können: der Gläubiger, der Altschuldner und der Uebernehmer. Zu untersuchen ist es jetzt, wie sich die Schuldübernahme vom Standpunkte jeder dieser Personen gestaltet.

Der Uebernehmer will durch die Schuldübernahme entweder den Altschuldner beschenken oder ihm gegenüber seine Verbindlichkeit erfüllen oder endlich will er zum Gläubiger des Altschuldners werden, kurz: er will durch die Schuldübernahme dem Altschuldner leisten. Für den Uebernehmer bleibt dagegen die Person des Gläubigers ganz gleichgültig. Durch die Schuldübernahme will der Uebernehmer eine unmittelbare Vermögensverschiebung erwirken, vermittels welcher das Vermögen des Altschuldners vergrößert, sein eigenes geschmälert wird. Um diesen Zweck zu erreichen, nimmt er eine Schuld des Altschuldners, die ihm bisher nicht zur Last fiel, auf sich und befreit dadurch von dieser Schuld den Altschuldner.

Das Rechtsgeschäft, mittels dessen der Uebernehmer seinen Zweck zu erreichen sucht, kann nicht als Verpflichtungsgeschäft charakterisiert werden. Um zu dieser Ansicht zu gelangen, soll man sich nur vergegenwärtigen, daß die Schuldübernahme ihre Wirkungen rechtlich und wirtschaftlich hauptsächlich zwischen dem Altschuldner und dem Uebernehmer äussert. Zwischen ihnen kommt die unmittelbare Vermögensverschiebung zu Stande, der Gläubiger ist dagegen in der Schuldübernahme nur mittelbar interessiert: sein Recht, seine Forderung bleibt unverändert bestehen, es findet nur ein Wechsel in der Person seines Schuldners statt. Im Verhältnisse zwischen Altschuldner und Uebernehmer verpflichtet sich aber keine dieser zwei Personen zu einer Leistung der anderen gegenüber. Die Schuldübernahme bedarf im Verhältnisse zwischen Altschuldner und Uebernehmer keiner Erfüllung. Schon der Abschluß des Schuldübernahmevertrages verwirklicht die Absichten der Parteien vollkommen. Im Verhältnisse zwischen Altschuldner und Uebernehmer hat die Schuldübernahme die Bedeutung der Erfüllung einer Leistung durch den Uebernehmer an den Altschuldner. Sie ist ein Leistungsgeschäft.

Aber auch im Verhältnisse zwischen Gläubiger und Uebernehmer stellt sich die Schuldübernahme auf Seiten des Uebernehmers nicht als ein Verpflichtungsgeschäft dar. Sollte sich der Uebernehmer tatsächlich dem Gläubiger gegenüber verpflichten, so müßte in Folge dieses Verpflichtungsgeschäftes zwischen Gläu-

biger und Uebernehmer ein neues Schuldverhältnis entstehen. Dies widerspräche aber nicht nur der Parteienabsicht sondern auch der Sukzessionstheorie. Nach der Parteienabsicht soll der Uebernehmer in die bestehende Schuld des Altschuldners eintreten. Das Schuldverhältnis, welches vor der Schuldübernahme zwischen dem Gläubiger und dem Altschuldner bestand, soll auch nach der Schuldübernahme aufrecht erhalten werden mit der einzigen Aenderung, daß an die Stelle des Altschuldners der Uebernehmer tritt. Man hat es vielfach in der plastischen Formel ausgedrückt: die Schuldübernahme schafft einen neuen Schuldner, nicht einen neuen Schuldgrund. Sollte sich der Uebernehmer tatsächlich dem Gläubiger gegenüber verpflichten, sollte daher tatsächlich zwischen dem Gläubiger und dem Uebernehmer ein neues Schuldverhältnis durch die Schuldübernahme entstehen, so müßte auch die Schuldübernahme das Rechtsverhältnis, welches zwischen dem Gläubiger und dem Altschuldner bestand, tilgen. Derartige Folgen der Schuldübernahme sind aber mit der Sukzessionstheorie unvereinbar.

Die Schwierigkeit in der richtigen Charakterisierung der Schuldübernahme auf Seiten des Uebernehmers besteht darin, daß der Uebernehmer zwar keine Verpflichtungserklärung gegenüber dem Gläubiger ablegt, daß er aber nach der Schuldübernahme trotzdem dem Gläubiger gegenüber verpflichtet ist.

Durch den Umstand, daß nach der Schuldübernahme der Gläubiger und der Uebernehmer durch ein Obligationsverhältnis verbunden sind, ist man noch nicht zur Annahme der Ansicht genötigt, daß die Schuldübernahme auf Seiten des Uebernehmers als ein Verpflichtungsgeschäft aufgefaßt werden soll. Zur Erklärung der letzteren Behauptung soll auf die Zession vergleichsweise hingewiesen werden. Der Schuldner (*debitor cessus*) gibt dem Zessionar gegenüber keine Verpflichtungserklärung ab und doch ist er nach der Zession dem Zessionar gegenüber zur Erfüllung der Leistung verpflichtet, und dies nur aus dem Grunde, weil die Forderung des Zedenten auf den Zessionar durch ein Verfügungsgeschäft übergegangen ist.

Es soll jetzt gefragt werden, inwieweit eine Analogie zwischen der Zession und der Schuldübernahme bestehe? Mit der Zession hat die Schuldübernahme gemein, daß sie eine unmittelbare Vermögensverschiebung bewirkt, daß sie ein abstraktes Rechtsgeschäft

ist, endlich daß sie unbeschadet der Fortdauer eines Schuldverhältnisses einen Wechsel in der Person eines Obligationssubjektes zur Folge hat. Der Unterschied zwischen beiden besteht darin, daß die Zession einen Wechsel des Gläubigers, die Schuldübernahme den eines Schuldners herbeiführt. Bei der Zession wird der Schuldner (*debitor cessus*) ohne dem Zessionar gegenüber eine Verpflichtungserklärung abzulegen zu seinem Schuldner. Bei der Schuldübernahme wird dagegen der Gläubiger dem Uebernehmer gegenüber berechtigt ohne daß der Uebernehmer dem Gläubiger gegenüber eine Verpflichtungserklärung abgibt. Es fragt sich nun, ob der Uebernehmer nicht eben durch ein Verfügungsgeschäft zum Schuldner des Gläubigers wird?

Die Schuldübernahme ist ein Gegenstück der Zession. Die Analogie zwischen der Zession und der Schuldübernahme kann daher nur nach vollständiger Umkehrung der Parteirollen gezogen werden. Auf Grund dieser Ansicht soll folgende Parallele geführt werden.

Der Gläubiger, für welchen die Forderung einen aktiven Vermögensbestandteil bildet, kann über sein Recht verfügen, er kann es auch veräußern (*cedieren*), das heißt vom seinen eigenen in ein fremdes Vermögen übertragen. Dagegen darf niemand gegen den Willen des Berechtigten über dessen Forderungsrecht, in der Weise verfügen, daß er es aus dem Vermögen des Berechtigten in das seinige übertrage.

Diese Sätze sollten nach vollständiger Umkehrung auch auf die Schuldübernahme passen. Es soll heißen: niemand darf seine Schuld veräußern, das heißt niemand darf seinen negativen Vermögensbestandteil aus seinem Vermögen in das eines anderen übertragen. Dagegen darf jedermann einen negativen Vermögensbestandteil aus einem fremden Vermögen in das seinige übertragen und zwar durch ein Verfügungsgeschäft über die bezügliche Schuld.

Der letzte Satz widerspricht der herrschenden Meinung aus zweierlei Gründen. Erstens kann man nach der herrschenden Ansicht über Rechte, nicht aber über Schulden verfügen. Zweitens soll die Auffassung der Schuldübernahme als eines Verfügungsgeschäftes über die Schuld den Umstand verkennen, daß die Schuldübernahme nur unter Mitwirkung des Gläubigers zur Wirksamkeit gelangen kann.

Verfügungen sind nach der herrschenden Meinung Rechtsgeschäfte, welche unmittelbar auf bestehende Vermögensrechte einwirken, sie übertragen, belasten, verändern, oder beendigen. Ein Verpflichtungsgeschäft kann dagegen jemanden zur Vornahme eines Verfügungsgeschäftes, das heißt zur künftigen unmittelbaren Einwirkung auf ein bestehendes Recht, verpflichten. Es wird damit die gegenwärtige unmittelbare Einwirkung auf ein bestehendes Recht einer Verpflichtung zur künftigen unmittelbaren Einwirkung gegenübergestellt. Ein Verpflichtungsgeschäft schafft ein Schuldverhältnis: ein Forderungsrecht auf Seiten des Gläubigers, eine Schuld auf Seiten des Schuldners. Ein Verfügungsgeschäft bewirkt dagegen eine unmittelbare Verschiebung eines bestehenden Vermögensrechtes.

Man möge aber nicht vergessen, daß der Begriff des Verfügungsgeschäftes erst durch das BGB für das Deutsche Reich eingeführt wurde, mithin durch jenes Gesetzbuch, welches als Vermögensbestandteile nur Vermögensrechte mit Ausschluß der Schulden betrachtet. Die Ansicht daher, welche die Verfügungsgeschäfte als Rechtsgeschäfte charakterisiert, die unmittelbare Verschiebung eines Vermögensrechtes herbeiführen, darf daher auch so aufgefaßt werden, daß ein Verfügungsgeschäft ein Rechtsgeschäft ist, welches unmittelbar auf bestehende Vermögensbestandteile einwirkt. Ein Verpflichtungsgeschäft soll dagegen eine Vermehrung der Passiven, welche zum Vermögen nicht gehören, der die Verpflichtungserklärung abgebenden Person bewirken. So gelangt man nun zu der unzutreffenden Ansicht, welche den Verpflichtungsgeschäften nicht nur die Verpflichtungserklärung des Schuldners, sondern auch die Erklärung des Schuldübernehmers zuzählt und dadurch den Unterschied zwischen diesen beiden Erklärungen übersieht.

Wenn man aber die Auffassung, wonach die Verfügungsgeschäfte Rechtsgeschäfte sind, welche unmittelbar auf bestehende Vermögensbestandteile einwirken, mit der richtigen Ansicht, welche zu den Vermögensbestandteilen nicht nur Vermögensrechte sondern auch Schulden zählt, vereinigt, so muß die Auffassung des Unterschiedes zwischen den Verfügungs- und den Verpflichtungsgeschäften etwas modifiziert werden. Als Verfügungsgeschäfte sollten dann Rechtsgeschäfte bezeichnet werden, welche eine unmittelbare Verschiebung eines Vermögensrechtes oder einer Schuld bewirken;

als Verpflichtungsgeschäfte dagegen Rechtsgeschäfte, welche eine primäre Entstehung der Vermögensrechte oder die Entstehung der Schulden bezw. Vergrößerung der bestehenden Rechte und Schulden herbeiführen. Ein Verfügungsgeschäft bewirkt dann also unmittelbare Verschiebung eines Vermögensbestandteils, ein Verpflichtungsgeschäft dagegen schafft neue Vermögensbestandteile. Nach dieser Auffassung erscheinen als Verfügungsgeschäfte: die Veräußerung, die Belastung, die Inhalts oder Rangänderung, die Tilgung eines Rechts, endlich jenes Rechtsgeschäft, welches ein Uebernehmer bei der Schuldübernahme vornimmt, ein Rechtsgeschäft, vermöge dessen der Uebernehmer die bezügliche Schuld auf sich nimmt (erwirbt). Dies ist aber das einzige Verfügungsgeschäft, in welchem als Verfügungsgegenstand eine Schuld erscheint.

Durch die Auffassung des Rechtsgeschäfts, welches bei der Schuldübernahme der Uebernehmer vornimmt, als eines Verfügungsgeschäftes wird auch veranschaulicht, daß die Schuldübernahme eine unmittelbare Vermögensverschiebung bewirkt. Diese Vermögensverschiebung könnte, wenn man derselben die Veräußerung eines Vermögensrechts entgegengesetzt, als Erwerbung einer Schuld bezeichnet werden. Der eben dargelegten Auffassung der Schuldübernahme scheint aber der Umstand zu widersprechen, daß die Schuldübernahme nur unter Mitwirkung des Gläubigers zur Wirksamkeit gelangen kann. Es tritt also ein wesentlicher Unterschied zwischen der Schuldübernahme und der Zession hervor. Ein Verfügungsgeschäft über ein Forderungsrecht kann zwischen dem Veräußerer und dem Erwerber ohne Hinzukunft des Schuldners (*debitor cessus*) verabredet werden. Bei der Schuldübernahme aber ist die Mitwirkung des Uebernehmers (verfügenden Erwerbers) und des Gläubigers (des Dritten) wesentlich, unwesentlich dagegen die Mitwirkung des Altschuldners (des Gegners des Verfügenden).

Damit man aber das Wesen dieses Unterschiedes richtig erklären könne, muß zuerst gefragt werden, wie die Mitwirkung des Gläubigers in der Schuldübernahme juristisch aufzufassen sei.

Die Schuldübernahme erscheint als Erwerbung einer Schuld des Altschuldners durch den Uebernehmer. Würde die Schuldübernahme auch ohne Mitwirkung des Gläubigers vollwirksam sein, so wären die Interessen des Gläubigers einer schweren Gefahr ausgesetzt. Ein Gläubiger, der ein Forderungsrecht gegenüber

einem reichen Schuldner hatte, könnte eines Tages erfahren, daß die Schuld dieses reichen Schuldners ein vermögensloser Mann übernommen (erworben) hat. Es erhellt daraus, daß die Schuldübernahme eine Erschwerung, ja sogar die Vereitelung der Realisierung einer Forderung des Gläubigers mit sich bringen kann. Im Interesse des Gläubigers liegt es also in der Regel, daß in der Person seines Schuldners kein Wechsel stattfindet. Andererseits erheischt das öffentliche Interesse eine möglichst große Vereinfachung des Rechtsverkehrs. Zu dieser Vereinfachung trägt aber gewichtig auch die Schuldübernahme bei. Man hat also folgenden Mittelweg gefunden.

Ein Wechsel in der Person des Schuldners, der durch die Schuldübernahme (Erwerb der Schuld) stattfindet, ist in der Regel möglich. Jedermann kann über die Schuld eines Andern verfügen, in dem er sie aus dem fremden Vermögen in das seinige überträgt. Da aber die Möglichkeit einer uneingeschränkten Verfügbarkeit über fremde Schulden eine Erschwerung, ja selbst eine Vereitelung der Realisierung des Forderungsrechtes des Gläubigers mit sich bringen könnte, hat man in der positiven Gesetzgebung eine Beschränkung der Verfügbarkeit über Schulden des Inhabers eingeführt, daß bei der Schuldübernahme die Mitwirkung des Gläubigers notwendig sei. Dabei soll nicht übersehen werden, daß die Notwendigkeit der Mitwirkung des Gläubigers bei der Schuldübernahme nur mit Rücksicht auf die Realisierbarkeit seines Forderungsrechtes eingeführt wurde. Die diesfällige gesetzliche Beschränkung der Verfügbarkeit über die Schulden erinnert ihrem Wesen nach an eine einstweilige Verfügung und zwar auf ein gerichtliches Veräußerungsverbot (§ 379, Z. 2. öst. E. O.). Beide Rechtsinstitute verfolgen den gleichen Zweck: jedem Rechtsgeschäft rechtlich entgegenzutreten, welches die Realisierung des Forderungsrechtes vereiteln oder erheblich erschweren könnte. Es dürfen jedoch dabei die auffallenden Unterschiede nicht übersehen werden. Die Beschränkung der Verfügbarkeit über Schulden realisiert diesen Zweck durch eine gewisse Verbindung der Schuld mit dem ganzen Activvermögen (mit den aktiven Vermögensbestandteilen), welches für die entsprechende Schuld haftet. Durch das gerichtliche Veräußerungsverbot wird dagegen die Verbindung eines aktiven Vermögensbestandteiles mit der Person des Schuldners und daher auch mit seinem

Vermögen bewirkt. Ferner kann eine einstweilige Verfügung (das Veräußerungsverbot) nur vom Gerichte und nur unter gewissen, durch das Gesetz bestimmt geregelten Voraussetzungen erlassen werden. Von der Beschränkung der Verfügbarkeit über Schulden kann dagegen der Gläubiger jederzeit und zwar nach seiner Willkür Gebrauch machen, indem er seine Genehmigung zur Schuldübernahme verweigert. Diese Unterschiede sind aber unwesentlich. Sie sind nur eine Folge des Umstandes, daß die Schuldübernahme (Erwerbung einer fremden Schuld durch den Uebernehmer, in ungleichmäßig stärkerer Weise die Realisierbarkeit des Forderungsrechtes alteriert als die Veräußerung eines aktiven Vermögensbestandteiles.

Hat die Notwendigkeit der Mitwirkung des Gläubigers bei der Schuldübernahme noch eine weitere Bedeutung? Diese Frage ist zu verneinen. Insbesondere hat die Zustimmung des Gläubigers zur Schuldübernahme nicht die Bedeutung der Genehmigung einer Veränderung seines Forderungsrechts. Nach den Absichten der Parteien soll das Forderungsrecht des Gläubigers auch nach der Schuldübernahme mit unverändertem Inhalte aufrecht erhalten werden. Diese Parteienabsicht ist durch die Sukzessionstheorie verwirklicht. Durch die Schuldübernahme wird nicht das Forderungsrecht selbst, sondern seine Realisierbarkeit geändert. Erfährt aber das Forderungsrecht durch die Schuldübernahme keine Veränderung, so kann auch der Gläubiger eine nicht erfolgte Veränderung nicht genehmigen.

Aus dem vorher Gesagten erhellt klar, daß der Unterschied zwischen der Zession und der Schuldübernahme, welcher oben hervorgehoben wurde, nur darin besteht, daß die Forderungsrechte grundsätzlich frei verfügbar, die Schulden dagegen nur beschränkt verfügbar sind. Dieser Unterschied steht also der Auffassung der Schuldübernahme als eines Verfügungsgeschäfts des Uebernehmers über eine fremde Schuld nicht im Wege.

Durch obige Ausführungen wurde nicht nur die Stellung des Uebernehmers bei der Schuldübernahme, sondern auch jene des Gläubigers geklärt. Der Uebernehmer verfügt über die Schuld des Altschuldners, er erwirbt diese Schuld, indem er sie aus dem altschuldnerischen Vermögen in das seinige überträgt. Der Gläubiger gibt seine Zustimmung zu dieser Verfügung. Er verzichtet dadurch auf den Rechtsschutz, den ihm das Gesetz in der Gestalt

der Beschränkung der Verfügbarkeit über fremde Schulden zu Gebote stellt.

Es erübrigt noch die Erklärung der Stellung des Altschuldners bei der Schuldübernahme. Er ist der Geschäftsgegner, die Gegenpartei des Verfügenden. Für ihn hat die Schuldübernahme, als solche, nur günstige Wirkung. Dieser letzte Umstand hat die Rechtstheorie und auch die positiven Gesetzgebungen (siehe § 414 B. G. B., § 1406 A. B. G. B., art. 176 des schweiz. Oblig.) zu der Auffassung geführt, daß die Mitwirkung des Altschuldners bei der Schuldübernahme entbehrlich ist. Diese Auffassung ist aber unhaltbar.

Die Auffassung der Schuldübernahme als einer Verfügung (Erwerbung) des Uebernehmers über die Schuld des Altschuldners soll auch in der Sohm'schen Lehre über die Verfügungsgeschäfte und über den Verfügungsgegenstand ihre Begründung finden.

Das Verfügungsgeschäft ist nach Sohm durch vier Merkmale charakterisiert. Erstens bezieht sich ein Verfügungsgeschäft immer auf einen Verfügungsgegenstand. Zweitens: die echten Verfügungsgeschäfte sind zugleich Zuwendungsgeschäfte d. h. durch gegenständliche Rechtsänderung den Geschäftsgegner einseitig bereichernde Rechtsgeschäfte. Drittens: die echten Verfügungsgeschäfte sind in der Regel abstrakt. Viertens: sie sind in der Regel Verträge.

Sohm faßt die Schuldübernahme als Verpflichtungsgeschäft aus folgenden Gründen auf:

a) Die Verfügungsgeschäfte sind nach der Ansicht Sohms nur in Bezug auf Vermögensrechte (Gegenstände) möglich. Welche Rechte aber sind Vermögensrechte? Der Grundstock der Vermögensrechte wird durch die veräußerlichen Rechte gebildet. Ob im einzelnen Falle die Veräußerlichkeit des Rechts durch Sonderatbestand ausgeschlossen ist, bleibt dabei gleichgültig. Es genügt, daß das Recht seiner Art nach übertragbar ist. Welche Rechte aber ihrer Art nach veräußerlich und folgeweise Vermögensrechte sind, das bestimmt sich nicht nach irgendwelchem aprioristischen Begriff, sondern lediglich nach dem positiven Recht, welches sich der Verkehrsanschauung möglichst genau anpassen soll. Die Antwort auf die eben gestellte Frage ist zu verschiedenen Zeiten eine sehr verschiedene gewesen. In den Anfängen der Rechtsentwicklung hat das Personenrecht die unbedingte Vorherrschaft. Selbst das

Eigentum ist in seinen Anfängen personenrechtlich geartet. Es soll erst ein Vermögensrecht werden. Die große Aenderung tritt ein mit dem Verkehr. Das älteste der veräußerlichen Rechte, der Quell und Ausgangspunkt des ganzen Vermögensrechts, ist das Eigentum gewesen. Es war aber lange Zeit das einzige Vermögensrecht. Als zweites veräußerliches Recht ist das Forderungsrecht dem Eigentum zur Seite getreten. Eigentum und Forderungsrechte sind durch ihre Umwandlung in veräußerliche Rechte aus personenrechtlichen Befugnissen zu Vermögensrechten geworden. Dieser Vorgang ist es, der immer wieder seine Fortsetzung findet. Der Umkreis der Vermögensrechte ist daher veränderlich. Keine Gegenstände sind dagegen die Schulden. Die Schulden bilden vielmehr als die passiven Vermögensbestandteile den Gegensatz zu den Gegenständen. Der Gedanke, daß die Schuld vom Altschuldner an den Uebernehmer »veräußert« werden könne ist nach Sohm ein Ungedanke. Schulden sind keine Rechte! Verfügung über eine Schuld (Zuwendung einer Schuld) ist ein Widerspruch in sich selbst. Dieses Argument Sohms wäre nur dann stichhältig, wenn der Altschuldner als der Verfügende über die Schuld angesehen würde. Nach der oben dargelegten Auffassung ist aber nicht der Altschuldner, sondern der Uebernehmer als der Verfügende zu betrachten. Ueber die Ansicht Sohms, wonach die Schulden keine Verfügungsgegenstände sind, wird noch weiter unten die Rede sein.

b) Auf die echten Verfügungsgeschäfte finden alle Vorschriften des B. G. B. von der Verfügung uneingeschränkte Anwendung: die Rechtssätze von der causa der Verfügung, von der Verfügung des Berechtigten, von der Legitimation und von der Verfügung des Nichtberechtigten. Diese Rechtssätze können aber nach der Ansicht Sohms auf die Schuldübernahme nicht angewendet werden. Diese Behauptung ist nur teilweise richtig. Den die Rechtssätze von der causa sind auch auf die Schuldübernahme, wie unten näher zu zeigen sein wird, anwendbar. Die Anwendung auf die Schuldübernahme der Rechtssätze von der Verfügung des Berechtigten, von der Legitimation und von der Verfügung der Nichtberechtigten ist dagegen nur aus dem Grunde ausgeschlossen, weil ein jeder Dritte in Bezug auf eine fremde Schuld sich derselben Lage befindet. Jede Verfügung des Uebernehmers über die

Schuld des Altschuldners erscheint daher als Verfügung eines Berechtigten.

c) Die Begründung der Ansicht Sohms, daß die Schulden keine Gegenstände sind, folglich die Schuldübernahme nicht als ein Verfügungsgeschäft aufgefaßt werden darf, kann auch darin gefunden werden, daß die Auffassung, wonach das Vermögen nur aus aktiven Vermögensbestandteilen besteht, auch der Anschauung Sohms entspricht. Diese Auffassung des Vermögensbegriffes wurde bereits oben als unzutreffend bezeichnet.

Geht man dagegen von der richtigen Auffassung des Vermögensbegriffes aus, so könnte die Ansicht Sohms, welche als Verfügungsgegenstände hauptsächlich die veräußerlichen Rechte betrachtet, auch auf die Schulden ausgedehnt werden. Nicht nur die übertragbaren Rechte nämlich, sondern auch die übertragbaren (erwerbbaaren) Schulden wären dann zu Verfügungsgegenständen. Die letztere Auffassung widerspricht allerdings der Ansicht Sohms. Der Widerspruch aber ist nur scheinbar und äusserlich. Denn was ist die Schuldübernahme? Wie soll sie von dem dogmengeschichtlichen Gesichtspunkte aus aufgefaßt werden? Sie bedeutet einen großen Wendepunkt in der Auffassung des Wesens der Schuld. Bevor das Rechtsinstitut der Schuldübernahme durch die Rechtstheorie ausgebildet wurde, waren alle Schulden persönlich. Sie waren nicht übertragbar (erwerbbar). Die Loslösung der Schuld von ihrem Subjekte war unmöglich. Die Vermögensverschiebung, welche heute durch die Schuldübernahme bewirkt wird, konnte nur mittels Tilgung der alten Schuld und Entstehung einer neuen (Novation) herbeigeführt werden. Durch die Schuldübernahme dagegen, die eine Sukzession des Uebernehmers in die Schuld des Altschuldners zur Folge hat, übergeht heutzutage die Schuld von einer Person auf die andere ohne dadurch getilgt oder in ihrem Inhalte geändert zu werden. Mit der Entwicklung des Rechtsverkehrs wird die bisher persönliche Schuld in der Regel zu einer vermögensrechtlichen. Man darf nunmehr auch die Vermögensschulden den Schulden des Personenrechts entgegenhalten. Denn nicht alle Schulden können übernommen werden. Geht aber einmal die Verkehrsanschauung und ihr folgend die positive Gesetzgebung von der Auffassung aus, daß auch Schulden in der Regel übertragbar (erwerbbar) sind, so müssen auch die übertragbaren Schulden als Verfügungsgegenstände betrachtet

werden. Somit darf die Erwerbung der altschuldnerischen Schuld durch den Uebernehmer als ein Verfügungsgeschäft über einen Verfügungsgegenstand aufgefaßt werden.

Die echten Verfügungsgeschäfte sind zugleich Zuwendungsgeschäfte, d. h. durch gegenständliche Rechtsänderung den Geschäftsgegner einseitig bereichernde Rechtsgeschäfte. Sie bewirken eine unmittelbare Vermögensverschiebung, welche das Vermögen des Verfügenden mindert, das Vermögen des Geschäftsgegners vergrößert. Eine solche Vermögensverschiebung ist auch in der Schuldübernahme gelegen. Sie wird zwischen den Vermögen des Uebernehmers (des Verfügenden) und des Altschuldners (des Geschäftsgegners) bewirkt. Diese Vermögensverschiebung stellt sich als der juristische Hauptzweck der Parteien dar. Sie bildet das Wesen der Schuldübernahme. Der Umstand, daß nach der Schuldübernahme der Gläubiger und der Uebernehmer durch ein Obligationsverhältnis gebunden sind, ist nur eine Folge dieser Vermögensverschiebung. Die Anschauung, wonach die Schuldübernahme ein Verpflichtungsgeschäft sein soll, ist nur die Folge davon, daß man eine der Wirkungen der Schuldübernahme als ihr Wesen auffaßt.

Zum Tatbestand eines Verfügungsgeschäfts gehört nach Sohm nur die Uebereinstimmung der handelnden Personen über die Rechtsänderung selbst, nicht auch die Uebereinstimmung über die causa der Rechtsänderung. Aus ihrem eigenen Inhalt heraus sind die echten Verfügungsgeschäfte nicht bloß wirtschaftlich sondern auch rechtlich unverständlich. Die mit ihnen beabsichtigte Rechtswirkung kann verschiedener Art sein (Schenkungs Wirkung, Zahlungswirkung usw.). Welche Art der Rechtswirkung aber gewollt ist, kann aus der Zuwendung selber nicht entnommen werden. Diese reinen Zuwendungsgeschäfte (Verfügungsgeschäfte) sind nur Element eines rechtlich verständlichen Tatbestandes. Sie bedürfen der Ergänzung durch ein Kausalgeschäft, d. h. durch die Einigung über die causa. Kommt ein gültiges Kausalgeschäft nicht zustande, so ist das Verfügungsgeschäft ohne rechtlichen Grund und kann die Zuwendung nach den Vorschriften von der ungerechtfertigten Bereicherung zurückgefordert werden. Diese Rechtssätze, die direkt der Abhandlung Sohms über den Gegenstand entnommen sind, finden auch auf die Schuldübernahme uneingeschränkte Anwendung (§ 417 II. B. G. B., § 1407 I. A. B. G. B.).

Die echten Verfügungsgeschäfte sind nach der Ansicht Sohms in der Regel Verträge. Auch dieser Rechtssatz steht der Auffassung der Schuldübernahme als eines Verfügungsgeschäftes nicht im Wege.

Somit dürfte nachgewiesen worden sein, daß in der Schuldübernahme alle vier Begriffsmerkmale, durch welche Sohm den Begriff des Verfügungsgeschäftes kennzeichnet, enthalten sind.

In den obigen Ausführungen und insbesondere in den Ausführungen über die Auffassung der Schuld als eines Verfügungsgegenstandes wurden die durch Sohm geschaffene Begriffe benützt. Seine Auffassung des Unterschiedes zwischen den Vermögensrechten und den Rechten des Personenrechts ist von der herrschenden Lehre mit Recht verworfen worden. Dessen ungeachtet bedeutet das moderne Institut der Schuldübernahme einen Wendepunkt in der Auffassung des Wesens der Schuld. Vorher wurde die Schuld bloß als die passive Seite des Schuldverhältnisses betrachtet. Durch die Schuldübernahme ist sie zu einem Gegenstand des Verkehrs geworden. Denn durch die Erwerbung der Schuld (Schuldübernahme) kann auch eine unmittelbare Vermögensverschiebung herbeigeführt werden. Die Schuldübernahme ist eine Zuwendung, die an den Geschäftsgegner durch Abnahme seiner Schuld bewirkt wird. Die Schuld selbst wird als Äquivalent anderer Zuwendungen betrachtet. Ein Käufer kann den Kaufpreis nicht nur durch Barzahlung, nicht nur durch Zession seines Forderungsrechtes, sondern auch durch die Schuldübernahme entrichten. Durch die Regelung des modernen Institutes der Schuldübernahme wird durch die positiven Gesetzgebungen die Entwicklung der Verkehrsanschauung, des Rechtsverkehrs berücksichtigt, welche die möglichst große Beschränkung des Geldverkehrs bezweckt.

Die anfangs aufgeworfene Frage, ob die Schuldübernahme als Verfügungsgeschäft oder als Verpflichtungsgeschäft aufgefaßt werden soll, wird den obigen Erörterungen zufolge in folgender Weise beantwortet: Die Schuldübernahme ist ein abstraktes Rechtsgeschäft, mittels dessen der Uebernehmer über eine Schuld des Altschuldners unter Zustimmung des Gläubigers in der Weise verfügt, daß er sie erwirbt, d. h. daß er einen negativen Vermögensbestandteil vom altschuldnerischen Vermögen in das seinige hinüberleitet.

Dieser Auffassung der Schuldübernahme konnte der Einwand entgegengehalten werden, daß sie mit der zutreffenden Anschauung, wonach durch die Schuldübernahme der Uebernehmer an die Stelle

des Altschuldners tritt, nicht in Einklang gebracht werden kann. Nach der hier vertretenen Auffassung soll die Schuld aus einem Vermögen in das andere übertragen werden. Nach der Auffassung, die der herrschenden Lehre entspricht, soll dagegen durch die Schuldübernahme die Schuld selbst unberührt bleiben, es soll nur in dem passiven Subjekt des Obligationsverhältnisses ein Wechsel stattfinden.

Der Einwand ist nicht stichhältig. Es ist klar, daß beide Auffassungen darin übereinstimmen, daß durch die Schuldübernahme die Identität der Schuld nicht zerstört wird. Es ist weiters klar, daß die Uebereinstimmung beider Auffassungen sich auch darin äußert, daß beide den Unterschied, welcher zwischen dem Wechsel des passiven Subjekts eines bestehenden Schuldverhältnisses und der Entstehung (durch eine Verpflichtungserklärung) einer neuen Schuld existiert, zur Geltung bringen. Es ist endlich klar, daß zwischen diesen beiden Auffassungen auch insoferne ein Unterschied nicht besteht, als nach beiden feststeht, daß wer eine Schuld aus dem Vermögen des Altschuldners in das seinige überträgt, auch an die Stelle des Altschuldners in das bestehende Obligationsverhältnis tritt. Der Unterschied zwischen beiden Auffassungen ist nur ein folgender: Die allgemeine Auffassung, wonach in Folge der Schuldübernahme der Uebernehmer an die Stelle des Altschuldners tritt, begnügt sich mit der Konstatierung, daß die Schuldübernahme die Absicht der Parteien, die sich in dem Streben zur Hervorbringung einer Schuldnachfolge ausdrückt, verwirklicht. Die in dieser Abhandlung vertretene Auffassung der Schuldübernahme bemüht sich dagegen auch aufzuklären, wie die Schuldnachfolge juristisch zu Stande kommt. Anders ausgedrückt: die herrschende Lehre begnügt sich mit der Auffassung der Schuldübernahme als einer Schuldsukzession. Die hier vertretene Auffassung bemüht sich dagegen zu erklären, wie die Annahme der Sukzessionstheorie juristisch zu begründen ist. Diese Begründung ist in dem vorher Gesagten leicht zu finden. Jedes Verfügungsgeschäft bewirkt eine unmittelbare Verschiebung in Bezug auf einen bestehenden (aktiven oder passiven) Vermögensbestandteil. Die Wirkung eines jeden Verfügungsgeschäftes ist daher durch das Bestehen des Rechts des vorher Berechtigten oder durch das Bestehen der Schuld des vorher Verpflichteten bedingt. Somit bewirkt ein jedes Verfügungsgeschäft eine Rechtsnachfolge und

« dies sowohl in Bezug auf Rechte als auch in Bezug auf Schulden. Nur im Hinblick darauf, daß die Schuldübernahme sich als ein Verfügungsgeschäft über die bezügliche Schuld darstellt, darf sie auch als Schuldnachfolge aufgefaßt werden.

Würden sich diese Rechtssätze als richtig erweisen, so wäre auch das Problem der Schuldübernahme gelöst.

- 
25. KOT ST. **Pobyt Jana Kochanowskiego w Królewcu (na tle studiów zagranicznych poety). (Le séjour de Jean Kochanowski à Königsberg et ses rapports avec les études du poète à l'étranger).** Présenté dans la séance du 11 avril 1927.

Dans le volume VI<sup>e</sup> de la publication annuelle *Aus Posen kirchlicher Vergangenheit* paraissant à Leszno, Wotschke avait déjà publié en 1918 une lettre de Jean Kochanowski (Königsberg, 6 avril 1556), tirée des archives de Königsberg et adressée au duc Albert, ainsi que la réponse de celui-ci au poète (Ragnet, 15 avril 1556). L'auteur établit par des preuves que dans cette correspondance, il s'agit vraiment du grand poète et non d'une autre personne portant le même nom. Cet échange de lettres lui permit d'établir que de l'été 1555 à avril 1556, Jean Kochanowski a fait un séjour à la cour du duc Albert, qu'il y est resté jusqu'à ce que, atteint d'une maladie des yeux, il se fût décidé à partir pour l'Italie afin de s'y soigner, et que le duc de Prusse lui a offert un subside pour faire cette cure. Après avoir promis au duc de travailler »pour augmenter son prestige«, afin de le remercier ainsi de ses bienfaits, le poète ne lui témoigna sa reconnaissance que dans le *Proporzec* («Le Drapeau»; vers 13–28). Ce séjour n'était pas le seul qu'il eût fait à Königsberg; en effet, comme nous l'apprenons par le fait que le 9 avril 1552 il y a offert un livre à Grzepski, Kochanowski avait été déjà auparavant dans cette ville. L'auteur examine les circonstances qui ont attiré le poète à Königsberg pendant la période de recrudescence du mouvement protestant; du reste, ses frères avaient également fait des études dans cette ville.

Comme on ne saurait douter que Jean Kochanowski n'eût passé quelque temps à Königsberg en 1555 et 1556 et comme nous le voyons à Radom en juillet 1556, nous devons admettre que son premier séjour en Italie a tout au plus duré trois ans

et qu'il comprenait la période entre été 1552 et l'été 1555. Le séjour du poète à Padoue remplit les deux premières années de cette période, tandis que la troisième est occupée par le voyage pour visiter l'Italie, qu'il a entrepris probablement comme membre de la suite de Jean Christophe Tarnowski, ainsi qu'on peut en juger par certaines de ses élégies latines. Le second voyage à l'étranger, qu'il commença en été 1556, n'a dû être que de très courte durée, car en mars 1557, le poète est déjà de retour dans son pays, où il revient à cause de la mort de sa mère. Nous découvrons des réminiscences de ce voyage dans l'élegie à propos de l'abdication de Charles-Quint et dans l'indignation de Kochanowski à cause de l'expédition de Naples du pape Paul IV en automne 1556. Le troisième voyage de Jean Kochanowski, commencé en automne 1557, le mena encore une fois en Italie, notamment à Padoue, d'où il partit probablement en automne 1558, pour s'embarquer pour la France, qu'il visita en compagnie d'une personne inconnue, nommée Charles. L'auteur fournit des arguments à l'appui de la supposition, que ce guide inconnu n'était autre que l'humaniste flamand Charles Utenhove. Après avoir quitté France pour prendre part au partage de son patrimoine, le poète revint en Pologne, en mai 1559 et ne quitta plus son pays dans la suite.

Les deux séjours de Kochanowski à Königsberg, ainsi que le fait d'avoir dépendu du duc Albert, permettent à l'auteur d'expliquer les rapports nuisant le poète à la Réforme. Nous apprenons que l'ensemble de ses œuvres de jeunesse remontant à l'époque de ses études à l'étranger, porte l'empreinte de la sympathie qu'il avait pour le mouvement anti-romain et qu'il a surtout vécu dans les milieux favorables aux innovations religieuses. C'est le spectacle qu'offraient les guerres civiles en Occident, qui lui fit jeter un premier coup d'œil critique sur le bouleversement ecclésiastique et religieux, et c'est la crainte de voir éclater des troubles intestins dans son pays, qui devait mettre plus tard dans la *Zgoda* («La Concorde») et dans le *Satyr*, des paroles d'avertissement dans la bouche du poète, soucieux d'informer ses concitoyens sur les conséquences des discordes religieuses. Les influences qu'il subit pendant sa jeunesse qu'il avait passée dans une atmosphère hostile à l'Église, expliquent une série de traits caractéristiques qu'on retrouve dans les œuvres poétiques de Jean Kochanowski de l'époque plus avancée.

---

26. MAŃKOWSKI TADEUSZ, **August Moszyński, architekt polski XVIII. stulecia** (*August Moszyński, ein polnischer Architekt des XVIII. Jahrhunderts*). Présenté le 28 avril 1927 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

Auf Grund von Archivalmaterialien, welche in den fürstlich Czartoryskischen Bibliothek gefunden wurden, und der Sammlungen des Kupferstichkabinetts des Königs Stanislaus August, die vor kurzem aus Rußland zurückgebracht, nun in der Warschauer Universität aufbewahrt werden, entwirft der Verfasser einen Lebensabriß des bisher wenig bekannten Architekten August Moszyński. Die Zahl der polnischen Baumeister aus dem XVIII. Jh. wird also um einen neuen Namen vermehrt, den eines hochbegabten Schöpfers auf dem Gebiete der Barockarchitektur, der hervorragende Bauwerke in den südwestlichen Grenzgebieten Polens hinterlassen hat.

Moszyński war Sohn der natürlichen Tochter König Augusts, der Gräfin von Cosel, und des Großschatzmeisters Johann Kanty Moszyński und ging aus dem künstlerisch gessinnten Milieu Dresdens hervor. In Dresden im J. 1732 geboren, verbrachte er hier seine Jugendzeit. Die Familie Moszyński stand in engen, freundschaftlichen Beziehungen zu den Dresdener Baumeistern, Julius Heinrich Schwarze, dem Erbauer des Moszyńskischen Palais in Dresden, ferner Johann Christoff Knöfl, dem Erbauer des Palais des Grafen von Cosel, des Bruders der Frau Moszyńska. Den größten Einfluß auf seine künstlerische Entwicklung gewann jedoch Gaetano Chiaveri, der Erbauer der katholischen Hofkirche in Dresden.

Infolge seiner Verheiratung mit Theophila Potocka, der Enkelin des Krakauer Kastellans und Kronfeldherrn Josef Potocki, des Gönners des Dominikanerordens, kommt er in die Lage die von Potocki gestifteten kirchlichen Bauwerke zu entwerfen. Zu diesen gehört besonders die Dominikanerkirche in Tarnopol. (Fig. 1). Über dieses Bauwerk gibt es eine eingehende Monographie von Pater Wł. Żyła (Lemberg 1917), doch gelang es dem Verfasser nicht, den Schöpfer des Plans zu entdecken, da er eine Analogie unter den kirchlichen Bauwerken in den österreichischen Ländern suchte. Der von Moszyński entworfene Grundriß wurde beim Bau gänzlich beibehalten, doch eine vollständige Umgestaltung erfuhr im

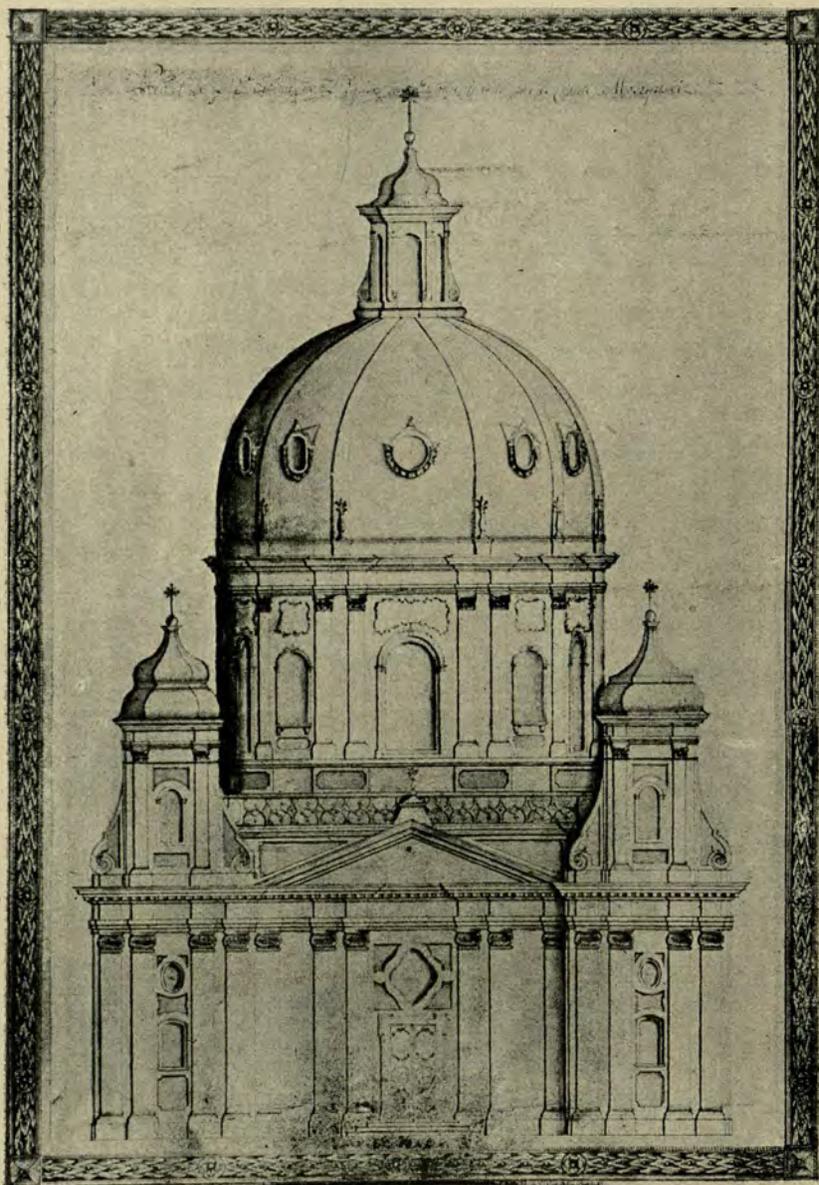


Fig. 1. Moszyński's Entwurf für die Dominikaner Kirche in Tarnopol.

Laufe der sehr langen Bauzeit der Plan der Fassade. Dominant wurde an Stelle der auf hohem Tambour ruhenden Kuppel wie in der Peterskirche in Rom die Fassade, welche durch Eingliederung von zwei hohen Türmen bedeutend erhöht wurde. Hiedurch wurde der Schwerpunkt des ganzen Bauwerkes auf die Fassade verlegt. Diese Abweichung von den Plänen Moszyńskis dürfte unter dem Einfluß eines Faktors erfolgt sein, als welcher der polnische *genius loci* zu betrachten ist. Die Stilformen der Gotik und des Barocks berühren sich in der polnischen kirchlichen Architektur, da die Renaissance sich fast ausschließlich auf weltliche Bauwerke beschränkt. Diese Formen sind auch auf polnischem Boden ammeisten verbreitet und ammeisten heimisch geworden, besonders in den zahlreichen Kirchen in der Provinz, deren Formen oft vergrößert und entstellt erscheinen. Unter ihnen herrschen besonders zwei Typen vor, der turmlose mit ausgebautem Giebel nach dem Vorbilde der Kirche il Gesù von Vignola, und ein zweiter mit zwei in die Fassade eingebauten Türmen. Der letztere hat bei der Änderung des Entwurfes von Moszyński bei der Ausführung der Dominikanerkirche in Tarnopol entscheidend mitgewirkt.

Ein zweites Werk Moszyńskis ist die von der Witwe des Hetmans Josef Potocki im J. 1752 gestiftete Kirche in dem Städtchen Mikulińce, (Fig. 2) die bisher nur wenig Beachtung gefunden hat. Als Vorbild für diese Kirche diente die »katholische Kirche« in Dresden, ein Werk Chiaveris. Auch hier ist man von dem ursprünglichen Plan in mancher Hinsicht während der 18 Jahre lang dauernden Bauzeit abgewichen, was in dem ganzen rokokuartigen Charakter der Fassade zum Ausdruck kommt, da es sich hier um mehr malerische Wirkung derselben in ihrer Dekoration handelte, im Vergleich mit der linearen Konzeption des Planes von Moszyński, ferner in der abweichenden Gestaltung des Fassadengiebels usw. Die Kirche von Mikulińce setzt den Beschauer in Verwunderung wegen ihres stilgemäßen und harmonischen Eindrucks, der Leichtigkeit und Anmut der Fassade, welcher der übrige Teil der Kirche weniger angepaßt erscheint. Allenfalls macht die Kirche nicht den Eindruck eines für ein weltentrücktes Grenzstädtchen bestimmten Bauwerkes.

In der zweiten Hälfte seiner Wirksamkeit entfaltet Moszyński eine rege Tätigkeit im Auftrage des Königs Stanislaus August. Er wurde nach der Thronbesteigung des Königs zum Direktor

der königlichen Bauwerke ernannt, doch sollte sein Wirken nicht sehr erfolgreich sein. So wurde der Umbau des Palais von Ujazdow,

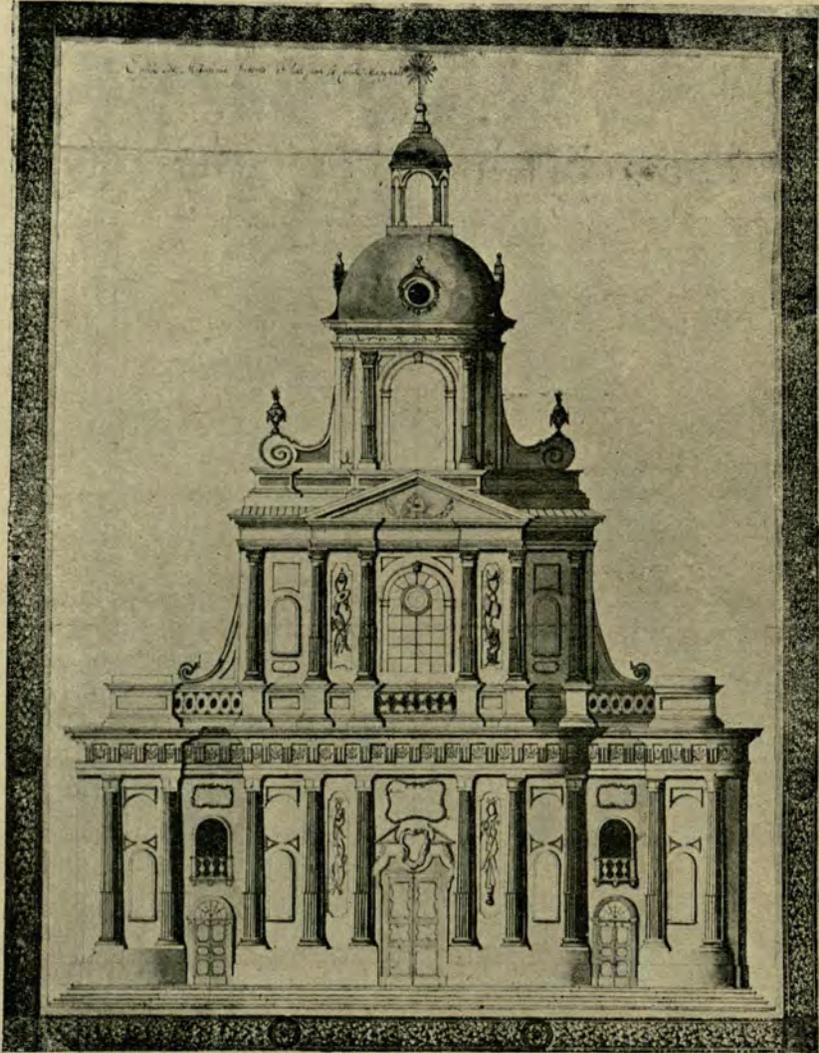


Fig. 2. Moszyński's. Entwurf für die Kirche in Mikulince.

der zur königlichen Residenz umgestaltet werden sollte, auf Moszyński's Anraten aufgegeben.

Ein weiterer Plan Möszyńskis bestand darin, die Kanäle und Teiche des königlichen Palastes Łazienki bei Warschau genügend mit Wasser zu versorgen. Zu diesem Zwecke konstruierte er eine »hydraulische Maschine«. Endlich befaßte er sich mit dem Plan einer Rekonstruktion der St. Johanneskathedrale und des Baues der Basilianerkirche in Warschau. Als er im J. 1765 zum Leiter des königlichen Theaters ernannt worden war, widmete er sich dem Theater mit Leib und Seele, entwarf sogar selbst Theaterdekorationen für einige Dramen und eine Reihe von Plänen für den Neubau des Theaters in mehreren Varianten, je nachdem welcher Platz für das neue Gebäude bestimmt wurde. Einige von diesen Plänen verraten eine deutliche Anlehnung an den Entwurf von Giuseppe Bibiena vom J. 1753, in anderen ist wieder der Einfluß von Victor Louis, besonders in der Dekoration, unverkennbar, alle aber stehen unter dem Einfluß der Tendenzen des klassizistischen Stils, welcher den Neigungen des Königs selbst entsprach. Moszyński, der anfangs vom Barockstil beeinflusst war, lenkte also allmählich in die Bahn des klassizistischen Stils ein.

Ein tragisches Schicksal wurde dem Künstler nicht erspart. Er entstammte ja einer hocharistokratischen sächsisch-polnischen Familie und war infolge seiner »augusteischen« Gesinnung zur Prunkenfaltung geneigt; seine unglückliche Verheiratung, unvorsichtige Geldgebarung führten seinen wirtschaftlichen Ruin herbei, und es blieb ihm später keine Demütigung erspart. Er starb im Jahre 1785 auf einer Reise in Italien.

Kein einziger von seinen Entwürfen im klassizistischen Still gelangte zur Ausführung, und seine Wirksamkeit als Architekt beschränkt sich auf Kirchenbauten im Barockstil: die Dominikanerkirche in Tarnopol und die Kirche in Mikulińce.

- 
27. MICHALSKI KONSTANTYN (Ks). **Nowa fizyka a różne kierunki filozoficzne w XIV wieku.** — (*La physique nouvelle et les différents courants philosophiques au XIV<sup>e</sup> siècle*). Présenté dans la séance du 16 mai 1927.

Les recherches de Duhem ont profondément modifié nos opinions sur la philosophie du XIV<sup>e</sup> siècle, en montrant que cette époque a donné naissance aux idées qui devaient fécon-

der plus tard le génie de Léonard de Vinci. Mais Duhem s'est frayé une voie à travers un amas encore inexploré d'imprimés ou de manuscrits et il l'a fait de son point de vue de physicien; on trouve donc dans ses travaux des lacunes qu'il faudra combler peu à peu, ainsi que certaines erreurs qu'on devra corriger dans la suite. Je me propose dans le présent travail, de fournir quelques renseignements complémentaires sur ces questions, tout en restant sur le terrain de mes recherches gnoséologiques, de sorte que cette étude doit être considérée comme la continuation de mes recherches antérieures. On ne tardera pas à s'apercevoir: les idées qui président au développement de la physique nouvelle, ont surgi plus tôt au cours du XIV<sup>e</sup> siècle et elles ont eu une répercussion plus profonde, que ne l'avait supposé d'abord Duhem. J'exposerai les résultats de ces recherches, en restant fidèle au schéma adopté précédemment. Pour fixer certains détails bibliographiques concernant la production littéraire des auteurs dont je compte m'occuper, je parlerai en premier lieu des résultats assez nombreux de mes recherches sur les manuscrits.

#### I. Les manuscrits.

1. François de Pignano (Franciscus de Marchia). Le cardinal Ehrle a déjà énuméré un nombre assez considérable de manuscrits (P. v. Candia, p. 253), qui contiennent le commentaire de François de Marchia sur P. Lombard. Quant à moi, j'ai tâché de classer les manuscrits par groupes, en m'appuyant sur les analogies des textes. L'un de ces groupes comprend les Mss. Neapol. VII., C. 27, Bibl. Nat. Par. F. l. 3071, Troyes 767; tandis qu'il faut ranger dans l'autre les Mss. Neapol. VII., C. 23. Bibl. Nat. Par. F. l. 3072, F. l. 15852, Cod. Vat. lat. 1096. Au premier coup d'oeil, le premier groupe se distingue du second par un prologue beaucoup plus long; en effet ce prologue comprend 11, voire même 15 questions, si l'on tient compte des questions subordonnées; en revanche le prologue de l'autre groupe n'en contient que 6. Cette différence dans la disposition des matières du prologue, a dû frapper le copiste du Ms. Troyes 767, puisque, malgré l'identité de certaines questions, il a copié l'un et l'autre type de prologue. Lorsque nous comparons les textes de ces deux groupes, nous ne tardons pas à constater des différences nombreuses: dans le premier, le texte du l.<sup>r</sup> est en général

plus correct; c'est du moins ce qui paraît résulter de la comparaison des Ms. Bibl. Nat. Par F. l. 3071 et F. l. 3072. Je n'ai cependant pas fait de tous les manuscrits une étude assez approfondie pour porter un jugement définitif sur ce sujet; je formulerai seulement l'hypothèse que le livre I a dû être revu par l'auteur, de sorte que dans les manuscrits du premier groupe, il contient non seulement plus de *questiones*, mais que son texte est également plus court que dans les *reportata* du second groupe.

2. Walter Burleigh. En tête de la liste des écrits de Burleigh, je mets les traités sur la logique, pour la raison que le Cod. Vat. lat. 2146 fournit une base pour établir la chronologie de l'activité littéraire de cet auteur. Ce manuscrit contient un commentaire sur *Porphyre* (Quoniam de dictis in logica intendo), un autre sur les *Catégories* (Circa librum praedicamentorum est sciendum, quod verbum), un troisième sur les six *Principia* de Gilbert de la Porrée (Forma est compositioni contigens), puis un commentaire sur le *Peri hermeneias* (Primum oportet constituere, quid sit nomen). Mais pour nous, c'est le colophon par lequel finit ce recueil, qui mérite surtout d'attirer l'attention: Completa est haec expositio quinta die mensis Augusti anno dni 1337 et anno exponentis 62. Nous apprenons ainsi d'abord l'année (1275) où naquit le maître d'Oxford; nous sommes aussi renseignés sur la date où fut composé le commentaire sur la *Vetus ars*, si longtemps et si fréquemment employé dans les écoles au moyen âge. Cette date nous permettra de nous orienter dans la chronologie des autres écrits de Burleigh. Nous ne nous étonnerons donc plus des attaques fréquentes dirigées par Burleigh contre Ockham; car le *Venerabilis Inceptor* avait déjà publié avant 1337 toutes ses oeuvres philosophiques. Notre intérêt n'est pas éveillé au même degré par le fait que le commentaire sur *l'Isagoge* se trouve également dans les Mss.: Vat. lat. 2147, fol. 1<sup>v</sup>—18<sup>v</sup>, Vat. lat. 3048, fol. 1<sup>r</sup>—20<sup>v</sup>, St. John C. 100, 3 (Cambridge); que le commentaire sur les *Catégories* est conservé dans les Mss.: Vat. lat. 2147, fol. 20<sup>r</sup>—80<sup>r</sup>, Vat. lat. 3048, fol. 21<sup>r</sup>—88<sup>r</sup>, St. John C. 139, 3; que le Ms. Peterhouse 184, 6 (Cambridge) contient le commentaire sur Gilbert de la Porrée, enfin que dans le Cod. Vat. lat. 2147, fol. 31<sup>r</sup>—102<sup>v</sup>, dans le Cod. Vat. lat. 2148 et dans le Cod. Vat. lat. 3048, fol. 89<sup>r</sup>—111<sup>v</sup>, on trouve le commentaire sur le *Peri hermeneias*.

Moins favorable fut le sort des manuscrits contenant les autres parties de l'*Organon*: il se pourrait bien que leur petit nombre expliquât pourquoi ces oeuvres ne furent pas imprimées. On pourrait commencer la recherche du commentaire sur les Premières *Analytiques*, par le Cod. Vat. lat. 901, fol. 17<sup>r</sup>—19<sup>r</sup> et par le Ms. Gonville C. 668, 8, mais il semble qu'on n'y trouve que des abrégés de cet ouvrage. Le Cod. Vat. lat. 2146 (fol. 89<sup>r</sup>—111<sup>r</sup>) et le Ms. Crac. Bibl. Jag. 2229 (fol. 114<sup>r</sup>—149<sup>r</sup>), contiennent le commentaire sur les Secondes *Analytiques* (*Secundum sententiam philosophi in moralibus*) et l'on trouve le commentaire sur les *Topiques* dans le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 113<sup>r</sup>—204<sup>r</sup> (*Aristoteles intendens dare*). Si nous ajoutons à ce qui précède, que le commentaire sur le *De sophisticis elenchis* est conservé dans le Ms. Gonville 668, 6, nous aurons épuisé toute la liste des commentaires de Burleigh sur l'*Organon*. Disons en passant que déjà avant l'année 1337, Burleigh avait probablement publié d'autres commentaires sur les différents traités que contient l'*Organon*. Je crois en trouver la preuve dans le Ms. Gonville 668, où nous voyons un commentaire sur le *Peri Hermeneias*, composé déjà en 1301 (*Quaestiones datae a M. Valtero de Burley super librum Periarheneias a. d. MCCC primo. Init.: Quaeritur, utrum verbum primo significat*). Ajoutons encore que le commentaire sur les Secondes *Analytiques* que nous connaissons par une édition imprimée en 1497 à Venise, diffère de celui que contiennent le Ms. Vat. lat. 2146 et le Ms. Bibl. Jag. 2223. Le colophon qui accompagne cet imprimé, mérite déjà de retenir l'attention: *Conclusiones cum probationibus datae a magistro Gualtero Burleo Venetiis 1497* (*Init.: Omnis doctrina... Omnis cognitio nostra vel est sensitiva vel intellectiva*). En comparant le texte imprimé de Burleigh avec les commentaires bien connus de Robert Grosseteste sur les *Analytiques Postérieures*, je me suis rendu compte que Burleigh n'a fait qu'entourer de sa propre glose les *conclusiones* de Grosseteste qu'il cite à peu près textuellement. Encore faut-il remarquer que le commentaire imprimé de Burleigh n'est qu'un abrégé du texte conservé en manuscrit.

En dehors de son commentaire sur l'*Organon*, Burleigh a composé une série de menus traités en rapport avec les *Parva logicalia* et avec le courant dialectique de l'époque. Je citerai en premier lieu, les traités intitulés dans certains manuscrits *De*

*puritate artis logicae* (Cod. Vat. lat. 2146, fol. 211<sup>r</sup>—234<sup>v</sup>, Bibl. N. Par. F. l. 16130, Florent. Laurent. S. Croce Plut. XII, sin. Cod. 2, fol. 167<sup>r</sup>—203<sup>r</sup>, Erfurt Fol. 120, 1 (Init.: Suppositis significatis...)). Il faudrait citer immédiatement après, deux traités *De universalibus*, qui furent l'objet de très fréquentes attaques des nominalistes du XIV<sup>e</sup> siècle, parce que l'universel y était considéré comme quelque chose d'extramental, soit comme un *universale in re*. Nous trouvons ce traité dans le Cod. Vat. lat. 2151, fol. 119<sup>r</sup>—126<sup>v</sup>, Vat. lat. 3048, fol. 121<sup>r</sup>—130<sup>r</sup>, Marciana LVI, LXXI, Ma, (Init.: Circa universalialia sunt dubitationes non paucae). Le Cod. Vat. lat. 2151 contient aux folios 127—131, un traité *De universalibus* (Nota, quod est dare universalialia ex parte rei), différent du précédent, mais non un traité *De formis*, quoi qu'en dise l'inscription sur le fol. 127<sup>r</sup>. L'opuscule *De ideis*, que contient le Ms. Erfurt, quarto 312. 14 (Liceat perumper discernere), est différent de l'un et de l'autre traité. Le petit traité *De divisione entis*, ne m'est connu que par le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 249<sup>v</sup>—250<sup>r</sup>, (Circa divisionem entis), de même je connais le *De relativis* par le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 248<sup>r</sup>—249<sup>v</sup> (Circa relativa est sciendum) et le *De toto et parte*, par le Cod. Vat. lat. 2146, 250<sup>r</sup>—260<sup>v</sup> (Intelligendum, quod totum). Je dois encore ajouter que le *De syncategorematis* est conservé dans le Ms. Erfurt quarto 276, 3 (Quaeritur de obliquis, utrum possit fieri), le *De modis definiendi*, dans le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 244<sup>r</sup>—245<sup>v</sup> (Sciendum, quod duplex est modus definiendi), le *De probationibus* dans le Ms. Erfurt, quarto, 276, 2 (Quoniam innata est nobis), enfin qu'on trouve le *De consequentiis* dans le Ms. Bibl. Nat. Par. F. l. 16130 (In hoc tractatu), dans le Ms. Florent, Laurent. S. Croce Plut. XII, sin. Cod. 2, fol. 203<sup>v</sup>—212<sup>r</sup> et dans le Ms. Bruges 500, fol. 95<sup>r</sup>—101<sup>v</sup>. Je cite tous ces titres, pour conclure que Burleigh accablait le monde scientifique de son époque, d'une masse d'opuscules sans importance, dont souvent on ne connaît aujourd'hui qu'un seul exemplaire.

Les opuscules de Burleigh intitulés *De obligationibus*, *Sophismata* et *Insolubilia*, sont d'un plus grand intérêt pour l'historien de la logique médiévale, parce qu'ils se rattachent à la riche littérature de l'époque qui traite le même sujet. En ce qui concerne le *De obligationibus*, il faut distinguer le grand traité [Marciana Z. LCCCII., fol. 151<sup>r</sup>—240<sup>v</sup> (Obligatio secundum quod nos)],

de son abrégé [Bibl. Nat. Par. F. l. 16130 fol. 110<sup>v</sup> 115<sup>a</sup> (Obligatio secundum quod nos)], ainsi que du du petit traité [Marciana Z. LCCCL, fol. 47—57 (In disputatione dialectica duae sunt partes sc. opponens et respondens)]. Dans le Ms. Marciana Z. LCCCLII, les *Obligationes* ne forment qu'un tout avec les *Sophismata* (fol. 1—150, Init.: Circa signa universalialia quatuor proponimus): il porte le titre de *Flores totius logicae*. On voit en outre les *Sophismata* conservés comme traité à part dans le Ms. Erfurt, quarto 276, 4, tandis qu'on trouve les *Insolubilia* dans le Ms. Bibl. Nar. F. l. 16130, F. l. 16617. (Circa insolubilia).

Les écrits suivants de Burleigh concernent la métaphysique générale: *De ente et essentia*, (Ms. Erfurt. quarto 312, 16); *De causa individuationis*, (Ms. Erfurt. quarto 312, 15); *De potentia activa et passiva*, [Cod. Vat. lat. 2146, fol. 245<sup>r</sup>—247<sup>v</sup> (Sciendum, quod duplex est potentia)]; *De Deo natura et arte*, [Cod. Vat. lat. 2146, fol. 247<sup>v</sup>—248<sup>r</sup> (Intelligendum est, quod in universo)].

Le commentaire de Burleigh sur la Physique d'Aristote se retrouve dans un groupe plus vaste de manuscrits. Comme point de départ, je choisis le Ms. Bibl. Florent. Naz. Conv. Soppr. A. 1, 1361 (Aristoteles determinaturus), parce que au fol. 176<sup>v</sup>, on trouve une sorte d'introduction au livre VII, sous la forme d'une préface destinée aux *magistri* de Paris, avec un hommage au fameux bibliophile Richard Bury, évêque de Durham: Carissimis amicis suis et dominis magistris et scholaribus parisiis in philosophia studentibus de burley anglicus vestrae universitatis alumnus salutem... Rogatus per Reverendum in Christo patrem, dominum Riccardum dumelinensis sedis epum augmentationibus scientiae ferventissimum zelatorem... ut cum dudum studens parisiis VI libros primos physicorum Aristotelis exposuerim, complerem super duos libros residuos opus illud, factus sum timidus et perplexus, nam cum mihi advesperascit et accelerem ad vitae transeuntis occasum, mihi vix super huiusmodi... scribere. Sed longe durius tanti patris precibus... contradicere... Septimi igitur et octavi physicorum expositionem sic disposui tenendo modum et ordinem, quem tenui in VI libris praecedentibus... Excepto, quod, ut sciatur facilius, quae pars et particula declarata, innuando quaestiones dictorum duorum librorum distinguo quaestiones principales a conclusionibus annexis, quod in aliis operibus non solebam (fol. 176<sup>v</sup>—177<sup>v</sup>). Dans le Ms. Marciana Z. LCCV.,

B. fol. 243<sup>r</sup>, la préface s'adresse directement à l'évêque Richard: Tenendo igitur modum et ordinem, quem in exponendo librum Ethicorum tenui, prout mihi praecepit paternitas vestra reverenda, pono primo quaestiones principales huius libri, quae sunt quatuor, secundum quod dicit Comentator Averroës comento 51 huius septimi. Quaestio 1: an omne motum habeat motorem, 2... 3: an omnis motor sit simul cum eo, quod ab eo movetur... 4... Dans la première et la troisième des questions mentionnées, Burleigh s'occupe de la théorie de l'*impetus* et pour la première, il semble bien céder aux influences sceptiques dans sa conception du mouvement. Mais ce qui m'intéresse pour l'instant, c'est la réclation du commentaire sur la Physique. Il résulte en effet de la préface au livre VII (au fol. 176<sup>v</sup> du manuscrit de Florence), que Burleigh n'avait d'abord écrit de commentaire que sur six livres de la Physique; ce n'est qu'après avoir commenté l'*Ethique* à Nicomaque, qu'il reprit ses anciens travaux, auxquels il appliqua une méthode différente de la première. Pour confirmer cette vue, nous pouvons citer le Cod. Vat. lat. 2148 (Aristoteles determinaturus) dans lequel nous voyons conservé le commentaire primitif des six premiers livres seuls. Quant au Cod. Vat. lat. 2150, bien que l'on y trouve huit livres, il n'a pas la préface du livre VII, ni la disposition caractéristique du texte en *quaestiones*, tout au commencement du livre. Nous nous en tiendrons par conséquent aux Mss.: Marciana Z. LCCLV, B., Florent. Bibl. Naz. 1361, A. 1 et 1362, D. 1. Le Ms. Balliol l. 91 contient également ce commentaire, et Coxe est seul responsable du changement de *initium* dans le Catalogue (Ab isto determinatur, au lieu de: Aristoteles determinaturus).

A la physique se rattache une série de petits traités. On débattait très volontiers au XIV<sup>e</sup> siècle, la question de l'intensité des formes et l'on donnait d'habitude le titre *De intensione et remissione formarum* aux opuscules consacrés à ce problème. Le traité de Burleigh, où il s'occupe de ce sujet, est conservé dans le Cod. Vat. lat. 2184, fol. 57<sup>r</sup>—70<sup>v</sup>, 2185, fol. 21<sup>r</sup>—23<sup>r</sup>, 3026, fol. 1<sup>r</sup>—14<sup>r</sup> (In hoc tractatu intendo perscrutari de causa intrinseca susceptionis magis et minus). Ce traité a manifestement vite perdu son importance; en effet le copiste du Cod. Vat. lat. 2185 écrit au fol. 23<sup>r</sup>, qu'il cesse de le transcrire, car c'est en pure perte qu'il écrirait des choses que personne n'admet plus:

plus non scribo de hoc tractatu, quia frustra esset, cum nunc nihil teneatur de eo, quod ipse ponit. Un opusculé à part, *De qualitatibus*, que contient le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 245<sup>r</sup>—245<sup>v</sup>, traite des qualités en général (Sciendum, quod quatuor sunt species qualitatis), un autre nous entretient de leur intensité (Cod. Vat. lat. 2148, fol. 71<sup>r</sup>—75<sup>v</sup>, Prag. III., B. 10, fol. 140<sup>r</sup>—152<sup>v</sup> (Utrum qualitas suscipiat magis et minus). Il faut ranger dans le même groupe un opusculé intitulé *De instanti*, qu'on trouve dans le Cod. Vat. lat. 3028, fol. 14<sup>r</sup>—16<sup>v</sup>, ainsi que dans le Ms. Bibl. Nat. Par. F. l. 16401, fol. 120<sup>r</sup>—125<sup>v</sup>, F. l. 14514, fol. 346<sup>r</sup>—349<sup>r</sup> (Quaeritur, utrum sit dare primum instans rei).

Dans le petit traité *De formis*, nous voyons Burleigh réfuter la thèse d'Ockham sur l'identité de la substance et de la quantité (Cod. Vat. lat. 2146, fol. 235—244. Init.: Notandum, quod materia prima); il commente le *De substantia orbis* dans le Cod. Vat. lat. 2151, fol. 219<sup>v</sup>—232<sup>r</sup> (Prohemium huius libri continet duas partes).

Burleigh a exprimé ses idées sur l'âme dans le traité *De anima*, que nous trouvons dans le cod. Vat. lat. 2151, fol. 1<sup>r</sup>—88<sup>r</sup>, et dans le Ms. Balliol. C. 92 (Sicut, dicit Themistius primo huius). Il faut considérer comme un complément du commentaire sur le *De anima*, le petit opusculé intitulé *De potentiis animae* (Ut dicit philosophus secundo de anima) que contiennent les Mss: Gonville 668, 3, Marciana LVI., CLX. Ma, A. 5, fol. 67—73, Vat. lat. 2151, fol. 109<sup>r</sup>—117<sup>v</sup>, Vat. lat. 2146, fol. 252<sup>v</sup>—256<sup>v</sup>, Vat. lat. 901, fol. 163<sup>r</sup>—168<sup>v</sup>, Balliol C. 93. Les *Parva naturalia* sont conservés dans les Mss. Erfurt quarto 312, Vat. lat. 2151, fol. 88—108, le *De sensibus*, dans le Cod. Vat. lat. 2146, fol. 250<sup>v</sup>—251<sup>v</sup> (Nota, quod in homine sunt quinque sensus), le *De motibus animalium* dans le Cod. Vat. lat. 2151, fol. 239<sup>r</sup>—244<sup>r</sup> et dans le Ms. Erfurt., quarto 312, 13 (Secundum philosophum 3<sup>o</sup> Phisicorum).

Au point de vue de la doctrine, le commentaire sur le *De coelo et mundo* dans le Cod. Vat. lat. 2151, fol. 171<sup>r</sup>—219<sup>v</sup>, éveille à un plus haut degré notre intérêt que le commentaire sur le *De generatione et corruptione*, dans le Cod. Vat. lat. 2151, fol. 149<sup>r</sup>—171<sup>r</sup>. — Il faut encore mentionner un traité qui dans les manuscrits se présente sous des titres différents; dans le Ms. Erfurt. O., 76, 10, il est intitulé *De naturalibus*; il figure comme *Quod-*

*libetum de speciebus* dans Marciana LVI., CLX., Ma 4 fol. 49—96, et comme *De augmentatione formarum* dans le Cod. Vat. lat. 817, fol. 203<sup>r</sup>—223<sup>r</sup>; enfin il est anonyme et sans titre dans le Ms. Brit. Mus. Harley 3243, fol. 100. (In prima quaestione quarti dixi quaedam, quae aliquibus falsa... videbantur. Ideo ad requisitionem sociorum in scriptis redigam). Le Cod. Vat. lat. 2148, fol. 46<sup>r</sup>—57<sup>r</sup>, contient le même petit traité, toutefois le commencement du texte y fait défaut. Nous avons là très probablement une dispute entreprise par Burleigh comme *principium* sur le livre IV de Lombard, rédigée ensuite par écrit, pour satisfaire les bacheliers qui faisaient des cours en même temps que lui (socii concurrentes). Cet opuscule traite des changements chimiques qui se produisent dans les corps et s'occupe également de l'intensité des qualités. Les renseignements variés épars dans la dispute, sont plus intéressants que le fond même de celle-ci. Nous apprenons entre autres que Burleigh avait non seulement fait des cours à Oxford et à Paris, mais qu'il a également enseigné à Toulouse (Quando autem et in quibus formis est dare primum vel ultimum et in quibus non, patet in primo quolibet meo tholosae determinato... Cod. Vat. lat. 1817, fol. 215<sup>v</sup>). Il résulte également du texte que, sinon toujours, du moins dans certains cas, les bacheliers répondaient par écrit aux objections; les réponses non formulées par écrit, parvenaient à la partie adverse sous forme de *reportata* (Ad secundum argumentum respondet (socius) uno modo in dogmatibus non scriptis, alio modo in dogmatibus scriptis. In dogmatibus non scriptis, secundum quod mihi reportatur, dicit... Marciana, LVI., CLX., fol. 56<sup>r</sup>).

Avant de finir cette revue des écrits de Burleigh, je veux encore faire deux remarques, dont la première concerne leur chronologie. Si nous prenons comme point de départ l'année 1337 où parut le commentaire sur la *Vetus ars*, nous pouvons fixer par là-même l'époque de la composition du traité *De universalibus* à une date ultérieure à cette année, puisque dans la *Vetus ars*, nous voyons seulement annoncer l'intention de l'écrire (De ista tamen materia apparebit in tractatu *De universalibus* deo concedente. Praedicamenta, Venetiis 1485, fol. d—f). Les années 1333—1345, pendant lesquelles Richard Bury fut évêque de Durham, sont un autre point de repère qui nous permet de nous orienter dans la chronologie de l'activité littéraire de notre

auteur. Il appert en effet de la dédicace et de différentes circonstances mentionnés dans les écrits de W. de Burleigh, que ses commentaires sur l'Éthique, sur le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> livre de la Physique et sur la Politique, sont en rapport avec la personne de ce prélat. Enfin dans la traité *De puritate artis logicae* ou *De suppositionibus*, Burleigh nous dit que dans sa jeunesse, il a composé un opuscule, dans lequel il a traité en détail les différentes fonctions de substitution. Si nous ne perdons pas de vue que le traité *Peri hermeneias*, tel que nous le connaissons par le Ms. Gonville C. 668, a été composé déjà en 1301, nous pouvons admettre par hypothèse que le premier traité sur les fonctions de substitution, a été écrit vers la même époque. Ce traité a été attaqué par Ockham dans son commentaire sur les Sentences (V. mon étude sur »Les courants critiques«, p. 46); de son côté Burleigh a répondu à cette critique dans le commentaire sur la *Vetus ars*, dans le traité *De universalibus* et dans le *De puritate artis logicae*. Dans le livre VII de la Physique, Burleigh a du reste pris position lui-même contre la théorie de l'*impetus*, proposée par Ockham. Ainsi, cette revue des écrits de notre philosophe sert encore à éclairer les origines de l'activité littéraire d'Ockham sur le terrain d'Oxford.

La dernière remarque a trait aux commentaires et aux recueils d'axiomes ou *Auctoritates*, en rapport avec différents domaines de la science. On trouve les uns et les autres dans les manuscrits conservés à Erfurt (v. p. ex. Fol. 297). Les axiomes et les conclusions qui se trouvent à la fin de chaque livre du commentaire de Burleigh sur l'Éthique à Nicomaque, peuvent servir de point de départ pour la recherche de ses écrits authentiques. Dans l'ensemble, l'oeuvre de Burleigh appartient à la littérature des manuels. C'est même probablement lui qui a suscité un courant analogue dans le camp des nominalistes, où Ockham fut le premier à le suivre. Avec le temps, l'influence de Burleigh ne fit que baisser partout, sans excepter l'école réaliste et seul son petit traité *De civis et moribus philosophorum*, fut longtemps employé dans les écoles, même après le déclin du moyen âge.

3. Robert Holkot. Je me propose de donner ici un exposé des idées lancées par Holkot, idées dont l'influence a été si forte aussi bien à Oxford qu'à Paris. Toutefois les questions con-

cernant ses écrits sont restées jusqu'ici tellement embrouillées, qu'on ne saurait guère donner un aperçu de sa philosophie, sans s'être préalablement entendu sur l'authenticité de ses oeuvres. Comment citerait-on p. ex. ses *Determinationes*, tant qu'on n'est pas sûr qu'elles sont vraiment de lui? L'édition lyonnaise des oeuvres d'Holkot (1497), parue chez Truchsel, comprend les écrits suivants: 1) Les *Quaestiones* sur les Sentences (fol. a—1<sup>r</sup>, fol. 0—5<sup>v</sup>), 2) les *Sex articuli* (fol. 0—5<sup>v</sup>—fol. 0—10<sup>v</sup>), 3) le *De imputabililate peccati* (fol. A—1<sup>r</sup>—B—8<sup>r</sup>), 4) les *Determinationes*. Comme le traité *De imputabilitate* offre moins d'intérêt au point de vue philosophique et comme les *Sex articuli* se rattachent au commentaire sur les Sentences, je ne compte m'occuper ici que du commentaire d'Holkot sur P. Lombard, ainsi que de ses *Determinationes*.

A. Dans la préface adressée au célèbre Célestin Marc de Bénévent, Jodocus Badius déclare qu'avant d'être mis sous presse, le texte du commentaire d'Holkot sur P. Lombard, avait été revu par Augustin de Ratisbonne, de l'ordre des ermites de Saint Augustin, le même qui avait déjà révisé précédemment le texte des Dialogues d'Ockham et celui de son commentaire sur les Sentences. La tâche d'Augustin de Ratisbonne était ardue, car les manuscrits se trouvaient dans un état déplorable. (Subtillissimas dico M. Roberti de holcot super libros Sententiarum disquisitiones... incredibili siquidem labore fere ab interitu redemptae sunt... F. Augustinus de Ratispona ord. frum. eremit. s. Augustini... cum superioribus annis dialogon M. Guillhelmi de Ocham et quaestiones super quatuor Sententiarum libros diligentius recognovisset..., has... super quatuor Sententiarum Roberti de holkot et de imputabililate quaestiones castigavit). Dans le texte-même, nous lisons également des réflexions de l'éditeur, sur différentes déficiences des manuscrits dont il s'était servi. Nous trouvons une note de ce genre dès le début de la première *quaestio* (Nota, quod iste articulus IV est diminutus et incompletus, sed nusquam est reperire completum. fol. a—4<sup>r</sup>), puis une autre au début de la seconde (Quaestio secunda, quam non omnes codices habent... de obiecto credendi).

Les lacunes observés en 1497 par les éditeurs d'Holkot, deviennent encore plus apparentes, lorsqu'on étudie les manuscrits eux-mêmes. J'en ai eu vingt et un entre les mains, à savoir:

1) Pembroke C. 236. (Cambridge); 2) Merton C. 113 (Oxford); 3) Oriel C. 15 (Oxford); 4) Brit. Mus. Royal 10, C. VI; 5) Bibl. Nat. Paris. F. l. 14576; 6) F. l. 16399, F. l. 3087, portant l'inscription erronée: Qualiff; 8) Cod. Vat. lat. 1112, contenant le livre I; 9) Cod. Vat. lat. 4353, contenant le livre IV; 10) Cod. Ottobonianus 591 (Oxoniae editus); 11) Cod. Pal. lat. 397, fol. 298—304: en dépôt de ce qu'annonce le catalogue, ce manuscrit ne contient pas d'oeuvres d'Holkot; 12) Ms. Florent. Bibl. Naz. G. 1 (813. S. Croce); 13) Florent. Bibl. Naz. I, VI, 20 (S. Marco); 14) Cod. lat. monac. 4400; 15) Cod. lat. monac. 4401: il contient un résumé; 16) Ms., Erfurt, fol. 115; 17) Erfurt quarto 112; 18) Prag. III., B. 10; 19) Prag. XIII, F. 19; 20) Crac. Bibl. Jag. 1374; 21) Crac. Bibl. Jag. 1378.

On ne tarde pas à s'apercevoir en comparant le texte que contiennent ces manuscrits, que si ce texte est identique dans l'ensemble, la disposition des *questiones* n'est pas partout la même. On est également frappé de voir 1<sup>o</sup>) que le nombre des questions est bien moindre dans certains manuscrits et 2<sup>o</sup>), que les *Sex Articuli* forment tantôt un petit traité à part, faisant suite au commentaire sur P. Lombard, tantôt se rattachent directement à une des questions. Les copistes eux-mêmes avaient déjà attiré l'attention sur ces différences et sur ces importantes lacunes, qu'ils notèrent soit dans le texte, soit dans les colophons. Le dominicain Sigismond Theytingeri, de la province de Bohême, a p. ex. remarqué, qu'on ne trouve pas l'article 6 dans les *Sex Articuli*: De sexto articulo nihil inveni in exemplaribus, cum tamen multa exemplaria mihi procurassem (Prag. XIII. F. 19, fol. 104<sup>r</sup>), et il a ajouté dans le colophon, qu'avant lui déjà, on avait constaté non sans étonnement, de grandes différences dans l'ordre où les divers manuscrits présentent les *questiones*: Ante hanc tabulam inveni notabile annotatum — Incipit tabula scripti sententiarum..., secundum quam tabulam quaestiones non sunt debite ordinatae in hoc libro et specialiter quaestio de incarnatione, quae falsificat quasi totam tabulam (fol. 126<sup>v</sup>). Pour permettre au lecteur de se rendre compte des rapports entre les manuscrits et l'édition de Lyon, je lui sou mets ci-dessous l'ordre des *questiones* imprimées, en indiquant en même temps les principaux écarts qu'on trouve dans les manuscrits:

Edition imprimée L. I q. 1. U. quilibet viator existens in

gratia ... mereatur; 2. U. obiectum actus credendi sit ipsum complexum ...; 3. U. voluntas creata sit libera; 4. U. viator teneatur frui solo deo; 5. U. Deus sit tres personae. L. II., q. 1. U. creator... iuste gubernet genus humanum; 2. U. Deus ab aeterno sciverit se producturum...; 3. U. daemones libere peccaverunt; 4. U. angelo confirmato conveniat deputari ad custodiendum L. III, q. 1. U. baptismus... conferat gratiam...; 2. U. confirmatio sit sacramentum; 3. U. in sacramento eucharistiae...; 4. U. confessio... sit homini necessaria...; 5. U. poenitenti confesso non proprio sacerdote...; 6. U. quilibet sacerdos...; 7. U. peccator possit satisfacere...; 8. U. finale praemium... Les *Sex articuli* forment un tout à part, succédant au commentaire sur P. Lombard.

Le Mss.: Merton C. 113, Bibl. Nat. Paris. F. l. 16399, la *tabula* de F. l. 14576 et le Ms. Bibl. Jag. 1374, forment un groupe entre eux dont voici les caractéristiques: dans le l. III, on ne trouve aucune *quaestio*; dans le l. IV, il y en a 10, dont la q. unica que l'édition imprimée place dans le livre III; les *Sex Articuli* viennent après la question 5 du livre IV, dont ils sont la suite. Les Mss. Ottobonianus 591, B. N. P. F. l. 3087, Florent Naz. G. 1, Flor. Naz. I, VI, 20, Clm. 4400 et Bibl. Jag. 1347, forment un autre groupe: ils contiennent chacun quatre questions au livre III et six ou sept au l. IV. Parmi ces derniers manuscrits, l'Ottobonianus contient en marge du fol. 69<sup>r</sup>, une note importante dont il ressort que l'adversaire d'Holkot dans les *Sex Articuli*, était Grathon. Au fol. 1<sup>r</sup> du même manuscrit, nous voyons noté à l'encre rouge que le livre I a paru à Oxford, ce qui n'est nullement une preuve décisive qu'Holkot l'ait enseigné dans cette ville, car le Cod. lat. monac. donne expressément Cambridge comme le lieu où furent composés les commentaires sur Lombard: Explicit lectura holchot pertractata Cantibrigie. Le fragment que nous trouvons dans l'édition imprimée comme q. 2 du l. I, ne fait son apparition que dans le Ms. Prag. XIII. F. 19, et dans le Ms. Bibl. Jag. 1374, sous la forme d'un *dubium* de la première *quaestio*. Il s'agit là d'un fragment du *Principium*, que nous retrouvons dans le Ms. Oriel C. 15 (Oxford) et dans le Ms. Brit. Mus. Royal 10, C. IV. Avant d'examiner ces deux derniers manuscrits, je me bornerai à signaler que le Ms. Erfurt. Fol. 115, donne au commencement du l. II, la question astronomique intitulée, »U. stellae sint creatae, ut per motum et lumen sint in signa

et tempora» (fol. 33<sup>v</sup>). En dehors de ce manuscrit, nous ne la trouvons nulle part rattachée au commentaire sur P. Lombard. Elle revient cependant encore une fois au fol. 118 du Ms. Corpus Christi C. 138 (Oxford), mais elle fait suite au commentaire et figure comme traité à part. Il est cependant probable qu'Holkot a d'abord voulu insérer cette question dans le commentaire; en effet, dans le Ms. Pembroke C. 236 (Cambridge), à la suite des commentaires sur les Sentences et des *Sex articuli*, on trouve cette question avec une introduction caractéristique: *Distinctione 15<sup>a</sup> secundi libri . . . agit magister de opere quartae diei creationis . . . ideo . . . quaero . . . , utrum stellae . . .*

La disposition du texte offre donc de si fortes différences dans les divers manuscrits, qu'on ne manquera pas de se demander, s'il s'en trouve au moins un qu'on puisse considérer avec quelque vraisemblance comme une édition préparée par l'auteur lui-même, comme une *ordinatio*. Quant à moi, je crois qu'il est possible d'attribuer le caractère d'une *ordinatio*, au texte du Ms. Brit. Mus. Royal, 10, C. VI, duquel se rapproche Oriël 15. Dans le Ms. Royal 10, C. VI, nous trouvons après le commentaire, ce qu'on appelle le *principium*, ou du moins une *quaestio* du prologue sur un sujet en rapport avec les idées d'Ockham: *De obiecto actus credendi, utrum sit ipsum complexum vel res significata per complexum*. Faisant suite aux *Sex articuli*, on trouve au fol. 136<sup>r</sup>, la *Collatio* initiale dont le texte commence par les mots: *Jerusalem evangelistam dabo. Isa. 41. Schola devota*. Le texte qui suit, montre qu'il s'agit là d'une introduction à l'Écriture Sainte que récitait le *bacalareus biblicus*. Au fol. 137, on trouve la *cessatio*. La *quaestio* initiale et la *cessatio*, se trouvent également dans Oriël 15. Nous voyons, encore dans le Ms. Royal, notamment au début du l. IV, une question générale sur les sacrements, que nous chercherions en vain ailleurs.

B. Les *Determinationes*. Les *Determinationes* offraient aux éditeurs des difficultés autrement grandes à surmonter. Jodocus Badius raconte qu'elles furent trouvées dans un état tellement pitoyable, que Trechsel ne voulait absolument pas les publier, et d'autant plus qu'il n'était pas possible de se procurer un autre exemplaire de cet ouvrage. (*Inventae praeterea sunt uno dumtaxat in loco quarundam quaestionum determinationes sub nomine eiusdem holcot consignatae, quas ideo praetermittendas Trechsel noster*

inducavit, quod imperfectae atque mutilae usque adeo essent, ut inventu rarissimi, qui eas resarciendas susceperint... Quod si quisquam ea pleniora habeat..., misero fato nostro qui, quod anxie indagavimus, nancisci non potuimus, clementer condoleat. fol. 1<sup>v</sup>). Les éditeurs font observer également que les uns tiennent les *Determinationes* pour une oeuvre d'Holkot lui-même, tandis que les autres les considèrent comme l'oeuvre de ces élèves. Il est de première importance de connaître qui est l'auteur des *Determinationes*, car elles contiennent des idées radicales qui ont trouvé un écho sur les bords de la Seine.

J'ai fourni ailleurs (Le criticisme etc.) la preuve que la première *Determinatio* d'une longueur extraordinaire, a été empruntée au commentaire de Swineshead sur les Sentences; je suis aujourd'hui en mesure d'apporter de nouveaux détails importants sur ce sujet. En dépit de ce qu'en dit Quéatif (I, 629—632), on ne trouve pas les *Determinationes* dans les Mss. Bibl. Nat. Par. F. l. 14576 et 16391 (qui ont l'un et l'autre appartenu autrefois à la Sorbonne); mais heureusement elles ont été conservées ailleurs. Dans le Ms. Pembroke C. 236 (Cambridge), après le commentaire d'Holkot sur les Sentences et après les *Quatuor* (sic) *articuli*, j'ai trouvé une série de quaestions (fol. 115—221) qui portent d'une écriture un peu plus récente l'en-tête suivant: »Quodlibeta« (Initium: Utrum ex testimoniis in aeternum fundatis veritatis constat theologiam esse scientiam). Mon attention s'est ensuite arrêtée sur un autre exemplaire des *Quodlibeta* dans le Ms. Balliol C. 246 (Oxford); enfin, un heureux hasard m'a permis de déterminer d'après mes notes prises sur le Ms. Brit. Mus. Royal 10. C. VI, que les *quaestiones* anonymes qui suivent dans ce manuscrit les commentaires d'Holkot sur Lombard, sont également le Quodlibeta du même auteur. Il faut attribuer d'autant plus d'importance à cet exemplaire que dans la mesure de l'information dont je dispose actuellement, il représente la seule rédaction émanant directement de l'auteur. Si nous ne perdons pas de vue que ce manuscrit contient probablement l'*ordinatio* du commentaire sur les Sentences, nous nous rendrons aisément compte de sa très grande valeur pour les recherches sur Holkot.

La comparaison des *Quodlibeta* que contiennent les trois manuscrits ci-dessus, m'a amené à deux résultats: l'un (a), concerne la rédaction des *Quaestiones quodlibetales*, tandis que l'autre (b)

touche au rapport qui les unit aux *Determinationes*, telles qu'on les connaît par l'édition imprimée.

a) Glorieux distingue deux espèces de recueils de *Quodlibeta*: dans les uns, les *questiones quodlibetales* se suivent simplement dans l'ordre chronologique pour donner une vraie image de la dispute, sans être par ailleurs unies par une idée maîtresse quelconque; dans les autres, les *Quodlibeta* forment des groupes et des ensembles logiquement coordonnés. Les premiers recueils ont été composés d'emblée au cours de la dispute, en revanche ceux de la seconde espèce contiennent la *determinatio* du maître, lequel s'efforçait de disposer d'une façon symétrique, les résultats de la discussion, et d'en faire un ensemble coordonné d'après une idée. Adoptons cette distinction qui nous guidera dans notre tentative de définir les trois recueils mentionnés de *Quodlibeta*; nous aboutirons à la conclusion que les Mss. Pembroke et Balliol contiennent sans doute des recueils qui n'ont pas encore été ordonnés par le *magister* et que le Ms. Royal 10, C. VI, présente la *Determinatio* elle-même. Il y a pourtant une difficulté: le recueil Balliol C. ne contient que 91 questions, tandis que leur nombre s'élève à 99 dans Pembroke C., quoique, malgré le précieux concours du Professeur Minus, je n'aie pas réussi à trouver dans le recueil Pembroke, les q. 48, 55 et 91 de celui de Balliol. On serait donc porté à croire, ou bien qu'il existe un troisième recueil complet de *Quodlibeta*, duquel proviennent les deux que nous connaissons, ou encore que ces deux derniers sont des recueils sous leur forme primitive, mais que ni l'un ni l'autre ne comprend l'ensemble des problèmes discutés.

Le petit tableau suivant, nous renseigne sur les rapports entre les *questiones* dans l'un et dans l'autre manuscrit. Nous y donnons d'abord les chiffres indiquant l'ordre des questions dans le Ms. Balliol C. (B), ensuite les chiffres analogues correspondant au Ms. Pembroke C. (P):

B. 1—9 = P. 86—87, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99; B. 10 = P. 5.  
 B. 11—14 = P. 22—25; B. 14—19 = P. 15—19; B. 20, 21 = P. 12—13; B. 22, 23 = P. 20, 21; B. 24 = P. 11; B. 25—36 = P. 28—37; B. 37 = P. 3; B. 38 = P. 4; B. 39—47 = P. 38, 46; B. 78 = 0; B. 49—52 = P. 47—49; B. 53 = P. 8; B. 54 = P. 10; B. 55 = 0; B. 56—62 = P. 50—57; B. 63 = P. 85; B. 64 = P. 67;

B. 65—73 = P. 78—83; B. 74—76 = P. 72—74; B. 77 = P. 70;  
 B. 78 = P. 9; B. 79 = P. 71; B. 80—90 = P. 58—69; B. 91 = 0.

Il n'est pas aisé de trouver au premier coup d'oeil un rapport quelconque entre ces deux recueils; pourtant on parvient à en découvrir un, après les avoir comparés avec soin. Dans le recueil B., les questions générales ont été déplacées, de la fin au commencement; en suite, les numéros d'ordre de 11 à 24 dans B., sont l'interversion de l'ordre des questions 25 à 11 dans le recueil P. On est également frappé de voir que dans les deux recueils, les questions ont été rangées d'une façon différente dans chacun, tout en gardant certains groupes intacts, non décomposés en questions isolées.

Les rapports entre ces deux recueils et le troisième, celui du Ms. Royal (R), sont à tous les points de vue d'un grand intérêt pour l'histoire de la structure des *Quodlibeta*. En effet, le recueil R. annonce 27 *quaestiones* concernant le premier *Quodlibetum*, quoiqu'il n'en contienne en réalité que sept (B. 1, 2, 4, 5, 6, 11, 7); on s'attend à en trouver douze relatives au second et l'on ne constate que la présence de dix questions (B. 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 64); enfin, au lieu de 22 *quaestiones* en rapport avec le troisième *Quodlibetum*, le recueil n'en donne effectivement que six (B. 89, 90, 77, 78, 79, 16). Ainsi, sur les 61 questions relatives aux *Quodlibeta* qu'annonce le recueil, on n'en trouve réellement que 23. Glorieux (p. 45—47) a montré par des exemples, comment en mettant de l'ordre dans les questions qui leur étaient adressées, dans la *determinatio* les *magistri in theologia* n'avaient pas le scrupule de respecter le nombre de ces questions, mais les réduisaient à plusieurs problèmes principaux, dont ils entendaient donner une solution plus synthétique. Nous voyons par conséquent qu'Holkot employait une méthode analogue; il s'agit de savoir toutefois, s'il l'a appliquée uniquement aux trois *Quodlibeta* que mentionne expressément le manuscrit, ou bien s'il s'en est encore servi par rapport à d'autres. Dans les parties suivantes du manuscrit, on trouve effectivement toute une série de *quaestiones*, sans qu'elles constituent des ensembles logiquement coordonnés. Je veux finir ces remarques relatives au premier résultat, en citant le commencement du *Quodlibetum* I, d'après le Ms. Royal 10, C. VI, fol. 141<sup>r</sup>: In disputatione de quolibet propositae fuerunt 27 quaestiones, quarum prima est haec: utrum

theologia sit scientia...; fol. 148<sup>v</sup>: viso prius de habitu theologico sequuntur quaestiones motae de theologiae subiecto...

b) Quant à l'autre résultat obtenu, j'y suis arrivé par une comparaison toute extérieure des *Quodlibeta* avec l'édition imprimée des *Determinationes*, parue en 1497. Je me suis aperçu en effet que celles-ci n'étaient que des questions tirées des *Quodlibeta*. Les chiffres suivants, nous renseignent clairement sur les rapports entre les *Determinationes* imprimées et les *Quodlibeta*, tels qu'on les trouve dans le Ms. Bal. 246 (B) et dans le Ms. Pembroke (P): D. I = Swineshead; D. II = B. 5, P. 51; D. III = P. 58, P. 53; D. IV = B. 63, P. 57; D. V = B. 59, P. 54; D. VI = B. 60, P. 55; D. VII = B. 61, P. 56; D. VIII = P. 88; D. IX = P. 89; D. X = P. 90; D. XI = P. 92; D. XII = 0; D. XIII = B. 51, P. 7; D. XIV = 0; D. XV = P. 14. J'ai donc pu établir ainsi, qu'en dehors de D. I (Swineshead), de D. XII et de D. XIV, toutes les autres *Determinationes* avaient été empruntées aux *Quodlibeta* et que D. XII et D. XIV qui y font défaut, n'étaient que de petits fragments. Le recueil contenu dans Pembroke C., m'a rendu des services importants au cours de mes recherches, d'autant plus que dans le recueil de Balliol C., manquent plusieurs questions, qu'on trouve justement dans l'édition imprimée. Ces recherches auront dans tous les cas établi une fois pour toutes que les *Determinationes* ont été tirées des *Quodlibeta* d'Holkot; aussi pourra-t-on s'en référer à elles pour exposer les idées du *magister* dominicain de Cambridge.

C. Nous voulons tenter à présent de fixer les années qui ont vu naître les *Quodlibeta* et d'établir dans la mesure du possible, la date de la composition du commentaire sur les Sentences. A la *questio* 5 du livre IV de l'édition imprimée du commentaire sur les Sentences, nous lisons au fol. n-4<sup>r</sup> la phrase suivante d'Holkot: Ponam hic unum errorem cum eius reprobatione *nuper* facta, ubi sciendum quod a. d. 1326 (sic) magister quidam, Parisius, dictus Johannes de Puliaco, ...in scholis docuit, sicut in sua constitutione Johannes papa XXII, quae sic incipit: Melius continentur vas electionis... Or, comme la constitution *Vas electionis* fut publiée en 1321, le mot *nuper* ne permet pas de fixer l'époque de la composition des Sentences bien au-delà de cette année. L'indication fournie par les *Quodlibeta*, q. 92, dans le Ms. Pembroke C., fol. 208<sup>v</sup>, est autrement précieuse: Oppositum tenet fi-

des praedicans durationem mundi esse iam 6531 annorum. En Angleterre surtout, on fixait le plus souvent la date de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ à 5199, en comptant l'année à partir du 25 mars. Si par conséquent de 6531, nous soustrayons le chiffre 5199, nous obtenons le chiffre 1332, qui correspond à l'année où furent exposés les *Quodlibeta*. Le résultat auquel nous aboutissons ainsi est des plus importants, parce qu'il rapproche très sensiblement Holkot de l'époque d'Ockham. L'élève et l'ami d'Ockham, le franciscain Adam Woodham, n'a-t-il pas commenté précisément en 1332, les Sentences à Oxford? Les idées que contiennent les *Determinationes*, ont certainement exercé de l'influence sur la doctrine de Jean de Mirecourt, sinon sur la mentalité de Nicolas d'Autrecourt.

4. Le cistercien Gottschalk (Godescalcus) de Pomuk. Le Ms. Crac. Bibl. Jag. 1499, contient aux folios 1<sup>r</sup>—116<sup>r</sup>, le commentaire complet sur les Sentences (Prolog. q. 4, l. I: q. 22, l. II: q. 22, l. III: q. 4, l. IV: q. 16). Voici l'*Initium* du livre I: *Utrum per discursum theologicum possit haberi habitus proprie scientificus. Arguitur... nullus discursus.* Dans le colophon, nous trouvons la date exacte des cours sur les Sentences que le bachelier cistercien avait faits à Paris, toutefois une main étrangère altéra plus tard le vrai nom de celui-ci et le changea en »Oscalco«: *Expliciunt optimaе questiones super sententias lectae Parisius a Reverendo viro dno Oscalco anno dni millesimo trecentesimo sexagesimo 7<sup>o</sup>.* A côté du colophon, nous lisons les mots: *Ordinis cisterciensis, patet hoc q. VI primi.* Dans ce passage, l'auteur appelle en effet Saint Bernard de Clairvaux: *venabilis pater noster* (fol. 14<sup>r</sup>), puis dans l. I, q. 19, fol. 35<sup>v</sup>, il dit: *pater noster venerabilis s. Bernardus.* Au début, je soupçonnais bien un peu que ce nom d'Oscalco pouvait être une altération du nom primitif Godescalcus; pourtant cette conjecture ne s'appuyait alors sur aucune base sérieuse. Il fallait attendre qu'une circonstance extérieure vint la confirmer. Grâce à l'obligeance de M<sup>r</sup> H. Omont, j'ai étudié à la Bibliothèque Nationale à Paris le Ms. Haute-Garonne 5, contenant le commentaire d'un auteur dont je m'occuperai dans la suite. Celui-ci se livre dans le prologue à une polémique contre Gottschalk de Pomuk et cite des passages empruntés à la *quaestio* initiale du commentaire sur les Sentences du bachelier cistercien, passages dont j'ai trouvé le texte littéral dans

le manuscrit de Cracovie. Nous verrons bientôt que nous venons d'acquérir ainsi un document précieux, pour servir à l'étude de l'histoire du scepticisme au XIV<sup>e</sup> siècle.

5. Richard Bilingham. Lorsqu'on se propose de parler de Bilingham d'Oxford, on ne peut s'empêcher de penser à Brinkel. Nous connaissons seulement les écrits sur la logique de ces deux auteurs, mais nous ignorons encore leurs commentaires sur les Sentences, quoique ce soit précisément dans ces écrits qu'il aient exposé leurs idées radicales. En ce qui concerne les études sur la logique, il faut mentionner le petit traité de Bilingham, intitulé *Speculum iuvenum*, conservé dans le Cod. Vat. lat. 3038, fol. 1<sup>r</sup>—13<sup>r</sup>, Cod. Vat. lat. 3065, fol. 6<sup>r</sup>—11<sup>v</sup>, Erfurt quarto 30, fol. 144<sup>v</sup>—149<sup>v</sup>. Lorsque avec le texte de ces manuscrits, nous comparons 1<sup>o</sup>), le commentaire sur ce traité tel que le contient le Ms. Erfurt quarto 241, fol. 64<sup>r</sup>—79<sup>r</sup> (Circa materiam Bilingam) et 2<sup>o</sup>), le programme scolaire destiné au Collège de *Porta coeli* qu'on voit figurer sur la face antérieure de la couverture, enfin lorsque 3<sup>o</sup>), nous nous adressons aux Mss. Crac. Bibl. Jag. 696, 1894, 2045, 2178, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'on donnait au XIV<sup>e</sup> siècle, le nom de »Liber Bilingham« ou de »Bilingham« tout court, au traité intitulé *Speculum iuvenum* de la plume de Richard Bilingham (Initium: Terminus est, in quem resolvitur...). Le Ms. Crac. Bibl. Jag. 2045 contient au fol. 337<sup>r</sup>—380<sup>v</sup> un commentaire accompagné du texte du traité *Speculum iuvenum*. L'auteur se demande si ce traité appartient à la *logica vetus*, ou s'il faut le ranger dans la *logica nova*, pour répondre qu'il fait partie aussi bien de la première que de la dernière: il doit en effet être compris dans la *logica vetus* à cause du premier traité, dans lequel on voit analyser le »terminus«, tandis qu'il faut le ranger dans la *logica nova*, si l'on tient compte du second traité qui s'occupe de la preuve. A l'appui de cette réponse, l'auteur donne une explication étymologique naïve, qui prouve cependant clairement que dans les programmes scolaires de l'époque, par le mot Bilingham, on désignait le traité *Speculum iuvenum*: dicitur a »bis«, quod est duo et ligo, quasi duo ligans scil. veterem et novam logicam. Cette explication du sens du mot Bilingham, n'empêche pas toutefois notre commentateur de rappeler que ce fut le *magister* anglais Richardus Bilingham, qui composa le traité en question. Bilingham eut la chance de voir son petit traité compris dans les *Parva*

*logicalia* et figurer ainsi comme partie intégrante des manuels officiels. C'est dans ce sens qu'il faut rectifier certains détails dans l'ouvrage du cardinal Ehrle sur Pierre de Candia (p. 202); aussi devons-nous lire dans le statut de l'Université d'Erfurt *restrictiones Biligam*, au lieu de *restrictiones Biligam*. Un autre traité de Bilingham sur la logique, intitulé *Conclusiones*, est conservé dans le Cod. Vat. lat. 3065, fol. 21<sup>r</sup>—25<sup>r</sup>.

Comme nous avons appris à connaître les idées de Brinkel d'après les passages cités dans le commentaire d'Henri d'Oyta sur Pierre Lombard, de même nous pouvons nous renseigner sur le scepticisme de Bilingham par les citations que contient le commentaire anonyme dans le Cod. Vat. lat. 986. L'auteur de ce commentaire mérite de retenir notre attention, non seulement à cause de ses propres idées, teintées de scepticisme, mais aussi et surtout parce qu'il cite plusieurs penseurs, tels que Bilingham, Pierre Guichart et Jean Wavit, avec lesquels on ne peut comparer que Nicolas d'Autrecourt et Jean de Mirecourt. L'ordre des questions est plutôt embrouillé dans ce commentaire, on les doit toutefois probablement au même auteur (Prolog. q. 1, l. I: q. 1—8, l. II: q. 1—15, l. III: q. 1—3, l. IV: q. 1, l. III: q. 4—15).

6. J. Buridan. *a*) Dans la préface de l'édition imprimée, parue à Paris (1509) de la Physique de Buridan, Jean Dullaert nous apprend deux détails importants en rapport avec l'activité littéraire déployée par ce philosophe. Nous apprenons d'abord de cette source que plus d'une fois les *magistri* puisaient dans les écrits de Buridan et ne voulaient pas s'occuper de les mettre sous presse, car il leur était plus facile de les piller à l'état de manuscrits (Nonnullus enim ex laboribus fructus decerpere anhelantes... in quos ipse, si superesset, luculenter illud Vergilianum retorquere posset: Hos ego versiculos feci, tulit alter honores. fol. 1<sup>v</sup>). Plus intéressante encore est la remarque par laquelle nous apprenons que Buridan a écrit plusieurs commentaires sur les mêmes livres d'Aristote. Comme il existait également plusieurs commentaires sur la Physique, Dullaert résolut de choisir le dernier dans l'ordre chronologique. (In omnes eos, qui dictae facultatis aemuli exstitisse, plures artium cursus consummavit, ut clare est videre in suis voluminibus. Id autem opus ipsius, cuius correctioni nunc insisto, de ultima lectura ipsius est fol. 1<sup>v</sup>). Dans mon étude sur «Les courants critiques» etc, j'ai di-

stingué entre les oeuvres proprement dites de Buridan et leurs abrégés; pour le moment, je voudrais attirer l'attention sur les rédactions différentes des commentaires de Buridan lui-même sur la Physique et je compte faire bientôt la même chose pour ses commentaires sur le *De anima*. Or, l'édition imprimée de 1509 reproduit le texte que nous connaissons par les Mss. Bibl. Nat. Par. F. l. 14723 et Carpentras 293. On reconnaît cette édition à première vue, parce qu'elle commence par un prologue dont voici les premiers mots: Bonum, sicut habetur primo Ethicorum, quanto multum communius (Ed. impr. fol. 2, Ms. Carpentras, fol. 1, F. l. 14723, fol. 2). Dans le Ms. F. l. 14723, le texte finit par le colophon (107<sup>v</sup>): Expliciunt quaestiones totius libri phisicorum *de ultima lectura* magistri Johannis buridani. C'est peut-être sur cette indication que se sont appuyés les éditeurs de l'année 1509. Nous sommes en présence d'une rédaction tout à fait différente dans les Mss. Erfurt. Fol. 298 et Haute Garonne 6. Il est vrai que le commencement manque dans le Ms. H. Garonne, mais nous pouvons combler cette lacune en faisant un emprunt au Ms. Erfurt. Nous trouvons ici au début une question initiale concernant tous les écrits d'Aristote sur la nature, et non pas exclusivement la Physique (Philosophia a capite dividitur in principalem et... instrumentalem). D'après le colophon du Ms. Carpentras (Expliciunt quaestiones buridani magistri *tertii operis* super 8 libros phisicorum), on pourrait conclure à la rigueur, qu'y compris l'*ultima lectura* parue comme édition imprimée, nous connaissons au moins quatre rédactions de ce commentaire. Ne voulant pas entrer dans les détails, je me bornerai à noter à titre d'exemple, que la *quaestio* classique ou l'on voit développée la théorie de l'*impetus* (Utrum proiectum post exitum a manu proiecientis moveatur ab aere vel a quo moveatur), figure comme question 12 du l. VIII dans l'édition imprimée à Paris et dans le Ms. Carpentras, tandis qu'on la trouve comme q. 5 du l. VII dans le Ms. Haute-Garonne.

b) Dans le quatrième volume de son *Système du monde*, Pierre Duhem s'étend longuement sur le Cod. lat. monac. 19551 et en détaille le contenu. Il contiendrait à l'en croire 1°) une traduction nouvelle de la Physique, de la plume d'Henri d'Oyta; 2°) les questions de Buridan sur la Physique, sous la forme de *reportata* d'un de ses élèves; 3°) les *Quaestiones* de Buridan en rapport avec les Météores, avec le *De coelo et mundo* et avec les *Parva na-*

*turalia*, toujours sous la forme de *reportata*. On trouvera p. 131--134 longuement motivées, les conclusions qui s'appuient sur les prétendues données que contient le manuscrit en question.

La majeure partie des affirmations de Duhem sur le contenu du manuscrit, d'après la communication du Père Bulliot, doit malheureusement être tenue pour fausse. 1°) Au fol. 2<sup>r</sup>—31<sup>r</sup> on lit en effet le commentaire d'Henri d'Oyta sur la Physique d'Aristote, mais on n'y trouve pas de »*translatio nova*«. Il est vrai que sur le fol. 31<sup>r</sup>, le texte finit par le colophon: *Explicit nova translatio physicorum magri de oyta excelentissimi doctoris in theologia... a. LXXXIII pragae finita — Johannes verniger —*, mais sur le verso du plat antérieur de la couverture, l'auteur de la liste à corrigé les mots *nova translatio*, pour les remplacer par *Commentum*. Pour prouver d'une manière irréfutable que le manuscrit contient réellement l'*expositio*, sur la Physique, il suffit de citer l'initium (fol. 2<sup>r</sup>): *Quoniam quidem... Iste est liber physicorum, cuius primus tractatus est prohemiais, et est prima conclusio eius, quod in omni scientia.* 2) Au fol. 36<sup>r</sup>—67<sup>v</sup>, on trouve un abrégé du commentaire de Buridan sur la Physique et non un *reportatum* d'un de ses élèves, comme l'a cru Duhem. L'erreur de Duhem s'explique par la circonstance, que le P. Bulliot a faussement déchiffré le colophon du fol. 67 en le lisant: *Expliciunt quaestiones auctoritate physicorum et Reverendi magistri Johannis byridani*, au lieu de lire: »*Expliciunt quaestiones accuratae* etc.«. Des études comparées ultérieures, m'ont amené à conclure que cet abrégé ne s'écarte pas du texte conservé dans le Ms. Crac. Bibl. Jag. 654. 3) La leçon erronée en rapport avec les deux premiers traités, à été pour Duhem l'occasion de tirer des conclusions prématurées sur tous les traités de Buridan, non seulement sur ceux qu'on trouve dans Clm. 19551, mais aussi sur les traités que contiennent les Clm. 761 et 4376. Or, aux fol. 70<sup>r</sup>—105<sup>r</sup> du Clm. 19551, on se voit en présence du commentaire sur le *De coelo et mundo*, extrêmement important lorsqu'il s'agit de connaître les idées de Buridan. J'ai découvert un autre exemplaire de cet ouvrage dans le recueil anonyme que contient le Ms. Bruges 477 et j'ai pu constater que le texte était le-même, de sorte que la supposition suivant laquelle les manuscrits de Munich auraient été remaniés, paraît absolument dénuée de fondement. Voici l'initium de l'ouvrage: *Quaeritur primo..., utrum in eodem cor-*

pore sint longitudo, latitudo... 4) Aux fol. 106<sup>r</sup>—125<sup>v</sup>, on trouve les *quaestiones* de Buridan concernant le *De generatione et corruptione*, *quaestiones* dont le texte est le même que celui conservé dans Ms. Crac. Bibl. Jag. 654, fol. 53<sup>v</sup>—80<sup>v</sup>. Le recueil est terminé par les *Parva naturalia* aux fol. 126<sup>r</sup>—149<sup>r</sup>, où nous ne trouvons réellement que des *quaestiones* choisies, et non l'ensemble du texte.

c) Personne n'a encore parlé jusqu'ici du Ms. Bruges 477 qui contient des commentaires anonymes sur la Physique, sur le *De coelo et mundo*, ainsi que sur le *De anima*. Ces commentaires se présentent et sous la forme d'une *expositio*, et sous celle de *quaestiones*:

1. *Physicorum*. Fol. 1<sup>r</sup>—60<sup>r</sup>. *Expositio*. Initium: Quoniam autem intelligere et scire contingit... In prima parte ostendit istam conclusionem, quae est prima conclusio huius libri... Finis: propter hoc, quod ibi eius influentia est maior. Ibi enim motus est velocior.

2. Fol. 60<sup>v</sup>—164<sup>v</sup>. *Quaestiones*. Initium: Circa librum physicorum primo quaeritur, utrum scientia naturalis considerat de ente mobili... et arguitur primo, quod non; scientia naturalis non est una scientia.

3. Fol. 164<sup>v</sup>—210<sup>v</sup>. *Quaestiones, De coelo et mundo*. Initium: Circa librum de coelo et mundo quaeritur, utrum de mundo debet esse scientia distincta...

4. Fol. 210<sup>v</sup>—238<sup>v</sup>. *Expositio, De coelo et mundo*. Initium: De natura scientiae. Post librum physicorum, qui considerat de rebus...

5. Fol. 238<sup>v</sup>—263<sup>v</sup>. *Expositio, De anima*. Initium: Bonorum honorabilium. Iste liber... In primo libro ponit prohemium et recitat opiniones...

6. Fol. 264<sup>r</sup>—298<sup>v</sup>. *Quaestiones, De anima*. Initium: Circa primum... quaeritur, utrum scientia ipsius libri sit de anima et operationibus et passionibus animae et probatur primo, quod scientia istius libri non sit de anima.

Il n'y a d'abord pas l'ombre d'un doute que dans chaque commentaire, les *quaestiones* et l'*expositio* sont du même auteur. L'*expositio* sur la Physique, nous renvoie aux *quaestiones* qui viennent ensuite: De hoc videbitur in quaestionibus (fol. 27), de istis videbitur in quaestionibus (fol. 36<sup>v</sup>), de his... in quaestione (51<sup>v</sup>) etc. A l'inverse, les *quaestiones* s'en réfèrent à l'*expositio*: Secunda et tertia ratio... solutae sunt circa litteram (fol. 143<sup>r</sup>).

L'*expositio* sur le *De coelo et mundo* cite de même les *quaestiones* et celles-ci rappellent ce qui a été dit dans l'*expositio*: Haec indigent tractari in quaestionibus (fol. 214; cfr. 215, 219, 123). Nous rencontrons moins de citations de ce genre dans le commentaire sur le *De anima*, quoiqu'il soit encore possible de les y découvrir: Hoc poterit videri in una quaestione facta in secundo huius (Exp. l. III. tr. ult. c. 4). De là, la conclusion, que l'auteur connu des questions est le même personnage que l'auteur inconnu de l'*expositio* et réciproquement.

Les recherches sur la personnalité de l'auteur de tous ces commentaires, ont donné en partie des résultats satisfaisants. J'ai constaté d'abord qu'Albert de Saxe est l'auteur des *quaestiones* anonymes sur la Physique et que s'il en est ainsi, on peut conclure que c'est également lui qui a écrit l'*expositio* jusqu'ici inconnue. En comparant le texte manuscrit avec l'édition imprimée de 1516, j'ai pu me rendre compte que dans celle-ci le texte du Ms. Bruges est souvent écourté, de sorte qu'elle se présente parfois sous la forme d'une *abbreviatio*. J'ai pu constater ensuite que le texte des questions sur le *De caelo et mundo*, est le même que j'avais déjà reconnu dans le Clm. 19551, pour une oeuvre de Jean Buridan. Ainsi, en indiquant l'auteur des *quaestiones*, nous découvrons encore une fois une *expositio* jusqu'ici inconnue de Buridan, sur le *De coelo et mundo*. J'aurai très prochainement l'occasion de m'occuper de l'auteur du commentaire sur le *De anima*. Je ne serais pas étonné que l'étude du Ms. Bruges puisse amener à attribuer également à Buridan le commentaire sur la Physique; en effet, dans le commentaire sur le *De coelo et mundo* que contient ce manuscrit, l'auteur s'en réfère au commentaire sur la Physique en ces termes: Hoc quaesitum fuit in 3<sup>o</sup> physicorum, ideo nunc dimitto, fol. 176<sup>r</sup>. On reconnaîtrait ainsi au Ms. Bruges une composition homogène et Albert de Saxe se présenterait sous l'aspect d'un compilateur encore plus assidu qu'on ne l'avait montré jusqu'à présent (Birkenmajer, Heidingsfelder); je me garde cependant de tirer cette conclusion, car elle n'est pas suffisamment étayée par l'étude des manuscrits. Je considère par conséquent le commentaire comme une oeuvre d'Albert de Saxe qui a emprunté d'ailleurs de nombreuses idées à son maître, et je mets en rapport avec les commentaires de Buridan sur la Physique, épars

dans d'autres manuscrits, la citation qu'on trouve dans le *De coelo et mundo*.

7. Les successeurs de Buridan. Avant de terminer cet examen critique des manuscrits, je veux relater certains détails, capables de combler en partie les lacunes, qu'offrent les études, consacrées à l'activité des élèves et des successeurs de Buridan.

a) Il n'est en général pas question dans l'histoire de la philosophie de la personne de Dominique de Clavasio, fort connu cependant parmi les mathématiciens et les médecins. Dans le Cod. Vat. lat. 2185, fol. 1<sup>r</sup>—20<sup>r</sup>, on voit conservé son commentaire sur le *De coelo et mundo* (Circa librum... quaeritur, ntrum tota scientia naturalis versetur circa corpora), tandis qu'on trouve dans le Ms. Erfurt quarto 299, le commentaire de cet auteur sur le *De sphaera*. Le premier de ces deux commentaires a cependant beaucoup plus d'importance, car on y voit développer la théorie de l'*impetus* et on y trouve des réflexions sur le mouvement de la terre. La note que nous lisons au fol. 40<sup>v</sup> du Cod. Vat. lat. 2185, nous apprend que de Clavasio a composé également un commentaire sur les Météores: item habeo scriptum, in quo sunt quaestiones D. Clavasio super 2 libris Metheororum.

b) Nicolas d'Oresme. Dans l'étude bien connue, intitulée *Un précurseur français de Copernic: Nicole Oresme* (*Recue générale des Sciences* a. XX, n° 21, p. 866--873), et dans son *Système du monde*, vol. IV, p. 159--160, Duhem ne parle que des oeuvres françaises de Nicolas d'Oresme, c'est-à-dire du *Traité du Ciel et du monde* et du *Traité de la sphère*: cependant ses oeuvres latines ont certainement eu une répercussion profonde dans le monde scientifique de cette époque. Le commentaire d'Oresme sur le *De sphaera*, est conservé dans le Cod. Vat. lat. 2185, fol. 71--77, tandis que, comme me l'a signalé le Dr. Birkenmajer, le traité sur le *De coelo et mundo* se trouve dans le Ms. Erfurt quarto 299.

c) Comme continuateurs de l'école des terministes français nous voyons les manuels d'histoire de philosophie nommer Henri de Hassia (Hainbuch, Langenstein), quoique cette opinion ne soit jamais appuyée par des preuves. S'il s'agit de physique nouvelle, nous trouvons effectivement les idées fondamentales de cette science dans deux ouvrages d'Henri de Hassia, c'est-à-dire dans le *De reductione effectuum* (Bibl. Nat. Par. F. l. 2831, fol. 103<sup>r</sup>—115<sup>v</sup>, F. l. 16401, fol. 92<sup>r</sup>—106<sup>r</sup>, 14580, 205<sup>r</sup>—213<sup>r</sup>: dans les deux der-

niers manuscrits, cet ouvrage est anonyme) et dans le *De habitudine causarum* dans F. l. 16401, 68<sup>r</sup>—91<sup>r</sup>. On attribue à Henri d'Oyta le commentaire sur la Physique, ainsi que le *De substantia orbis* dans le Cod. Erfurt Fol. 297. Jean de Waes, de Wasia, premier doyen de la Faculté de théologie de Cologne, expose des idées nouvelles sur la Physique dans un commentaire sur le *De sphaera* dans le Ms. Erfurt quarto 298, où il se déclare partisan d'Albert de Saxe. A Erfurt même, le *magister de Stodis* propageait la connaissance de la physique nouvelle (Ms. Erfurt quarto 318).

## II. L'Augustinisme.

1. Bonsembiante Badoario. Dans son ouvrage sur Pierre de Candia, le Cardinal Ehrle nous a rappelé cet augustin qui avait fait partie du cercle des amis de Pétrarque, à l'époque où celui-ci était chanoine de la cathédrale de Padoue. Ehrle connaît deux manuscrits (Clm. 26771 et Cod. Vat. lat. 981) qui contiennent les *Principia* de Bonsembiante, dont il ne cite aucun passage relatif aux questions doctrinales, car il s'agissait pour lui exclusivement de caractériser la forme de la dispute, telle qu'on l'y trouve. Quant à moi je m'intéresse principalement à la question de savoir, si dans les oeuvres de Bonsembiante on trouve des pensées qui le relient aux courants d'idées qui font l'objet de mes études. On s'aperçoit que comme d'autres augustins dont j'ai parlé, comme Hugolin d'Orvieto et Jean de Bâle, Bonsembiante a subi l'influence combinée de Saint Augustin et d'Henri de Gand, en faisant sienne la théorie d'une lumière théologique spéciale, qui joue le rôle d'un chaînon intermédiaire entre le *lumen intellectus* et le *lumen gloriae*. Les philosophes de l'antiquité avaient abouti, il est vrai, à l'existence de Dieu, mais ils lui refusaient une puissance illimitée et le pouvoir de créer quoi que ce soit de rien (A nullo philosopho simpliciter infideli divinitatis essentia fuit nota aut est cognoscibilis in solo lumine naturali... Ratione arguitur sic: Philosophi infideles putaverant Deum esse virtutem finitam intensive non potentem aliquid de novo producere vel de non esse ad esse, quod Deo repugnat... Ex hac conclusione infero, quod licet philosophi a posteriori demonstrare potuerint hanc propositionem »Deus vel primus motor est«, de re tamen illa, quae est Deus et primus motor, nullam penitus habu-

erunt cognitionem... Sequitur, quod ad investigandum Deum, quid est Deus... in philosophis carentibus fide fuit lumen aliquod superius lumine intellectus agentis et inferius lumine gloriae. Princip. I, Cod. Vat. lat. 981, fol. 91<sup>v</sup>).

### III. Le Scepticisme.

1. Walter de Burleigh. Je ne parle pas ici de Walter de Burleigh comme si je le prenais pour un sceptique, mais pour la raison que dans ses oeuvres, on chercherait peut-être vainement une seule idée fondamentale qui ne l'oppose au parti des novateurs, aux *de novo philosophantibus*, aux *incipientibus philosophare*. Le *Vetus ars*, le *De puritate artis logicae*, le *De universalibus* et le commentaire sur la Physique, repoussent continuellement des attaques dirigées contre des oeuvres plus anciennes du *magister* Walter, ou s'évertuent à démontrer combien peu fondées sont les opinions de la nouvelle école. Si vraiment le commentaire consacré aux six premiers livres de la Physique, à été composé à Paris (la dédicace s'adresse aux *magistri* de l'Université de Paris; v. aussi le colophon du Ms. B. Florent. Naz. 1361, A. 1: *Finitur expositio super toto libro physicorum secundum magistrum Gualterum de Burleo parisius compilata*), nous pourrions y apercevoir la preuve que non seulement à Oxford, mais aussi sur les bords de la Seine, Burleigh combattait les terministes nominalistes. Dans le petit traité de Buridan *De punctis*, on trouve des passages, où il semblerait prendre position contre les idées de Walter de Burleigh et il est également possible de saisir l'écho de ces controverses, dans les traités polémiques que contient le Ms. Prag. 1536 (VIII, E. 11). Déjà dans l'initium du *De punctis*, nous voyons prendre à partie l'idée proclamée par Burleigh (*Doctor unus venerabilis obviavit quibusdam dictis meis de puncto multum subtiliter, amore cuius et inquisitionis veritatis gratia conferendo secum propono quaestionem, utrum punctum sit aliqua res indivisibilis addita lineae vel corpori. Et probo primo de puncto continuante, quod non. De punctis, Bibl. Nat. Par. F. I. 2381, fol. 123<sup>r</sup>*).

Burleigh déclare dans la *Vetus ars*, qu'il existe dans la logique deux différences principales entre ses opinions à lui et le courant d'idées représenté par les *moderni*: il affirme en effet que l'universel est dans les choses, tandis que ceux-ci prétendent qu'il

existe exclusivement comme concept dans l'intellect; il pense que dans les jugements, nous unissons et séparons des choses tandis que suivant ses adversaires, nous n'unissons ou séparons que des mots et des concepts (Apparent duo contraria dictis modernorum. Primum est, quod universalia de genere substantiae sunt extra animam... Secundum contrarium modernis est, quod propositio componitur ex rebus extra animam. *Vetus ars*. Venet. 1585, fol. c — 4<sup>r</sup>).

Burleigh a non seulement consacré de nombreuses réflexions aux universaux dans la *Vetus ars*, dans le *De puritate artis logicae* et dans le commentaire sur la Physique, mais il s'est encore occupé de ce problème dans un traité à part, intitulé *De universalibus*. Dans le commentaire sur la Physique, il oppose son point de vue à celui de Saint Thomas, en affirmant que notre intellect saisit directement et immédiatement les êtres individuels, sans avoir recours à la réflexion sur les données sensibles. C'est pourquoi la fonction de l'intellect ne consiste pas à écarter l'élément matériel et individuel des données sensibles, vu qu'il saisit précisément en premier lieu l'individu et forme les concepts généraux, à l'aide de ces images. Si dans cette partie de sa doctrine, Burleigh est en opposition avec les idées de Saint Thomas, par d'autres parties de son enseignement nous le voyons entrer en conflit avec le nominalisme du XIV<sup>e</sup> siècle, qui gagnait de plus en plus de terrain. (Dico, quod intellectus intelligit singulare primo et directe et universale indirecte et quasi per modum lineae reflexae... necessitas ponendi intellectum agentem est non ad removendum condiciones individuales..., sed tota necessitas ponendi intellectum agentem est, quia intentiones existentes in potentia alias virtute imaginativa solae non sufficiunt ad movendum intellectum possibilem. Burleigh, *Physicorum* I. I, Venet. 1491, fol. b — 1<sup>r</sup>).

Les partisans d'Ockham ne considéraient l'universel que comme un concept qui peut servir d'attribut à de nombreux sujets. Burleigh répond à cette affirmation que les universaux tels que le genre et l'espèce, correspondent à quelque chose de réel dans les choses. Le Stagirite ne comprenait pas autrement ce problème, puisque pour lui l'universel était quelque chose *in multis* et qu'il ne l'énonçait pas seulement comme attribut *de multis*. L'universel existant et se répétant dans les êtres individuels, est même

la seule raison d'attribuer le même concept comme prédicat à plusieurs choses (Universale enim seu terminus communis habet duas condiciones secundum philosophum, quia est in multis et dicitur de multis. *De puritate* etc., B. Laurenz, S. Croce Pl. XII, sin. Cod. 2 fol. 168<sup>v</sup>. Alio modo dicitur aliquid praedicative et illud est, quod est unum in multis et sic dicitur de multis. Anal. Poster. B. Jag. 2229, fol. 122<sup>v</sup>. V. dans le commentaire sur la Physique, Prolog., les cinq preuves de l'existence des universaux comme entités extramentales).

Le problème de la substitution, *suppositio* se rattache à la question des universaux. Dans son commentaire sur les Sentences, Ockham a pris à partie Walter de Burleigh, parce que dans une de ses oeuvres plus anciennes, il avait exprimé l'opinion qu'en vertu de la *suppositio simplex*, le terme se substitue à l'universel dans les choses ainsi qu'à tous les êtres individuels en rapport avec celui-ci (Falsa est opinio, quae dicit, quod suppositio simplex est, quando terminus supponit pro suo significato. Ockham, Sent. I, D. IV, q. 1, Lugd. 1495, fol. p. 3<sup>v</sup>). Burleigh répond à l'objection dans son petit traité *De puritate* etc., où il dit expressément que cette opinion plus ancienne, a suscité l'opposition des novateurs (1. Plurimas divisiones suppositionis in iuventute mea meminimus scripsisse... 2. Aliqui tamen reprehendunt illud dictum scilicet quod suppositio simplex est, quando terminus supponit pro suo significato... Dicunt, quod... suppositio simplex est quando terminus supponit pro intentione... unde dicunt isti, quod in ista »homo est species« ille terminus »homo« habet suppositionem simplicem et non supponit pro suo significato. *De puritate* etc. B. Nat. Par. F. l. 16130, fol. 80<sup>r</sup>, Fl. Laurent. S. Croce Fl. XII, sin. Cod. 2, fol. 168<sup>r</sup>). Dans le traité *De universalibus*, il attaque aussi bien la conception psychologique des universaux proposée par Ockham, que la conception logique, particulière à Pierre d'Auriol (Marciana, LVI, LXXI, Ma, fol. 204<sup>r</sup>—209<sup>v</sup>). Burleigh s'écarte également d'Ockham dans la façon de concevoir les catégories d'Aristote. Dans le commentaire sur la *Vetus ars*, Burleigh fait observer au début qu'il existe deux interprétations des Catégories: l'une de Simplicius et de Boëce, l'autre d'Avicenne et d'Averroès; d'après la première interprétation, Aristote s'est proposé de passer en revue dans cette oeuvre, les mots, *voces*, dont le sens est le plus général, tandis que d'après la dernière, le Stagirite s'y est occupé

avant tout des modes d'existence les plus élevés ou des *res.* et n'a traité qu'en second lieu, la question des mots, *voces* (Boetius et Simplitius videntur dicere, quod in hoc libro intentio philosophi est de primis rerum nominationibus et de vocibus significantibus disputare *Vet. ars.* Venet. 1485, fol. c—1<sup>r</sup>). Comme dans cette oeuvre Aristote s'occupe constamment des propriétés des choses et non des propriétés des mots, comme il parle de dix catégories, comme enfin tous les mots peuvent être classés dans la catégorie de la qualité, nous pouvons en conclure que le philosophe comprenait les catégories dans le sens réaliste et ne les concevait pas à la façon des nominalistes (In hoc libro non determinatur de proprietatibus vocum sed rerum, ergo etc. Item iste liber est de decem praedicamentis..., sed omnis vox est de genere qualitatis, ergo. *Ibid.* fol. c—1<sup>r</sup>).

Etudiant les idées critiques et sceptiques au XIV<sup>e</sup> siècle, je ne saurais passer sous silence l'opinion de Burleigh sur la dialectique. Il distingue deux espèces de dialectique, dont l'une, la *dialectica docens* qu'on trouve dans les Topiques, fait partie de la science stricte et définit la nature-même de la démonstration, tandis que l'autre, la *dialectica utens*, se réduit à l'acte de la preuve pour ou contre et tire des conclusions de prémisses considérées comme probables (Dialectica docens est scientia tradita in libro Topicorum Aristotelis et dialectica sic accepta est scientia demonstrativa... Dialectica utens est scientia applicata ad materiam probabilem probans ex probabilibus alicam quaestionem probabilem... habet viam ad probandum utramque partem contradictionis ex probabilibus. *Peri hermeneias.* l. II, tr. I, c. 2, *Cod. Vat. lat.* 2148, fol. 36<sup>r</sup>. J'emprunte la citation à ce manuscrit, parce que le texte de l'édition imprimée est écourté *V. Venet.* 1585, fol. 0—6<sup>r</sup>).

Au commencement de l'*expositio* du livre VII de la Physique, Burleigh fait observer qu'Aristote ne veut aboutir ici qu'à l'idée d'un moteur immobile, en s'appuyant seulement sur le fait du changement et du mouvement, pour ne s'occuper de l'immatérialité du moteur que dans le livre VIII. (In hoc tamen libro non determinatur de aeternitate motus, sed de motu per comparationem ad motorem corporeum ostendendo, quomodo per motum contingit devenire ad motorem immobilem, sed in libro octavo determinatur de motore incorporeo. *Physic.* l. VII. *Venet.* 1491, fol. z--2<sup>r</sup>). Le Stagiritte part du principe de causalité, exprimé

dans la formule: *quidquid movetur ab alio movetur* (Prætermittit conclusionem suam dicens, quod omne, quod movetur, necesse est moveri ab aliquo. Ibid. fol. 2—2<sup>r</sup>).

Il faut déjà considérer comme importante, l'opinion de Burleigh, suivant laquelle, quoique ce principe soit évident en lui-même, il n'en est pas moins difficile de prouver que les différents changements concrets dépendent de causes extérieures (fol. 2—2<sup>r</sup>). Nous devons cependant attacher plus d'importance à ce que Burleigh dit dans la suite des démonstrations en général, et en particulier des démonstrations d'Aristote dans le livre VII de la Physique, où le philosophe parle de la preuve qui conclut à l'existence d'un moteur immobile. Une démonstration peut ou bien suffire à prouver la vérité d'un jugement (*demonstratio sufficiens*), ou jouer seulement un rôle auxiliaire, consistant soit à écarter certains doutes, soit à renforcer la valeur d'une des prémisses de l'argumentation principale (*demonstratio adiuvans*). Aristote appuie parfois une thèse de plusieurs preuves, quoique chacune en particulier ne soit pas capable de trancher la question à elle seule ou même qu'aucune ne soit isolément décisive; de sorte que c'est l'ensemble et le rapprochement de toutes ces preuves qui représente une démonstration suffisante. En examinant la valeur de la preuve d'Aristote concernant l'existence d'un premier moteur dans le livre VII, Burleigh fait observer qu'il n'a jamais trouvé d'interprétation qui eût réussi à le convaincre de la force probante de cette preuve; il ajoute qu'il se croit incapable lui-même d'en donner une interprétation pareille (*Secundum nullam expositionem, quam unquam audivi aut vidi vel intellexi, est illa prima demonstratio huius septimi sufficiens ad probandum primum motorem immotum. Physic. 1, VII, fol. 2—5<sup>r</sup>*). Il déclare donc que l'argumentation d'Aristote dans le livre VII de la Physique, où il prouve l'existence d'un moteur immobile en s'appuyant sur le principe de causalité formulé comme ci-dessus, ne saurait être considérée comme suffisante (fol. 2—6<sup>r</sup>). La preuve d'Aristote ne pourrait passer pour satisfaisante, même si l'on faisait appel au principe suivant lequel la série de chaînons conditionnés et conditionnants, ainsi que la chaîne des mobiles et des moteurs, ne sauraient s'étendre à l'infini. Une preuve ainsi conçue pourrait suffire à certaines personnes, mais serait incapable de satisfaire tout le monde. Quoique Burleigh n'ait certainement

pas été sceptique, il est cependant possible de retrouver même chez lui dans ce passage, la trace du courant d'idées, qui au XIV<sup>e</sup> siècle, sapait lentement les autorités reconnues jusqu'alors (Quidam dicunt et forte probabilitur, quod per illam conclusionem sc. omne quod movetur, movetur ab alio cum conclusione probanda in capite sequenti videl. quod in moventibus et motis non est procedere in infinitum, potest demonstrari demonstratione ad hominem, quod est devenire ad primum motorem immobilem, quoniam multi sunt contenti illa propositione videl. omne quod movetur, movetur ab alio et in moventibus et motis non est procedere in infinitum, ergo est aliquis motor omnino immobilis et quantum ad tales est haec demonstratio sufficiens, quamvis non sit demonstratio sufficiens simpliciter. *Physic.* 1, VIII, Venet. 1491, fol. 2-6<sup>r</sup>, 181<sup>r</sup>). Mais notre but est ici seulement d'exposer les idées du *magister* Burleigh, contre lesquelles s'exerce continuellement la polémique d'Ockham sur le terrain d'Oxford.

2. Robert Holkot partage absolument les idées d'Ockham sur la science et sur la *suppositio*, c'est à dire sur les différentes façons de substituer les mots aux choses. La science est un acte psychique d'assentiment, *assensus*, par lequel on approuve le contenu d'un jugement. Les termes sont les parties du jugement, qui assument la fonction de substitution. Lorsque le terme se substitue à des êtres réels et individuels, nous parlons de *suppositio personalis*, tandis que s'il remplace un concept, nous appelons une substitution de ce genre *suppositio simplex* (Conceptus... possunt supponere vel pro se et sic vocatur suppositio simplex, vel pro suis significatis et sic vocatur suppositio personalis. *Sent.* II, q. 6, Lugd. 1497, fol. c-7<sup>r</sup>). Par cette façon de concevoir la *suppositio simplex*, Holkot se range parmi les partisans d'Ockham et nie en général l'existence des universaux dans les choses. Il interprète également les catégories d'Aristote dans un sens nominaliste, car il les considère comme des mots et des concepts et non comme les modes d'être les plus élevés (Omnia praedicamenta sunt in genere qualitatis loquendo de praedicamentis quae sunt conceptus vel voces. *Ibid.*). Comme Ockham, Holkot n'en est pas moins réaliste, parce qu'il admet que grâce à la *suppositio personalis*, le mot se substitue à la chose extramentale. Le scepticisme d'Holkot est plus profond que celui d'Ockham, car il porte l'empreinte du fidéisme. L'influence exercée par Holkot sur les

bords de la Seine, était bien plus forte qu'on ne pourrait le supposer. Sans parler du fait que plus d'une des thèses condamnées de Jean de Mirecourt, s'est développée sur le terrain de la doctrine du *magister* dominican, je me borne à observer que tout en condamnant les idées d'Holkot sur l'acte de foi, Hugolin d'Orvieto était fortement imbu de la tendance traditionaliste de cet auteur. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer ce que j'ai dit d'Hugolin dans »Les courants critiques etc.«, avec les idées d'Holkot, telles que je les expose dans ce chapitre.

Un jugement qui n'a pour ou contre lui aucune preuve dans la stricte acception du terme, s'appelle chez Holkot *problema neutrum* (Propositio »mundus fuit ab aeterno« non potest demonstrative probari nec improbari et ideo est problema neutrum. Sent. II, q. 2, a. 5, Lugd. 1497, fol. b—1<sup>r</sup>). Il range, dans cette catégorie de problèmes, également une série de thèses du domaine de la métaphysique.

Les idées sceptiques d'Holkot sur la métaphysique et la théodicée, se sont manifestées avec le plus d'éclat dans une des thèses de ses *Quodlibeta*, intitulée: La théologie est-elle une science? Se rendant compte du radicalisme de ses opinions, Holkot déclare à deux reprises qu'il ne veut imposer aucune de ses idées comme une vérité et qu'il les soumet humblement aux catholiques pour être jugées et corrigées (Infero alicias conclusiones, nihil tamen asserendo sed humiliter quicquid dixero, cuiuslibet catholici correctioni subdendo. Quodlib. I. Ms. Pembroke College (Cambridge) 236, fol. 195<sup>r</sup>). Seuls les jugements strictement analytiques, dont le prédicat est entièrement inclu dans le sujet, peuvent prétendre à une certitude évidente. Un jugement affirmant l'existence de Dieu n'est pas analytique, aussi tous les jugements empruntés à la théodicée où l'on énonce d'une façon positive certaines perfections de Dieu, ne peuvent-ils être considérés comme évidents. En effet, dès qu'on reconnaît un attribut à Dieu, on admet d'avance son existence; or, un jugement existentiel porté sur Dieu, n'est nullement évident par lui-même (Septima conclusio est ista: Nulla propositio theologica affirmativa, cuius praedicatum non verificatur nisi de existente, est scibilis de deo evidenter a viatore ita, quod nulla talis propositio »deus est infinitae virtutis«, »deus est prima causa«, »deus est bonus«, »deus est intellectus« et sic de aliis, est evidenter scita. Hanc probo. Quaelibet propositio ta-

lis includit istam »deus est«... Sed haec non potest esse evidens. Quodlib. I. Ms. Brit. Mus. Royal, 10, CVI, fol. 143<sup>r</sup>, Pembroke fol. 195<sup>r</sup>). On voit ici l'élément traditionaliste faire déjà son apparition dans l'enseignement d'Holkot, qui tâche de prouver que ce n'est pas par le raisonnement qu'on aboutit à l'idée de Dieu, mais qu'on y arrive grâce aux notions inculquées par l'entourage (Conceptum Dei nullus acquirit naturaliter sed tantum per doctrinam, igitur. fol. 195<sup>r</sup>). Il déclare dans la suite que même tous les jugements négatifs de la théodicée ne sont pas évidents par eux-mêmes, de sorte qu'en définitive, on ne saurait considérer la théologie naturelle comme une science (Octava conclusio posset esse, quod: nulla propositio negativa formata de deo est scibilis evidenter ab homine... Decima conclusio patet ex his omnibus, quod nulla theologia, quam viator potest naturaliter acquirere, est scientia. Royal, fol. 143<sup>r</sup>, Pembroke, fol. 195<sup>r</sup>).

Il ne résulte nullement de ce qui précède que les raisonnements des théologiens soient en général vains et inutiles; bien au contraire, grâce à ce genre de travaux, la foi élargit son domaine et gagne en profondeur et en clarté quoique le théologien n'atteigne jamais par là une science particulière, différente de l'acte de foi des âmes simples (Nego consequentiam istam: theologus non acquirit sibi scientiam de theologicis, igitur frustra studet. Studet enim ad concipiendum in particulari, quae simplex nec credit nec concipit nisi in universali. Non tamen dico, quod alicam scientiam acquirit theologus, quam non acquirit fidelis, sed tantum fidem explicitam. Royal 144<sup>r</sup>. Ibid. Pembroke fol. 196<sup>r</sup>: la dernière phrase a été empruntée au Ms. Pembroke).

Holkot était lié par les décrets de l'ordre des dominicains, en vertu desquels tous les frères étaient astreints à s'en tenir à la synthèse philosophique et théologique de Saint Thomas d'Aquin. Rien d'étonnant que dans ces conditions, la question de savoir comment il devait concilier son propre scepticisme avec la pensée du maître de l'ordre, n'ait pas manqué de se poser à son esprit. Autant cette question ne saurait nous surprendre, autant ne peut que nous, remplir d'étonnement la réponse qu'il lui donna, en particulier l'affirmation suivant laquelle son scepticisme était censé découler de la doctrine de Saint Thomas. A entendre Holkot, nul autre que le *doctor communis* n'aurait affirmé qu'il n'y a pas de preuves à l'appui des articles de la foi et qu'il n'y a pas

moyen de convaincre celui qui rejette la Révélation (Octavum dubium est, quia hic videntur multa contra doctrinam s. Thomae... Respondeo, quod praedictae conclusiones sunt sequentes ex doctrina sua, nam ipse tenet, quod nullum credible est mere demonstrabile, unde contra illum, qui nihil concedit eorum, quae divinitus sunt tradita, nullam viam habent theologi ad probandum aliquod creditum, sicut patet per eundem q. prima, art. 8 in fine. Royal fol. 144<sup>r</sup>, Pembroke fol. 196<sup>r</sup>). Nul autre que Saint Thomas n'aurait déclaré que la foi est comprise dans quelques articles fondamentaux, tout comme les principes naturels reposent sur un principe suprême. Le Docteur Angélique ne se serait pas proposé de donner des preuves convaincantes à l'appui de l'existence de Dieu ou de la Providence; il aurait admis en revanche que de la foi en l'existence de Dieu, procède la foi en ses perfections et que de la foi en la Providence dérive la croyance en l'économie du salut (Unde s. Thomas super secundam q. I, a. 1. dicit, quod sicut omnia principia continentur in primo principio, ita omnes articuli implicite continentur in aliquibus primis credibilibus... Sic in esse divino includuntur omnia, quae creduntur in deo aeternaliter existere. In fide autem providentiae includuntur omnia, quae sperantur a deo et ad hominum salutem dispensantur. Royal 144<sup>r</sup>, Pembroke fol. 197<sup>r</sup>). Si Saint Thomas parle parfois de preuves (*demonstrationes*) de l'existence de Dieu, il veut simplement dire par là que du côté de la chose elle-même, de la vérité en soi, la preuve serait possible, mais que quant à nous, nous ne savons pas la donner (Quod autem dicit, quod deum esse demonstrabile, verum est in se, quia est propositio necessaria et taliter demonstrabilis et nata fieri evidens per discursum sillogisticum, tamen a nobis viatoribus demonstrari non potest. fol. 197<sup>r</sup>). Une théologie scientifique serait possible suivant Saint Thomas, si l'on pouvait considérer les vérités théologiques en elles-mêmes, mais nous ne sommes capables par rapport à celles-ci que d'un acte de foi, et non d'une connaissance scientifique (Quando autem dicit, quod theologia est scientia, vult dicere, quod veritates theologicae sunt in se scibiles, hoc est ita verae, quod de eis potest esse scientia et tamen, quod ita sint verae, nos credimus tantum. fol. 197<sup>r</sup>).

Holkot se livre à une critique très sévère des preuves de l'existence de Dieu, telles que les ont données Aristote ou d'autres

philosophes. Les philosophes n'ont en général pas su trouver une seule preuve stricte de l'existence de Dieu ou d'une autre substance immatérielle; au fait, ils n'ont traité dans leurs écrits que de différentes notions relatives à Dieu, qui leur sont parvenues par une tradition, qui remonte à la révélation primitive (Ad quintum dubium potest dici generaliter, quod non habemus ab aliquo philosopho demonstrative probatum, quod aliquis angelus est neque de deo neque de aliquo incorporeo, sed quicquid ipsi de talibus in libris scripserunt, vel acceperunt per legislatores vel ab aliis, qui eos praecesserunt, in quibus relinquebatur quoddam vestigium umbrosium cognitionis dei a primis parentibus. fol. 196<sup>r</sup>). Jamais peut-être le traditionalisme ne s'est manifesté plus ouvertement au moyen âge que dans ce passage, tiré des oeuvres du bachelier dominicain. Il critique ensuite l'argumentation d'Aristote en faveur de l'existence de Dieu et tâche de démontrer qu'il part de prémisses en partie fausses, en partie empruntées à la foi ou seulement suffisantes pour établir une preuve dialectique (*persuasio*), mais incapables de nous faire atteindre une science stricte (Persuasiones adduxerunt..., quales potuerunt, multas falsas, paucas veras. Unde habita fide vel opinione, quod angeli erant..., nescivit Aristoteles videre... officium, de quo servirent, nisi forte movere corpora coelestia fol. 196<sup>r</sup>. Propositiones, quas Aristoteles ponit in VIII Physicorum... non demonstrant... Cum super aeternitate motus et mundi fundetur sua persuasio VIII Physicorum, plauum est, quod fundatur super falso. Ibid.). Dans le but de dénigrer la religion chrétienne, le mosaïsme, voire même l'islam, ce *ribaud* d'Averroès («ribaldus») s'est ingénié à découvrir toutes les faiblesses des preuves avancées en faveur des vérités qui relèvent surtout du domaine de la foi (Ideo Ribaldus ille pessimus, Commentator Averroes, omnium legum contemptor, qui legem Christianorum, Iudaeorum et Saracaenorum contempsit II. Metaph....; iste enim omnem legem contempsit in prologo, quem scripsit super tertium libr. Physicorum. Royal 144<sup>r</sup>, Pembroke 197<sup>r</sup>).

Nous retrouvons les mêmes idées dans le commentaire sur Lombard (l. I, q. 4), dans lequel Holkot se demande, s'il est possible en général de prouver la vérité de la thèse, qu'il faut aimer Dieu au-dessus de tout. Il répond à cette question par une négation et dit qu'un jugement qui contient des concepts appartenant au domaine de la foi, ne saurait ni prétendre à l'évidence

ni passer pour être appuyé d'argument évidents. En attendant, quand on parle de l'amour de Dieu, on affirme par là même que Dieu existe, qu'il est la bonté et la perfection infinies, de sorte qu'on énonce ainsi des affirmations qui relèvent entièrement de la foi et sont étrangères à la science (*Prima — conclusio — est... non potest naturali ratione probari: deus est diligendus super omnia... Probatum... non potest demonstrari, quod ita sit in re, sicut denotatur per istam »deus est super omnia diligendus«. Consequentia patet, quia sequitur formaliter. deus est super omnia diligendus, ergo deus est. Cum ergo consequentia sit formalis, non potest demonstrari antecedens naturali ratione. Assumptum probatur videl., quod haec non possit demonstrari naturali ratione »deus est«, quia sola fide tenetur. Ad Hebr. XI... Sent. I, q. 14, Lugduni 1497, fol. d—5<sup>r</sup>). On pourrait croire que tout ce que les philosophes anciens ont voulu prouver semble clair et évident à la raison; il en est toutefois autrement en réalité, car les philosophes ont reçu l'idée de Dieu par la tradition qui procède elle-même des patriarches et de la Révélation. Lorsque Saint Paul nous dit que les philosophes ont pu conclure à l'existence de Dieu en s'appuyant dans leurs raisonnements sur les créatures, nous devons comprendre ces paroles, sans les séparer d'avec la Révélation. En effet, si nous admettons ce que la Révélation nous apprend sur Dieu, nous pouvons aboutir à différentes conclusions, en étudiant l'univers qui nous entoure. Si par conséquent dans la philosophie antique nous trouvons certaines vérités concernant Dieu, il ne s'ensuit nullement que nous puissions les prouver par le raisonnement (*Omne, quod antiqui philosophi probaverunt, potest naturali ratione probari: sed deum esse super omnia diligendum antiqui philosophi probaverunt, ergo..., quia secundum Apostolum, Rom. I, gentiles per creaturas visibiles devenerunt ad notitiam dei... Ad ista respondeo..., Quando dicitur, quod omne, quod philosophi probaverunt etc., concedo, sed hoc non est huiusmodi Sent. I, qu. 4, fol. d—5<sup>r</sup>, d—b<sup>v</sup>*).*

On retrouve chez Holkot, cette idée qu'on rencontre plus tard aussi chez Hugolin: quand les philosophes prouvaient l'existence de Dieu, ils comprenaient dans l'idée de Dieu, autre chose que les chrétiens; c'est pourquoi ils n'ont à proprement parler, jamais prouvé qu'il existe (*Dico tamen, quod nunquam aliquis philosophus probavit ratione naturali hanc mementalem »deus est« de-*

monstrata propositione mentali, quae est in mente fidelis catholici, immo nunquam talem conceptum habuit, sicut corespondent isti voci »deus« in mente fidelis. *Sent.* I, q. 4, Lugduni 1497, fol. d—7<sup>v</sup>). La question étant ainsi posée le fidéisme d'Holkot a embrassé un domaine tellement vaste, qu'il comprend l'ensemble de la théodicée.

Il importe de bien mettre en relief, d'abord le fait suivant: en interprétant Aristote, Holkot avait moins l'intention de concilier la doctrine du philosophe avec la pensée chrétienne, que celle de la lui opposer. Il reconnaît que selon Ockham, le Stagirite admettait que les Intelligences procèdent de Dieu comme de leur cause efficiente; mais, pour lui, l'opinion d'Aristote eût dû être différente en réalité; car s'il avait pensé qu'elles proviennent de Dieu, il aurait forcément admis l'idée de la création; or on constate chez lui la tendance à la nier (*Utrum deus sit causa effectiva omnium aliorum a se... in ista quaestione... primo videndum est, quid de ista quaestione senserunt philosophi... Ad primam dicit Okam, quod sic... Sed contra istam viam arguo et primo, quod nunquam fuit de intentione Aristot. ponere intelligentias habere causam efficientem... Si posuisset intelligentias productas, posuisset eas creatas, ergo non posuit. Determinatio XI, Lugdun 1497, fol. I—2<sup>v</sup>*). On est frappé de voir avec quelle discrétion et avec quelle concision s'exprime Holkot, lorsqu'il aborde la question de savoir si le monde procède réellement de Dieu comme de sa cause efficiente. En cinq lignes, il répond brièvement par l'affirmative, parce qu'il faut s'en tenir au symbole du Concile de Nicée. Il ne fait donc appel qu'à la foi et néglige en général les arguments rationnels (*Dico igitur, quod illud tenendum est, quod scribitur in symbolo niceani concilii scil. quod credendum est deum esse factorem coeli et terrae. Ms. Pembroke C. fol. 208<sup>r</sup>. Determinatio XI, Lugdun. 1497, fol. I—3<sup>v</sup>*). Il se borne à prouver contre Averroès, que Dieu peut appeler quelque chose à l'être sans changer lui-même en quoi que ce soit (*Potest voluntas divina per velle aeternum aliquid de novo producere sine quacunque mutatione. Ibid.*).

A la question de savoir, si Dieu a créé le monde par nécessité ou par un acte libre, il répond que Dieu a certainement agi de par sa libre volonté, mais qu'il n'est pas possible de prouver cette thèse. Si l'on voulait produire des arguments en sa faveur,

l'incrédule pourrait toujours y découvrir facilement des lacunes. Ainsi, il pourrait prouver qu'entre Dieu et le monde, le rapport de dépendance est tellement étroit, que si l'on admettait que le monde n'existe pas, il faudrait conclure également que Dieu n'est pas, et à l'inverse (*Quartus articulus est videre, an deus causat naturaliter vel libere et hic dico duo: primum est, quod deus agit, quicquid agit, libere, secundum, quod hoc non potest ratione naturali demonstrari, quin infidelis possit ad talem demonstrationem satis faciliter respondere... Secundo ostendo, quod haec veritas sola fide tenetur... Ad istas rationes et consimiles faciliter responderet philosophus, qui principia fidei non haberet. Ad primum diceret, quod deus haberet necessariam habitudinem ad mundum et concederet, quod ad mundum non esse sequitur deum non esse et e contra. Pembroke C. fol. 208<sup>v</sup>). Holkot discute encore très longuement et amplement le problème du libre arbitre, pour finir par l'aveu de sa propre impuissance et pour reconnaître que cette discussion n'a donné aucun résultat positif (Et sic in forma arguendi aequivocatur de voluntate, et ideo discursus non concludit. Sent. I, q. 3, Ludg. 1497, fol. c—8<sup>v</sup>).*

Les conclusions sceptiques d'Holkot concernant la métaphysique et les tendances sceptiques de cet auteur, sont entre autres, une conséquence de sa façon de concevoir le principe de causalité. Il rappelle la formule d'Ockham, d'après laquelle il faut considérer une chose »a« comme la cause d'une autre chose »b«, si »b« se produit toutes les fois qu'il est précédé de »a« (Dicit hic quidam, quod haec est regula... Illud, ad cuius positionem ponitur... naturaliter aliud..., illud est causa eius. Determinatio III, Lugd. 1497, fol. F—6<sup>r</sup>). Le principe n'est toutefois pas évident en lui-même, car personne ne peut garantir que ce qu'on considère comme effet, n'est pas une partie de ce qu'on appelle la cause et ne procède pas directement de Dieu (Sed ista regula... non est evidens..., quia nulla res est, ad cuius positionem sequitur poni, quod non est pars ipsius nec deus. Ibid. fol. F—6<sup>r</sup>). Le principe en question ne nous autorise qu'à déclarer que telle chose est probablement la cause de telle autre (Nulla est regula ad probandum certitudinaliter unam rem esse causam effectivam alterius, sed tenetur probabiliter, quod »a« est causa »b«). L'influence d'Holkot sur Nicolas d'Autrecourt est indéniable.

Dans le commentaire sur les Sentences et dans les *Quodlibeta*,

il suit l'exemple d'Ockham et oppose la logique de la foi à la logique de la science, sans affirmer toutefois que pour exposer le mystère de la Sainte Trinité, on admet comme vrais deux jugements contradictoires. Il en appelle en effet à l'opinion d'Averroès qui s'efforce de prouver en commentant la pensée d'Aristote qu'en dehors des principes logiques en vigueur dans la science en général, les différentes branches du savoir s'appuient sur des principes particuliers, suivant le sujet qu'elles traitent. On ne saurait donc s'étonner de voir Holkot appliquer à la foi une logique spéciale (*logica singularis*), qui dépend de distinctions fondées à leur tour sur son objet propre (comp. p. ex. le passage suivant: In argumentis de Xpo oportet habere logicam singularem, quia ibi de eodem supposito oportet concedi contradictoria cum specificatione diversarum naturarum. Sent. I, q. 5, Lugd. 1497, fol. c-5).

3. Gottschalk. Quand on veut vérifier d'un coup d'oeil si un bachelier *in theologia* trahit des influences sceptiques dans son cours sur P. Lombard, il suffit d'examiner la deuxième distinction du livre I, où il est question de la possibilité de connaître l'unicité de Dieu. C'est d'habitude à ce propos qu'on voyait surgir les premiers doutes. Gottschalk fait à son tour une série de remarques empreintes de scepticisme, en parlant de ce passage. Il n'existe, à l'en croire, aucune thèse théologique susceptible de preuve stricte, car celui qui voudrait en démontrer la vérité, devrait avoir acquis auparavant une science tellement évidente de Dieu, qu'il pourrait en prouver l'existence d'une façon irréfutable. Il serait inutile de prouver longuement la réalité d'un rapport aussi étroit entre n'importe quelle thèse théologique et l'idée de l'existence de Dieu, surtout quand on ne perd pas de vue, que toute thèse théologique suppose d'avance Dieu, qu'elle considère comme son objet plus ou moins proche (Secunda conclusio est ista: nulla propositio theologica, quam format viator, est naturaliter demonstrabilis in via.... quia viator non potest habere tales conceptus evidentes naturaliter de deo, per quos sciat deum esse, igitur non potest naturaliter habere cognitionem talem de deo, virtute cuius probet evidenter aliquas veritates tales. Consequentia est nota, quia tales propositiones implicant subiectum esse. I Sent. q. 3, Ms. Crac. Bibl. Jag. 1499, fol. 17r). Sans doute, on considère Dieu comme un être absolument parfait, mais il n'est pas facile d'in-

diquer la voie que doit suivre le raisonnement pour aboutir à une conclusion nécessaire concernant son existence. C'est le principe de causalité qui semble nous conduire dans la voie la plus sûre, toutefois, même s'il était possible de prouver qu'il existe une cause de toutes choses, il n'en résulterait encore pas qu'elle fût plus parfaite que tous les autres êtres dans leur ensemble. Il n'y a enfin rien à espérer de la connaissance intuitive, car nul homme sur terre ne connaît directement Dieu et n'est capable d'arriver par l'intuition à la notion d'un être absolument parfait dont il ne saurait du reste prouver l'existence (*Intelligendo enim nomine Dei ens nobilius omnibus infinitis simul sumptis... non probatur nec cognoscitur nec naturaliter per evidentiam assentitur tale ens esse in universo, quia hoc maxime esset per viam causalitatis eo, quod esset causa prima respectu omnium, sed hoc non probat, quod esset nobilius omnibus simul sumptis... Secundo sic: ista cognitio, virtute cuius talia probarentur aut esset visio dei aut alia cognitio causata per propriam speciem dei talem, qualis nata est acquiri mediante visione rei... De facto communis viator non plus videt deum nec plus habet propriam eius speciem quam infidelis. Ibid. fol. 17<sup>r</sup>*). Ce n'est même pas en niant la possibilité de prouver notre bonheur final, que Gottschalk tire de ces raisonnements la conclusion la plus extrême; il se montre encore plus radical: il affirme en effet que prouver notre béatitude éternelle, ce serait prouver également par là l'éternité des peines: or ces souffrances éternelles répugnent tellement à la raison naturelle, qu'elles semblent impossibles à admettre (*Infero tria corollaria. Primum est, quod nullus viator potest naturaliter demonstrare aliquem articulum fidei... Tertio infero, quod beatitudinem nostram finalem non potest aliquis naturaliter probare..., quia est mere creata et probatur ex alio, quia si posset naturaliter probari, quod iusti praemiabuntur post hanc vitam, eodem modo posset probari naturaliter, quod mali punirentur post hanc vitam. Sed hoc non, quia hoc videtur repugnare rationi naturali..., quod aliquis cruciatur ardoribus in perpetuum. Ibid. fol. 17<sup>r</sup>*).

L'opinion de Gottschalk sur la valeur des preuves en faveur de la thèse de l'imité de Dieu, est surtout caractéristique, parce que à cette occasion, il distingue deux degrés de certitude dans la démonstration. La preuve peut d'abord être tellement stricte, que toutes les objections sont écartées d'emblée. Pourtant, les

preuves aussi solides sont plutôt rares chez Aristote; c'est pourquoi, il donne d'habitude des preuves d'un autre genre et fournit des arguments qui, tout en n'écartant pas tous les doutes, se montrent cependant plus convaincants que la preuve du contraire. Si par conséquent on ne perd pas de vue qu'Adam Woodham et Walter Chatton ont critiqué l'argumentation de Pierre d'Auriol en faveur du monothéisme, on devra reconnaître que comme toutes les autres preuves à l'appui de la thèse en question, ces arguments ne sauraient être rangés que parmi les preuves de la seconde catégorie et non parmi celles de la première (*Tertia conclusio est ista: licet Deum esse unicum in numero non sit per se notum, est tamen aliquo modo naturaliter probabile... Aliquid probari naturaliter potest dupliciter intelligi: uno modo, quod talis ratio potest convincere adversarium taliter, quod non possit dissentire conclusioni nec apparenter respondere et sic paucas conclusiones probavit philosophus et isto modo nec philosophus nec alii doctores probant naturaliter deum esse —, quia valentissimi doctores scil. Adam supra primum Sententiarum dist. secunda et Chatton super eandem dist. respondet rationibus Petri Aureoli. Alio modo probatur aliquid naturaliter, quia talis ratio evidentius concludit conclusionem... quam quaecumque alia ratio ad oppositum... Infero tria corollaria. Primum est, quod rationes philosophorum volentium deum demonstrare non sunt demonstrationes... Tertio infero...: licet protervo non possit probari evidenter deum esse unum, tamen viro indiferenti magis concludunt rationes probantes unum deum esse quam variae solutiones, quas ad illas possit dari. Ibid. fol. 17r).*

Le scepticisme de Gottschalk se fait encore jour au commencement du livre II. On ne saurait douter qu'en dehors de Dieu lui-même, toutes choses n'aient été appelées à l'être en vertu d'un acte créateur, mais on se tromperait en croyant qu'il est possible de prouver clairement cette thèse. On ne saurait prouver en effet que toutes choses procèdent de Dieu, sans penser qu'elles pourraient être sorties du néant; or cette pensée dépasse les limites de la raison naturelle. Il n'est donc pas étonnant qu'aucun philosophe païen n'ait réussi à démontrer clairement que toutes choses procèdent de Dieu comme de leur cause efficiente. Quant à Aristote et à Averroès, ils ont vraiment enseigné que certaines choses existent de toute éternité. Suivant ces philosophes, la ma-

tière première n'a jamais eu de commencement dans le temps, car pour commencer à être, elle aurait dû soit procéder d'une autre matière, soit exister avant elle-même: aucun des corps célestes n'a pu être formé dans le temps, car tous ils sont simples et ne contiennent pas de composants; enfin, les substances immatérielles n'ont jamais commencé à exister, car elles aussi sont simples et ne sont pas composée d'éléments constitutifs. Dans leurs raisonnements, le Stagirite et Averroès s'appuient sur deux principes fondamentaux: 1) tout devenir procède de quelque chose; 2<sup>o</sup> les mouvements des sphères se produisent de toute éternité (Sit prima conclusio ista: licet omnia, quae non sunt deus, sunt facta de novo per creationem, hoc tamen non potest probari evidenti ratione. Probatum:... ponens omnia alia a deo esse facta de novo, necessario habet concedere alicui fieri ex nihilo, sed hoc simpliciter intellectus humanus non potest capere in puris naturalibus existens... Infero tria corollaria... Primum est, quod philosophi puri gentiles nunquam probaverunt deum esse principium effectivum aliorum evidenter... Tertio infero, quod ex hoc praecise non invenitur posse probari naturaliter deum esse factorem omnium, sed quia oppositum huius non potest concipi per pura naturalia, patet ex tertia probatione... Secunda conclusio ista: de intentione Philosophi et eius Commentatoris fuit, quod non omnia entia alia a deo sunt de novo facta...; ista probatur ex duobus fundamentis...: quorum primum est, quod omne, quod fit, fit ex alicui... secundum fundamentum ipsorum est: motum coeli nunquam incepisse... Ex quo infero, quod de opinione ipsorum fuit, materiam primam nunquam fuisse factam... secundo infero, ut ipsi opinati sunt, corpora coelestia non esse facta... tertio infero, quod dicti philosophi opinati sunt substantias abstractas non esse productas de novo... II. Sent., q. 1. Ms. Bibl. Jag. 1499. fol. 53<sup>v</sup>).

Gottschalk s'occupe également de l'âme et de ses rapports avec le corps. Il ne doute pas un instant qu'elle ne soit immatérielle et n'informe, par toute son essence, le corps et pourtant on peut avoir des doutes sur la valeur des preuves qu'on cite en faveur de la thèse d'après laquelle l'âme est la forme du corps. Il est vrai que dans son ouvrage *De anima* et dans le petit traité *De origine animae*, Albert le Grand a fourni une série de preuves à l'appui de cette opinion, mais Gottschalk ne veut pas se prononcer sur leur valeur. Il semble cependant résulter de ce qu'il

dit dans la suite, qu'en ce qui concerne l'âme, il partageait l'opinion des probabilistes (Istis praemissis sit ista conclusio: quamvis anima intellectiva est substantia spiritualis et incorporea, est tamen forma substantialis corporis humani unita... Utrum autem ista veritas potest demonstrari, de hoc est dubium. Albertus tamen Magnus in libro *De anima* et in quodam tractatu parvo, qui intitulatur *De origine animae*, nititur demonstrare eam a posteriori quam a priori. Utrum sit vel non sit, non curo praesenti. II. *Sent.* D. XVI et XVII, q. unica, Bibl. Jag. 1491, fol. 69<sup>r</sup>. Tertia conclusio... sit ista, quod non solum fide tenemus immo efficaci ratione, cum probabile est animam intellectivam esse formam substantialem hominis. Ibid. fol. 70<sup>r</sup>). Quoiqu'on admette l'existence d'une seule âme dans l'homme, il ne pense pas qu'on puisse se passer de l'hypothèse de la pluralité des formes substantielles, car autrement, on ne serait guère en état de prouver l'identité du corps du Christ avant et après que l'âme s'en est séparée. Gottschalk pense sans doute à la *forma corporeitatis* (Secunda conclusio sit ista: licet in homine non sint plures animae, in ipso tamen sunt plures formae substantiales distinctae... Secundam partem conclusionis probo... sic: quia idem fuit corpus Christi vivum et mortuum, igitur fuit in illo alia forma praeter animam intellectivam. Ibid. fol. 69<sup>v</sup>). En parlant des rapport entre l'âme et ses facultés, Gottschalk prend ouvertement position contre les idées de Saint Thomas; il cite entre autres le fait, que beaucoup d'éminents professeurs de Paris continuent à défendre la thèse de l'identité de l'âme et de l'ensemble de ses facultés (Primus modus istorum duorum non potest apprine verus esse, quia hoc sc. quod intellectus sit accidens animae forsan satisfaceret articulo..., sed secundus vel tertius modus mihi veri-similior apparet. Unde adhuc tenetur Parisius a multis reputatis et tenentibus idemptitatem realem potentiae animae cum essentia eius. I. *Sent.* q. 21, B. Jag. fol. 50<sup>v</sup>).

4. Richard Bilingham et Pierre Guichart. Comme je n'ai pas réussi à découvrir l'auteur du Cod. Vat. lat. 986, je me bornerai à parler de son opinion sur la possibilité d'une preuve à l'appui de la thèse de l'unicité de Dieu. Je traite ce sujet d'autant plus volontiers, que l'auteur anonyme reproduit à ce propos certaines pensées de Bilingham et de Pierre Guichart, dont le radicalisme rappelle les idées de Nicolas d'Autrecourt et de Jean

de Mirecourt. L'auteur du Cod. Vat. fait lui-même preuve de scepticisme, lorsque p. ex. il déclare qu'il n'y a pas d'argument capable de prouver d'une manière irréfutable que toutes choses procèdent de la volonté libre de Dieu (*Prima conclusio, quod Deus extra se nullum effectum necessario agit. Cod. Vat. lat. 986, fol. 64<sup>v</sup>. Secunda conclusio, quod quidquid Deus agit extra se, contingenter agit et haec dependet a prima; tertia, quod seclusa auctoritate fidei, cui fidelis non valet contradicere, rationes non cogunt. Ibid. fol. 65<sup>r</sup>*). Il se montre malgré tout plutôt modéré, quand il étudie la possibilité d'une preuve à l'appui du monothéisme. Il est vrai qu'à ses yeux, cette thèse n'est pas évidente en elle-même, et ne découle pas de prémisses évidentes; elle a cependant en sa faveur des arguments suffisamment solides, certainement plus convaincants que ceux sur lesquels s'appuie la thèse opposée. L'auteur emprunte ces arguments à Duns Scot et à Swinhead pour leur reconnaître la valeur d'une démonstration dialectique (*Licet hoc non sit per se notum, nec necessario ex per se notis deductum, tamen hoc sufficienter potest concludi. Ibid. fol. 20<sup>r</sup>. Pono rationem, propter quam teneo, quod ex notitia, quam habemus de Deo, sufficienter possumus concludere in entibus esse unum simpliciter infinitum, quia illud potest sufficienter sic concludi, quod per rationes probabiles potest convinci et per rationes magis apparentes, quam sint earum solutiones... Probatur minor primo de unitate per rationes Scoti, quas recitat Rosete. Ibid. fol. 21<sup>r</sup>*). L'auteur soutient contre Bilingham la possibilité d'une preuve dialectique à l'appui de la thèse monothéiste. Celui-ci a en effet présenté ses idées sous la forme de trois thèses: 1) On chercherait vainement la raison philosophique d'affirmer le monothéisme, car Dieu est une substance ou un accident; s'il est un accident, il est moins parfait que la substance, d'autre part, s'il est une substance, nous ne connaissons rien de lui, comme nous ne savons rien des substances en général. 2) Nous ne pouvons connaître clairement la différence entre l'accident et la substance. 3) Toutes les thèses philosophiques s'appuient en définitive sur la foi et exclusivement sur elle (*Ex ista conclusione sic probata infero corollaria aliqua contra Bilingham ponentem tres conclusiones, quod non est praecise philosophantium dicere, quod sit dare unum primum infinitum et dicit, quod homo pollens ingenio, vicens in naturalibus, nulli sectae astrictus non habet hoc*

concedere, quia tunc vel sciret, quod illud esset substantia vel accidens. Non primum, quia de nulla substantia habemus aliquem conceptum et sic(?) possemus scire evidenter, quando in sacramento esset substantia et quando non; nec accidens, quia omne accidens perfectius est quam substantia. Secundo, quod non est nobis naturaliter evidens, quod substantiae ab accidentibus differunt. Tertio, omnes propositiones philosophicae fundantur super fidem et super alicam credita. Ibid. fol. 21<sup>r</sup>). Je dois encore ajouter que dans son commentaire sur le *De anima*, Nicolas d'Oresme traite également Bilingham de révolutionnaire dans le domaine de la pensée. Comme pour connaître la substance par des syllogismes compliqués nous partons des accidents sous lesquels elle se cache, son existence-même relève du domaine de la probabilité (Unde secundum opinionem Bilingham... substantia est quodammodo cooperta et involuta accidentibus et ideo intellectus primo intelligit accidentia et tunc per discursum iudicat substantiam esse et substantia non sentitur ymo solum accidentia, sub quibus latet abscondita, nec plus sentitur substantia secundum istum quam motor coeli. Et ideo dicunt, quod non est simpliciter evidens alicam substantiam esse immo solum probabile. *De anima*, l. I, q. 4, Ms. Bruges 514, fol. 74<sup>v</sup>).

Pierre de Guichart a subi l'influence de Bilingham. Il prétendait que comme nous ne connaissons pas le degré de perfection des êtres qui nous entourent, nous ignorons également si l'un ou l'autre n'est peut-être pas Dieu et si nous ne sommes pas Dieu nous-mêmes. Après des phrases aussi risquées, nous ne saurions nous étonner de voir Guichart affirmer qu'on pourrait parler de trois Dieux, si l'on ne tenait pas compte des gens simples (Ad secundum dicit P. de Guichart, quod nisi esset propter simplices, posset concedi, quod sunt tres dii. Sed contra: dicere, quod sunt tres dii, est haeticum et non est haeticum propter simplices, sed quia opponitur articulis fidei. I, *Sent*, D. II, q. 1, Cod. Vat. lat. 968, fol. 21<sup>r</sup>. Concedit P. de Guichart et accipit a Bilingham, quod philosophice loquendo posset esse aliquid Deus, qui non est Deus et aliud maius quam Deus et multa talia, quae non credo esse vera, ymo dico, quod implicat... Dicit P., quod de creatura nescimus, quantae sit perfectionis et per consequens nescimus, si sit perfectionis infinitae, sicut exemplificat de adamas, antequam visum fuit per experientiam, quod attraheret ferrum.

Nesciebatur hoc forte, si aliquid applicaretur, probaretur eius virtus et similiter de quacumque alia re. Et ex hoc infert, quod nescimus ymo habemus rationabiliter dubitare de quacumque re, utrum sibi debemus cultum patriae, ymo dubitat de se, utrum sit Deus. Sed ista sunt falsa et periculosa. Ibid. 21<sup>r</sup>). Il semble que le dérèglement de la pensée n'ait jamais dépassé au XIV<sup>e</sup> siècle, les limites qu'il a atteintes chez Pierre de Guichart.

#### IV. La physique nouvelle.

IV. Duhem a eu le très grand mérite d'avoir montré comment la théorie de l'*impetus*, répandue autrefois par le néo-platonicien Jean Philopon, a pénétré au moyen âge dans les pays d'Occident, pour s'y maintenir jusqu'à la Renaissance, grâce aux oeuvres d'Ockham, de Buridan et d'Albert de Saxe. Jansen a prouvé ensuite qu'environ un demi-siècle avant Ockham, on rencontre la même théorie chez Pierre Olivi. On était étonné malgré tout de voir la théorie de l'*impetus* faire subitement son apparition chez Ockham et chez ses partisans, comme si les réalistes avaient voulu s'en tenir à distance. Nous apprenons cependant qu'elle était également répandue dans les milieux réalistes sur les bords de la Seine, avant qu'Ockham l'eût rappelée à Oxford.

1. François de Marchia a commenté les Sentences en 1320. Le quatrième livre du commentaire sur Lombard ne contient d'habitude rien de très intéressant pour l'historien de la philosophie, et pourtant c'est précisément dans la première *questio* de ce livre, sous le titre trompeur »Utrum in sacramentis est aliqua virtus supernaturalis... eis formaliter inhaerens« que François de Marchia a consacré deux articles entiers à la théorie de l'*impetus*. Au lieu d'*impulsus* et d'*impetus*, il dit, il est vrai, *virtus motiva*, mais ses idées, au fond, ne diffèrent pas de celles qu'on retrouve chez les représentants classiques de cette théorie au XIV<sup>e</sup> siècle. Pour l'histoire des conceptions physiques, trois points doctrinaux du commentaire de François de Marchia présentent une grande importance: 1<sup>o</sup>) la manière de prouver que le mouvement du mobile lancé est maintenu non par le milieu ou l'air, mais par l'impulsion communiquée au mobile par la main qui l'a lancé; 2<sup>o</sup>) l'idée que le milieu contribue cependant dans une certaine mesure à maintenir le mobile en mouvement; 3<sup>o</sup>) l'application aux sphères célestes du principe d'inertie encore insuffisamment for-

mulé. Dans son argumentation, il se réfère au principe d'économie de la pensée pour établir que celui qui veut le prendre pour règle, doit chercher la raison de la continuation du mouvement dans le mobile lui-même et non dans le milieu ambiant (*Melius tamen videtur, quod huiusmodi virtus sit in corpore quam in medio, quicquid de hoc dixerit Philosophus et Commentator, verum, quia frustra fit per plura, quod potest fieri per pauca: nunc autem nulla apparet necessitas ponere aliquid aliud a corpore moto cum virtute in eo recepta a principali movente esse causam effectivam motus, ergo nec medium. Sent. IV, q. 1, Ms. Bibl. Nat. Par. F. l. 15852, fol. 168<sup>r</sup>*). Plus important est le fait que pour François de Marchia, la valeur d'une théorie est en raison du degré de facilité avec laquelle elle traduit les phénomènes observés (*Tunc secundo, quia hoc ponendo melius et facilius servantur omnia apparentia... quam tenendo virtutem huiusmodi esse medium... Ibid. fol. 168<sup>r</sup>*). Or, la théorie de l'impulsion donnée au mobile est la seule qui puisse expliquer pourquoi le mouvement du mobile peut être absolument indépendant de l'air: pourquoi un corps pesant se meut avec plus de force qu'un léger brin de paille et pénètre profondément dans un gros tronc d'arbre; pourquoi enfin le mouvement de l'air dépend plutôt du mouvement du mobile que le mouvement du mobile ne dépend de celui de l'air (*Salvatur, quod ipse lapis movetur aliquo modo per se, non per accidens ad motum aeris. Lapis primo movetur a manu proicientis ipsum per aer... Lapis vel quodcumque aliud corpus proiectum ut iaculum dividit medium, quod pertransit... Sed nullum istorum quinque salvari convenienter potest ponendo huiusmodi virtutem in medio. Ibid. fol. 168<sup>r</sup>. Perfectius enim movens movet et proicit lapidem debiti ponderis et longius et etiam facilius quam palea vel quodcumque aliud minus leve. Igitur, si palea propter sui levitatem non est mobile proportionatum virtuti motivae nec aer ipse. Ibid. fol. 167<sup>r</sup>. Iaculum profunditur in quercu et ita movetur, quod non potest aer ingredi antecedenter. Ibid. fol. 167<sup>r</sup>*). Il est clair que les penseurs de ce temps durent avoir de la peine à s'émanciper de l'interprétation du mouvement admise jusqu'alors, puisque, tout en acceptant la nouvelle théorie, François de Marchia croyait tout de même que l'air ambiant exerce une certaine influence sur le mouvement. Cette attitude ne constitue nullement une exception, car même plus tard, cer-

tains terministes attribuaient à l'air un rôle auxiliaire dans le mouvement mécanique (Marsilius d'Inghen).

Duhem revient à plusieurs reprises sur l'importance de l'idée de Buridan, selon laquelle au commencement du monde, Dieu a pu donner une certaine impulsion aux sphères célestes, de sorte qu'elles ont continué à se mouvoir sans interruption en vertu du principe d'inertie. Or, François de Marchia a exprimé avant Buridan la même idée, en lui donnant d'ailleurs une forme plus compliquée. Il pense en effet que les Intelligences peuvent avoir été la cause du mouvement des sphères célestes, en leur imprimant une force de propulsion, en vertu de laquelle ces sphères se meuvent indéfiniment (*Ex quo sequitur, quod Intelligentia cessante movetur coelum, quod adhuc moveretur sive revolveretur ad tempus per huiusmodi virtutem...*, sicut patet de rota figuli, quae revolvitur ad tempus cessante primo movente. Ibid. fol. 168<sup>r</sup>). Ainsi chez François de Marchia, nous trouvons également l'idée que la même mécanique régit les mouvements des corps célestes et des corps terrestres. Je dois encore ajouter que d'après François de Marchia, la propulsion considérée comme qualité distincte ou forme accidentelle, est autre chose que le mouvement lui-même et que sur ce point notre philosophe se rapproche de Buridan et s'écarte d'Ockham (*Si quaeratur, qualis sit huiusmodi virtus, potest dici, quod non est forma simpliciter permanens nec simpliciter fluens sed quasi media. Ibid. fol. 167<sup>r</sup>. Videtur posse concedi, quod coelum motum ab angelo recipit alicam virtutem sive formam aliam... a motu locali. Ibid. fol. 168<sup>r</sup>*).

2. W. Burleigh. Dans ses écrits sur la logique, comme dans son commentaire sur la Physique, Burleigh ne cesse de prendre à partie Ockham, pour réfuter les conséquences du principe d'économie (*non sunt ponenda plura*), auquel celui-ci attribuait une importance exagérée. En vertu de ce principe, Ockham avait rejeté en effet les relations réelles en métaphysique, comme il avait supprimé la différence réelle entre la qualité et la substance dans la physique; il ramenait aussi le mouvement et le temps à des termes connotatifs (*termini connotativi*) et s'opposait enfin aux idées jusque là admises sur le lieu extérieur. Ockham ne s'était pas contenté d'un commentaire sur la Physique et d'un autre sur P. Lombard, pour exposer ses idées nouvelles en rapport avec la physique; il avait composé un traité spécial où il

étudiait d'une façon détaillée l'espace, le mouvement et le temps: c'est le *De successivis* (l'abbé Baudry l'a signalé dans le Ms. Bibl. Nat. Par. F. l. 16130; il est également conservé dans les Mss. Bruges 500, fol. 123<sup>v</sup>—134<sup>r</sup> et dans Erfurt. O. 76, fol. 157<sup>r</sup>—174<sup>r</sup>). Dans son commentaire sur la Physique, Burleigh réfute toutes ces idées d'Ockham concernant le lieu (Physic. I. Venet. 1491. fol. b — 3, l. IV. fol. 1 — 8<sup>v</sup>), le changement et le temps (Physic. III fol. h — 1<sup>r</sup>). Mais il tombe lui-même dans l'exagération, en voulant réaliser les concepts du point, de la ligne et de la surface (Physic. I, fol. b — 3<sup>v</sup>). C'est surtout contre Burleigh, semble-t-il, que Buridan a dirigé son petit traité intitulé *De punctis*.

Burleigh ne pouvait s'accomoder non plus des idées nouvelles sur la cause du mouvement mécanique. Il se rendait compte de la relativité du mouvement perçu, lorsqu'il disait qu'un corps nous paraît en mouvement, soit parce qu'il se meut réellement soit parce que nous mêmes nous avons changé de position dans l'espace. Tout partisan qu'il se déclare de la théorie de l'immobilité de la terre, il ne reconnaît pas moins que ceux qui admettaient la possibilité de la rotation de la terre autour de son axe, expliquaient parfaitement eux aussi l'alternance du jour et de la nuit. Il serait impossible de rendre compte des phénomènes astronomiques, dans le cas seulement où l'on nierait aussi bien le mouvement de la terre que celui des étoiles. La conception du mouvement telle que l'entendait Burleigh, n'était donc pas tellement étroite; néanmoins nous ne devons pas perdre de vue qu'il l'avait empruntée au commentaire de Saint Thomas sur le *De coelo et mundo*: 1) Saint Thomas, *De coelo et mundo*, l. II., lect. XI., ed. Leon., p. 162: Quod enim motus appareat, causatur vel ex motu visibilis vel ex motu videntis. Et ideo quidam ponentes stellas et totum coelum quiescere, posuerunt terram, in qua nos habitamus, moveri ab occidente in orientem. 2) Burleigh, *De coelo et mundo*, l. II., lect. 43. Cod. Vat. lat. 2151, fol. 201<sup>r</sup>: Motus apparens vel est propter motum videntis vel visibilis... Sciendum, quod propter hoc, quod aliqui crediderunt astrum et coelum quiescere, dixerunt terram circulariter moveri). Dans le commentaire sur le *De coelo et mundo*, comme dans celui sur la Physique, Burleigh se révèle conservateur rejetant la théorie de l'*impetus* et expliquant le mouvement du mobile dans l'espace

par l'action de l'air ambiant (Motus proiectorum causatur ex hoc, quod proiciens movet aerem... et partes motae ducunt proiectum. *De coelo et mundo*, l. II, lect. 35, Cod. Vat. lat. 2151 fol. 197<sup>v</sup>). Dans le commentaire sur la Physique, Burleigh prend nettement position contre les partisans de la théorie de *l'impetus* et tâche de prouver que l'air mis en mouvement par celui qui a lancé le mobile, explique d'une façon satisfaisante le mouvement de translation de celui-ci (Quidam tamen dicunt, quod a primo proiciente causatur in proiecto aliqua virtus, quae movet proiectum... Non est verum, quia aer habet virtutem continuandi motum. *Physic.* l. VII, tr. II. Papiæ 1498, fol. s — 5<sup>r</sup>).

3. J. Buridan et Albert de Saxe. Depuis Duhem, on a souvent rapporté un dire d'Albert de Saxe, suivant lequel un de ses maîtres aurait prétendu qu'il n'est pas possible de montrer par des arguments stricts la fausseté de la théorie qui affirme la rotation de la terre autour de son axe. Essayons d'identifier la personne de ce maître.

Albert de Saxe s'occupe du problème relatif au mouvement de la terre dans le livre II du *De coelo et mundo*, où il lui consacre entièrement la *quaestio XIII* (utrum motus coeli ab oriente ad occidentem sit regularis), ainsi que la *quaestio XXVI* (utrum terra in medio coeli seu in medio mundi semper quiescat vel semper moveatur). Il rappelle dans la première que certains astronomes de l'antiquité expliquaient l'alternance du jour et de la nuit en admettant que la terre tourne autour de son axe. Il croit cependant que cette théorie entraînerait une série de conséquences logiques, incompatibles avec la réalité. En effet, si la terre tournait réellement de l'occident à l'orient, les corps lancés et les animaux auraient de bien plus grands obstacles à vaincre pour se mouvoir à l'est que pour avancer dans le sens opposé; les hommes et les animaux auraient trop chaud par suite du frottement de l'atmosphère, et un corps lancé verticalement en l'air, ne retomberait pas au même endroit, parce que entre temps, la terre aurait tourné d'un certain angle. Si ces objections sont des arguments plutôt éloquents contre l'hypothèse en question, elle est encore plus fortement ébranlée par le fait qu'elle n'explique pas tous les changements de la position des planètes. Dans la *quaestio XXVI*, Albert de Saxe énumère les arguments qu'on cite d'habitude à l'appui de la rotation de la terre (Et possunt adduci

aliquae rationes... Prima persuasio etc. V. plus bas p. 147. le texte de ces arguments comparé avec celui Buridan), mais il ajoute qu'aucun ne résiste à la critique et qu'on chercherait en vain une réponse satisfaisante aux objections dont il parle dans la *quaestio* XIII, en particulier à l'objection que la théorie nouvelle est incapable d'expliquer tous les changements se produisant dans la position des planètes. Il s'étonne par conséquent qu'un de ses maîtres ait pu croire qu'il n'y avait pas d'arguments solides pour la combattre. Ce *magister* a montré l'insuffisance de l'argumentation en faveur du mouvement de la dernière sphère céleste et la faiblesse des preuves contre la thèse de la rotation de la terre autour de son axe; toutefois, il n'a ni cité, ni réfuté l'objection principale contre la rotation de la terre, car il n'avait pas remarqué que cette théorie ne rendait pas compte des oppositions et des conjonctions des planètes (Circa tamen istam quaestionem vel conclusionem est advertendum, quod unus e magistris meis videtur velle, quod non sit demonstrabile, quin possit salvari terram moveri et coelum quiescere. Sed apparet mihi, sua reverentia salva, quod immo, et hoc per talem rationem: nam nullo modo per motum terrae et quietem coeli possumus salvare oppositiones et conjunctiones planetarum nec eclipses solis et lunae. Verum est, quod istam rationem non posuit nec solvit, licet plures alias persuasiones, quibus persuadetur terram quiescere et coelum moveri, ponat et solvat. *De coelo et mundo*, l. II. q. XXV., Venet. 1497, fol. g — 5r). Quel était donc le maître, qui avant Albert a exprimé des opinions pareilles sur le problème dont nous nous occupons? Jetons d'abord un coup d'oeil sur le commentaire de Buridan sur le *De coelo et mundo*, que contiennent le Ms. Bruges 477 et le Cod. lat. monac. 19551.

Buridan rappelle dans ce commentaire que la thèse de la rotation de la terre autour de son axe a plus d'une fois passé pour vraisemblable, parce qu'elle rendait parfaitement compte de l'alternance du jour et de la nuit. Il est vrai qu'à première vue le témoignage des sens contredit cette théorie, mais celui-ci repose sur une illusion qui dans la vie quotidienne, se produit dans de nombreux cas accessibles au contrôle des sens. Si par exemple pendant une traversée en bateau, nous nous trouvons dans une certaine disposition d'esprit et si nous regardons un autre bateau immobile en face du nôtre, il nous semble que nous restons en

place et que le bateau d'en face est en mouvement. Une illusion analogue pourrait expliquer le phénomène que la terre nous semble immobile et que le soleil se lève de l'orient à l'occident. La nouvelle hypothèse admet de plus que les planètes et les sphères qui leur correspondent, se mouvent pendant des espaces de temps différents, suivant la longueur des distances parcourues. Si les choses se passaient réellement comme l'admet l'hypothèse, le monde considéré comme phénomène nous paraîtrait tel que nous le voyons à présent; en d'autres termes, la théorie du mouvement de la terre ne contredirait en rien les phénomènes que nous observons (Utrum ponendo, quod terra moveatur circulariter circa centrum suum et super polos proprios, possent salvari omnia nobis apparentia... Sciendum est ergo, quod multi tenuerunt tamquam probabile, quod non contradicit apparentibus terram moveri circulariter modo praedicto et ipsam quolibet die naturali perficere unam circulationem de occidente ad orientem revertendo iterum ad occidentem scil. si aliqua pars terrae signaretur, quia tunc oportet ponere, quod sphaera stellata quiescit, et tunc per talem motum terrae fierent nobis nox et dies ita, quod ille motus terrae esset motus diurnus. Et potestis de hoc accipere exemplum, quia si aliquis movetur in navi et imaginatur se quiescere et videat aliam navem, apparebit sibi, quod illa alia navis moveatur, quia omnino taliter se habebit oculus ad illam aliam navem, si propria navis quiescat et alia moveatur, sicut se haberet, si fieret e contrario. Et ita etiam ponamus, quod sphaera solis omnino quiescat et terra portando circumgiretur, cum tamen imaginemur nos quiescere, sicut homo existens in navi velociter mota non percipit motum suum nec motum navis, tum certum est, quod ita sol nobis oriretur et postea nobis occideret, sicut modo facit, quando ipse movetur et nos quiescimus. Verum est tamen, quod si illa sphaera stellata quiescit, oportet omnino concedere, quod sphaerae planetarum moventur... sicut terra scil. de occidente ad orientem, sed quia terra est minoris circuli, ideo in minori tempore perficit suam circulationem. *De coelo et mundo*, l. III., q. 23. Ms. Bruges 477, fol. 201<sup>r</sup>).

Nous sommes ici en présence d'une façon de raisonner, que nous voyons se répéter chez différents penseurs dans le courant de tout le XIV<sup>e</sup> siècle. La seule différence que nous observons, c'est que les uns, comme Albert de Saxe, se montrent plus con-

servateurs que leur maître, tandis que d'autres, par exemple Nicolas d'Oresme, sont des partisans plus décidés du progrès.

Après avoir exposé la théorie de la rotation de la terre autour de son axe, en rapport avec la relativité de la perception du mouvement et avec la relativité du mouvement même, Buridan énumère une série de preuves qu'on cite à l'appui de cette hypothèse. Les quatre premières preuves empruntées à la métaphysique, ont pour nous moins d'intérêt que la cinquième, qui s'appuie sur le principe d'économie. Ce qui nous frappe le plus, c'est de découvrir les mêmes preuves dans le commentaire d'Albert de Saxe sur le *De coelo et mundo*, et avec toute l'allure d'un résumé (Buridan: Volentes istam opinionem forte gratia disputationis sustinere ponunt ad eam quasdam persuasiones. Prima est, quia coelum... non indiget terra... modo rationabilius, quod illud, quod indiget aliquo, moveatur ad aquirendum illud... Secunda persuasio... corpora caelestia valde (sunt) nobiliora et melius se habentia quam terra... Tertia persuasio est, quia nobiliores condiciones debent corporibus caelestibus... sed nobilior est... quiescere. Quarta persuasio est, quia sic... nos habitaremus ad dexteram coeli et sursum... et hoc videtur valde rationabile. Ultima persuasio est, quia sicut melius est salvare apparentia per pauciora... ita melius est salvare per faciliorem. Modo facilius est movere parvum quam magnum... *De coelo et mundo*, l. III. q. 22, fol. 201<sup>v</sup>. 2) Albert de Saxe: Et possunt adduci aliquae persuasiones: 1. Coelum non indiget terra... motus est propter indigentiam... 3. Quies est nobilior conditio... 4. Melius est salvare apparentia per pauciora... modo, cum facilius sit movere parvum quam magnum... *De coelo et mundo*, l. II. q. 26, Venet. 1497, fol. g — 4<sup>v</sup>). Après avoir produit ces arguments, Buridan déclare inopinément que malgré tout, on ne peut guère admettre cette théorie, car une série d'objections s'y oppose: 1) elle est en contradiction avec Aristote; 2) nous voyons nettement les étoiles se mouvoir de l'orient à l'occident; 3) nous ne sentons pas la résistance de l'air que nous devrions sentir, si la terre tournait autour de son axe; 4) nous ne sentons pas monter la température, phénomène qui devrait se produire par suite du frottement contre l'atmosphère; 5) un corps lancé verticalement en l'air tombe à l'endroit d'où il a été projeté. Ce qui nous intéresse le plus pour le moment, c'est que tout en se prononçant, sincèrement ou non contre la

théorie nouvelle, Buridan réfute toutes les objections destinées à la combattre: c'est seulement après avoir répondu à la dernière, qu'il déclare que cette réponse n'est pas tout à fait satisfaisante (Sed tamen ista opinio non est tenenda. primo, quia est contra auctoritatem Aristotelis et omnium astrologorum, sed illi respondent, quod auctoritas non demonstrat et sufficit astrologis ponere modum, per quem solventur apparentiae... Alii arguunt..., quia ad sensum stellae apparent nobis moveri de oriente ad occidentem... Alia apparentia... sentiremus notabiliter aerem nobis resistentem... Alia apparentia... calefieremus moti... Ultima apparentia... ante casum sagittae pars terrae, a qua emittebatur sagitta, esset elongata per unam lentam. Sed... illi volunt respondere... quia aër motus cum terra sic portat sagittam... Sed ista evasio non sufficit. *De caelo et mundo*, l. III, q. 22, fol. 202<sup>r</sup>). Si nous ne perdons pas de vue que d'après Albert de Saxe, un de ses professeurs (unus e magistris meis) prétendait qu'on ne pouvait faire d'objections irréfutables à la théorie de la rotation de la terre; si nous nous rappelons que ce professeur réfutait différentes objections et n'a passé sous silence que les différentes oppositions et conjonctions des planètes ainsi que les éclipses, — nous devons reconnaître, que toutes ces circonstances s'accordent parfaitement avec ce que nous venons de dire de Buridan.

On répète volontiers avec Duhem qu'Albert de Saxe a attiré le premier l'attention sur les processus d'érosion qui se produisent sur le globe, de sorte que la terre se meut continuellement sous l'influence de ces agents, pour se maintenir au centre de l'univers. Cette idée n'est cependant pas une pensée originale d'Albert de Saxe (*Physic.* l. II, q. 6. Par. 1516, fol. 13<sup>r</sup>); nous la trouvons en effet avant lui sous une forme plus étendue chez son maître Buridan, dans le commentaire sur le *De longitudine et brevitate vitae*, ainsi que, dans le *De caelo et mundo* (Videmus, quod fluvii ex superficie terrae discopertae et ex montibus fluunt continue in mare; ideo est, quod a sole nunquam mare est consumptum et isti fluvii portant secum multum de terra..., ideo oportet, quod tota terra simul moveatur ad hoc, quod semper medium gravitatis sit in medio mundi. *De l. et br. vitae*, Par. 1516, fol. 50. Cfr. *De caelo et mundo*, l. III, q. 23). Parmi les élèves de Buridan, il n'y en eut pas un seul, semble-t-il qui n'ait répété cette opinion sur le mouvement du globe, quoique certains d'en-

tie eux se fussent refusés à admettre sa théorie sur la rotation de la terre.

Il faudrait encore dire quelques mots des devanciers de Buridan, en ce qui concerne l'interprétation de l'idée de l'*impetus*. Les rapports entre Buridan et ses précurseurs sont plus clairs dans la rédaction que nous trouvons dans les Ms. H. Garonne 6 et Erfurt. F. 298, que dans l'édition imprimée du commentaire sur la Physique, dans laquelle a puisé Duhem. En effet, dans ces manuscrits, Buridan mentionne expressément deux courants d'idées dont l'un identifiait l'*impetus* avec le mouvement-même, tandis que l'autre le considérait comme une qualité permanente (Aliqui ponunt, quod illa res non est aliud quam ipse-met motus... Et dicunt alii probabiliter, quod vis illa est quaedam qualitas permanentis naturae. Physic. l. VII, q. 3, Ms. H. Garonne fol. 121<sup>r</sup>). On ne saurait douter que le premier courant ne fût représenté par Ockham; en ce qui concerne le second, Buridan pensait sans doute à François de Marchia, quoique à proprement parler, celui-ci eût considéré l'*impetus* comme quelque chose d'intermédiaire entre la *qualitas permanens* et la *qualitas fluens* (Si quaeratur, qualis sit huiusmodi virtus, potest dici, quod non est forma simpliciter fluens sed quasi media. F. de Marchia, Sent. 1. IV; q. 1. Ms. Par. Nat. F. l. 15852, fol. 167<sup>v</sup>).

J'ai déjà dit ailleurs que la différence qui séparait sur l'*impetus*, les idées d'Ockham de l'opinion de Buridan dépendait de la façon différente dont l'un et l'autre concevaient le mouvement. (Cfr. mes *Courants critiques*..., p. 48).

3. Dominique de Clavasio, médecin et mathématicien qui vivait à Paris au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, a suivi Buridan dans sa conception de l'*impetus*, quoiqu'il eût partagé les idées d'Albert de Saxe sur la rotation de la terre autour de son axe. Dans son commentaire sur le *De caelo et mundo*, c'est la *quaestio XIV* du livre II (Utrum motus naturalis sit velocior in fine quam in principio. Cod. Vat. lat. 2185, fol. 17<sup>r</sup>) et la *quaestio XXV* du même livre (Utrum terra semper quiescat. Ibid. 19<sup>v</sup>), auxquelles il faut attacher le plus d'importance. L'accélération du mouvement des corps qui tombent ne saurait être mise en doute, et seules sont en conflit les différentes théories destinées à expliquer ce phénomène. Il faut considérer comme vraie la théorie de l'*impetus*, qui explique l'accélération du mouvement, en supposant qu'en

dehors de la pesanteur; l'*impetus* communique aux corps qui tombent un mouvement de plus en plus rapide. (Alia est opinio, quae ponit, quod quando aliquid movet lapidem per violentiam, cum hoc, quod imponit sibi virtutem actualem, imponit sibi quendam impetum. Modo eadem gravitas non solum dat mobili motum eundem actualiter sed etiam dat sibi virtutem motivam et impetum et quantum illa virtus est fortior, tanto est maior impetus et ideo esset maior velocitas cum impetu. Ibid. 17<sup>v</sup>). Comme pour Buridan, l'*impetus* entre pour Clavasio dans la catégorie de la qualité. (Quid autem sit ipse impetus —, forte est qualitas et hoc oportet poni, quia aliter non potest esse motus violentus. Ibid.).

Clavasio fait sienne la théorie de Buridan, d'après laquelle sous l'influence de l'action du soleil et de différents autres facteurs qui érodent l'écorce de la terre, celle-ci ne cesse d'exécuter des mouvements pour maintenir son centre de gravité dans le centre de l'univers. Il a de la peine à admettre la théorie nouvelle de la rotation de la terre autour de son axe, car il pense comme Albert de Saxe: qu'elle est incapable d'expliquer l'opposition et la conjonction des planètes. La façon dont il s'exprime nous permet de supposer qu'il considérait Buridan comme celui qui s'efforçait de prouver alors sur les bords de la Seine, la possibilité de la rotation de la terre autour de son axe. (Alii accipiunt imaginationem de motu terrae, quae non potest improbari de rationibus communibus motuum, quia dicunt, quod caelum quiescit et terra movetur. Sed impossibile est hoc sustineri tantum ad omnes speras planetarum... Sed de ultima spera aliqui dicunt, quod minora corpora possunt in minori tempore complere circulationes suas, quia habent paucum de spatio. Modo et terra, cum sit minor sperarum, complet circulationem suam in una die naturali. Ibid. 19<sup>v</sup>).

4. Nicolas d'Oresme. Lorsqu'on compare entre eux les trois commentaires de Nicolas d'Oresme, c'est-à-dire le commentaire latin sur le *De sphaera*, le commentaire latin sur le *De caelo et mundo*, enfin le commentaire français sur le même ouvrage, on s'aperçoit qu'il proclame avec une conviction croissante, la théorie du mouvement rotatoire de la terre autour de son axe. Le commentaire latin sur le *De sphaera*, a été certainement composé avant le commentaire latin sur le *De caelo et mundo*, puisque dans celui-ci, nous trouvons des citations empruntées à celui-là. (Adhuc circa secundum librum habent locum quaestiones de fi-

gnra..., sed factae fuerunt super de spera. *De caelo et mundo*, l. II, q. 15. Ms. Erfurt, quarto 299, fol. 40<sup>r</sup>). Le traduction française du *De caelo et mundo* accompagnée d'un commentaire, a très probablement paru après le commentaire officiel latin, destiné aux écoles. Pour pouvoir se rendre compte du progrès par lequel, d'une attitude hésitante, Oresme a fini par aboutir peu à peu à l'affirmation décidée de la nouvelle hypothèse, il faut examiner tour à tour les trois commentaires déjà mentionnés.

Dans le commentaire sur le *De sphaera*, l'auteur s'engage 1<sup>o</sup> à donner plusieurs *conclusiones*; 2<sup>o</sup> à en déduire des corollaires; 3) à indiquer et à écarter certaines difficultés, enfin; 4) à préciser son propre point de vue. (Circa quaestionem istam primo ponam conclusiones, secundo ex his inferam corollaria..., tertio movebo dubia et dissolvam, quarto concludendo ad quaestionem dicam. *De sphaera*, q. 8, Cod. Vat. lat. fol. 74<sup>r</sup>). Dans la première partie, il parle de la relativité de la perception du mouvement et de la relativité du mouvement même, pour appuyer sur ces idées la théorie de la rotation de la terre autour de son axe et pour rendre compte de l'alternance du jour et de la nuit. Pour prouver cette théorie, il cite deux arguments, que nous avons déjà rencontrés chez Buridan (1. Frustra fit per plura... 2. Nobiliori orbi debetur nobilior conditio. Ibid. fol. 74<sup>r</sup>). La seconde partie parle des mouvements des corps célestes qu'il faut admettre, lorsqu'on s'est placé au point de vue de la rotation diurne de la terre. Dans la troisième, l'auteur esquisse à grands traits les deux théories astronomiques, pour s'occuper ensuite dans les moindres détails des objections qu'on avance pour combattre l'hypothèse de la rotation de la terre. Si nous examinons de plus près ces objections, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'excepté la troisième et la cinquième objection, nous les avons trouvées toutes chez Buridan (1. Vides solem et stellam in oriente et postea in occidente. 2. Aër impediret..., esset ventus sicut, quando homo currit 3. Sagitta... proiecta versus occidentem non moverentur. 4. Experientia est de lapide, quia si ita dimittatur, cadens non cadet in loco, qui est sub isto. *De sphaera*, q. 8, fol. 74<sup>r</sup>). La réfutation des objections tirées de l'expérience, *experientia*, ne s'écarte pas non plus de celle dont s'est servi Buridan. Vient ensuite une série d'objections *ex ratione*, dont nous connaissons aussi la plus grande partie (1. Sol et luna non fierent quando propinquoires quando re-

motiores, 2. Omne corpus naturaliter quiescit in suo loco, 3. Aut hoc erit naturaliter et hoc non... aut violenter et hoc non, 4. Quae moventur, aliquo moventur, 5. Haec positio esset destructio totius astrologiae. Ibid. fol. 74<sup>v</sup>). Oresme écarte également toutes ces difficultés, pour déclarer inopinément dans la quatrième partie, tout comme l'a fait autrefois Buridan, que malgré tout ce n'est pas la terre, mais le ciel qui exécute un mouvement diurne. Nous ne connaissons pas de preuves exactes dans ces questions, aussi faut-il nous contenter de la vraisemblance, voire même ranger le problème dans le domaine de la foi. (Nunc vero quantum ad quartum principale dico, quod rei veri-similiter est, quod terra non sic movetur sed solum caelum. Dico tamen, (quod) quaestio non posset sic aliquo modo demonstrari, licet persuaderi (possit), ut patuit ex positione et ideo quaestio est credita. Ibid. 74<sup>v</sup>).

La *quaestio* analogue dans le commentaire latin sur le *De caelo et mundo* (l. II, q. 15: Utrum tota terra semper quiescat), se distingue par une structure bien plus simple; en effet, après avoir proposé les considérations initiales indispensables pour formuler le problème, et expliqué la relativité des mouvements perçus, Oresme cite immédiatement des arguments *ex ratione* en faveur de la thèse de la rotation diurne de la terre (1. Quod indiget aliquo, potius debet moveri..., modo terra indiget influentia caeli, 2. Videtur, quod nobilior sit quiescere quam moveri..., modo ita est, si ponatur, quod terra moveatur, 3. Omnis motus circularis esset ab occidente, ergo... pars, in qua nos habitamus, esset nobilior, 4. Frustra fit per plura. *De caelo et mundo*, l. II, q. 15, Ms. Erfurt quarto 299, fol. 39<sup>r</sup>). Encore une fois, ce sont là des idées que nous connaissons pour les avoir déjà rencontrées chez Buridan. Tout comme chez celui-ci, viennent ensuite des objections, dont les unes *ex experientia*, les autres *ex ratione*. (Experientia: 1. Ad sensum apparent stellae moveri de oriente ad occidentem, 2. Aër deberet sentiri, ac si ventus veniret ab oriente, 3. Domus et arbores deberent calefieri ex tam forti motu, 4. (experientia) est de sagitta tracta versus occidentem, 5. Lapis proiectus recte sursum non deberet cadere in loco, a quo proieciatur. Ex ratione: 1. Tunc astrologia esset falsa et omnes tabulae, 2. Hoc videtur esse contra omnes philosophos et etiam contra theologos; 3. Non videtur, quae esset illa virtus, quae sic posset terram violentare; 4. Omne corpus naturaliter quiescit in suo loco; 5. Omne motum

indiget alico quiescente; 6. Arguitur fortius, a quo esset iste motus. Ibid. 39<sup>r</sup>—40<sup>r</sup>). Immédiatement après chaque objection, on voit suivre une longue réponse à celle-ci, exactement comme chez Buridan. Après avoir achevé la discussion détaillée de la théorie de la rotation de la terre, Oresme rappelle qu'il est une autre théorie, opposée à la première, à l'appui de laquelle on peut même citer des preuves plus convaincantes, en particulier les arguments 4 (*sagitta*) et 5 (*lapis proiectus*), empruntés à l'expérience, ainsi que l'argument 6 *ex ratione*. (Dico, quod est alia via communior et est Aristotelis, quod terra non sic movetur et fortiores probationes ad hoc sunt sicut illa experientia de sagitta et etiam de proiectis sursum et ratio, quae quaerit, a quo esset iste motus. Ibid. fol. 40<sup>r</sup>). L'ancienne théorie de la rotation diurne des cieux autour de la terre, ne s'est probablement trouvée dans le commentaire, qu'en vertu de la force d'inertie et grâce à la tradition. Oresme en parle à peine en passant, quoiqu'il ajoute qu'elle a pour elle des arguments plus convaincants, auxquels il a déjà répondu auparavant. Encore une fois, nous ne pouvons considérer comme simple concours de circonstance, le fait que pour appuyer la thèse du mouvement des cieux autour de la terre, Oresme comme avant lui Buridan, cite surtout le phénomène du corps lancé en l'air qui retombe au même endroit, phénomène, que du reste on se plaisait à citer par amour de la tradition.

La vraie pensée et les tendances de Nicolas d'Oresme se manifestent avec encore plus de clarté dans le commentaire français sur le *De caelo et mundo*, dont on connaît la *quaestio* la plus importante par l'article de Duhem (Rev. gén. des Sciences XX, 21). Dans la première partie de cette *quaestio*, Oresme déclare »que l'on ne pourroit prouver par quelconque expérience que le Ciel soit meu de mouvement journal et la Terre non«, et il dit dans la seconde partie »que ce ne pourroit estre prouvé par raison«; enfin dans la troisième, il cite »plusieurs belles persuasions à montrer que la terre est meue de mouvement journal et le Ciel non«. La *quaestio* entière se propose de fournir les preuves de la théorie du mouvement diurne, et quoiqu'on voie encore revenir l'idée que la théorie contraire peut également être étayée par des arguments, cette opinion n'est exprimée que pour dire qu'il faut les ranger dans la catégorie des *persuasiones* et qu'on peut admettre l'hypothèse de la rotation diurne de la terre. (Nonobstant les rai-

sons au contraire, car ce sont persuasions qui ne concluent pas évidemment. Duhem. p. 872). Oresme exprimait sa pensée de plus en plus clairement et s'il ne considérait les preuves à l'appui de son opinion que comme des *persuasiones*, il ne faut pas oublier que dans le *De revolutionibus orbium caelestium*, Copernic n'attribue encore à sa théorie que la note d'une plus grande vraisemblance par rapport à l'hypothèse contraire. (Vides ergo, quod ex his omnibus probabilior sit mobilitas terrae. *De revolutionibus*. l. I, c. VIII. Varsaviae, p. 31).

La méthode que suit Nicolas d'Oresme dans son raisonnement, nous intéresse aujourd'hui à un plus haut degré, que la théorie même qu'il s'efforçait de prouver. Il commençait par la relativité du mouvement en général. Après avoir constaté un changement dans la distance qui sépare deux corps »A« et »B«, il n'est pas possible de déterminer lequel est en mouvement. Oresme rappelle ensuite le phénomène déjà observé par Buridan: quand nous allons en bateau, il nous arrive d'attribuer le mouvement de notre vaisseau à un autre qui se trouve en face. Si l'on admet par conséquent que la terre avec l'atmosphère qui l'entoure, correspond au corps »A«, tandis que tout le reste, y compris toutes les sphères célestes, est représenté par le corps »B«, il serait impossible de décider, tout comme dans le cas précédent, si le changement observé dans la position de la terre par rapport au ciel est attribuable à la rotation de celle-là ou au mouvement de celui-ci. Oresme s'est probablement plu lui-même à raisonner comme il l'avait fait, puisqu'il a répété presque textuellement le même raisonnement dans les trois commentaires mentionnés. (Sit ista prima conclusio, quod si non essent in mundo nisi duo corpora et partes eorum vel contenta in eis, et alterum illorum moveatur, dico, quod per nullam experientiam sive evidentiam posset sciri, utrum illorum duorum movetur... Ex hoc infero, quod »A« et »B« moventur eodem motu et eadem velocitate. *De sphaera* q. 8. fol 74<sup>r</sup> Sint »A« et »B«, tunc non percipitur motus, nisi quia percipiuntur aliter invicem se habere... Secundo patet exemplo, quia si homo esset in una navi et non videret nisi unam aliam navem et una moveretur alia quiescente... nunquam posset percipere istam alternationem et ita de aliis... Secunda suppositio est, quod conformiter in hoc mundo sunt duo corpora totalia scil. totum caelum... et alia elementa saltem terra. Tertio, quod licet certo sit, quod

motus diurnus est, tamen nullo modo potest sciri..., quod istorum duorum moveatur. *De caelo et mundo*, q. 15, Ms. Erfurt quarto 299, fol. 39).

5. Pierre Ceffons. L'influence de Nicolas d'Oresme ne s'est peut-être manifestée chez aucun écrivain du XIV<sup>e</sup> siècle avec autant de force et de netteté, que chez Pierre Ceffons, moine cistercien de Clairvaux et auteur d'un commentaire sur P. Lombard. Dans la question 4 du livre II de cet ouvrage, il se demande d'abord, si des opinions aussi généralement admises, que celles que le monde est fini, qu'il est un et que les sphères célestes se meuvent sous l'influence des Intelligences, s'appuient réellement sur des preuves strictes. Il répond par la négative, surtout en ce qui concerne le mouvement des sphères célestes, car il est bien plus aisé de l'expliquer par l'action d'un moteur matériel ou par une force propre et inhérente aux sphères, que par l'intervention des Intelligences (Octava conclusio: non est naturali ratione convincente omnem protervum sufficienter probatum, quod alicuius intelligentia moveat orbem. Sent. Ms. Troyes fol. 101). Dans la *questio* suivante du commentaire de Ceffons, nous retrouvons toutes les objections à la thèse du mouvement rotatoire de la terre, qu'Oresme a réunies, pour les réfuter les unes après les autres, ce qui nous montre dans toute sa force l'influence d'Oresme sur le bachelier cistercien. Ce dernier cite les mêmes objections qu'Oresme et les réfute de la même façon. Il ne faut pas considérer comme vraie la théorie qui admet la rotation de la terre, quoique d'autre part la thèse opposée ne soit étayée par aucun argument strict. (Ponendo, quod ista terra moveatur ab occidente in orientem, salvantur apparentiae de motu diurno et quaecumque ponuntur de motu primi mobilis. Sed contra hoc sunt experientiae...: 1. Videmus stellas... oriri et occidere. Dicimus, quod hoc propter motum nostrum, sicut existens in navi reputat arbores moveri. 2. Contra orientem per aërem impediremur.: 3. Experientia de sagitta tracta versus occidentem. 4. De lapide. 5. Non salvarentur... oppositiones et eclipses. 6. ...grave naturaliter quiescit in loco suo. 7. vel hoc esset a sola natura gravitatis vel ab alio... 8. Hoc esset destruere omnem astrologiam. Dico quod non, immo tabulae et ascendentiae et omnia alia salvarentur. Hoc tetigit secundum dictum priscorum. Dico tamen, quod non est sic, licet oppositum non possit efficaciter probari. Ibid. fol. 102<sup>r</sup>).

6. Henri de Hassia (Hainbuch). Dans un petit traité intitulé *De reductione effectuum*, Henri de Hassia prend à partie l'occultisme médiéval et tâche de prouver qu'on peut expliquer tous les faits d'une façon satisfaisante par les propriétés accessibles aux sens, de sorte qu'il est absolument superflu d'en appeler aux propriétés mystérieuses et occultes des choses. On peut distinguer des propriétés primaires et des propriétés dérivées des choses, surtout lorsqu'il s'agit de qualités. Dans la catégorie des propriétés dérivées, il faut ranger entre autres l'*impetus*, qui est capable de produire les différentes formes du mouvement local (puto igitur species qualitatum activarum sufficere et earum combinationes ad salvandum omnes effectus, propter quos quidam opinati sunt occultas influentias et virtutes in rebus inferioribus et superioribus. *De reductione*, Ms. Bibl. Nat. Par. 2831, fol. 111<sup>r</sup>. Consurgunt diversae species motivarum qualitatum, quas vocant impetus motionis, quorum quidam est motionis circulariter ut apparet in mola fabri et quidam rectae. Ibid. fol. 110<sup>r</sup>). Comme Nicolas d'Oresme et Pierre d'Ailly, Henri de Hassia attaque l'astrologie de l'époque dans son ouvrage *De habitudine causarum*, où il tâche de prouver qu'aucune force mystérieuse n'émane des étoiles pour agir sur la terre et que tous les mouvements se produisent d'une façon naturelle sous l'influence de l'*impetus*. (Praeter naturam particularem non oportet aliquam qualitatem influentem ab aliqua intelligentia, stella vel constellatione in ipsa hora ibi specialiter infundi. *De habitudine causarum*. F. l. 14604, fol. 70<sup>r</sup>. Non videtur saltem esse... quam motus naturalis, qui dependet taliter a qualitate, quam vocant impetus. Ibid. fol. 73<sup>r</sup>).

7. Laurent de Lindores (Laurentius Londorius), originaire d'Ecosse, était bien plus jeune qu'Henri de Hassia, car ce n'est qu'en 1393 qu'il devint *magister* à Paris. En 1404, nous le voyons revenir en Ecosse, où il a organisé l'Université de S. Andrews, dont il a été le premier recteur (J. M. Anderson, *Scot. Hist. Review*, April 1911). Il est étonnant que déjà pendant les premières dizaines d'années du XV<sup>e</sup> siècle, le commentaire sur la Physique de Laurent de Londorius ait été employé par certains *magistri* de Prague, de Cracovie, d'Erfurt et de Leipzig, qui s'appuyaient sur cet ouvrage pour faire leurs cours à ces universités. Le fait qu'au plus tard en 1406, quelqu'un prononçait (*pronuntiare*) ses *Quaestiones* sur la Physique à l'Université de Prague, est une

preuve combien tôt l'influence de Londorius s'est fait sentir dans les universités de l'Europe centrale. En effet, nous trouvons la note suivante dans le colophon au fol. 97 du Ms. Bibl. Jag. 2095: *quaestiones secundi libri Physicorum per rev. magistrum Laurentium de Londorio... Reportatae vero per Joh. Stolle de Glogovia in studio Pragensi a. d. 1406.* Ces *Quaestiones* furent commentées à Cracovie au plus tard en 1417, comme nous l'apprenons par le colophon au fol. 121<sup>v</sup> du Ms. Crac. 705, dans lequel nous lisons: *Expliciunt quaestiones quarti libri physicorum reportatae Cracoviae et sunt finitae... a. d. 1417.*

Londorius n'a pas exposé d'idées nouvelles dans ses commentaires, mais il répétait le plus souvent les opinions de Buridan, auxquelles il donnait une forme plus concise. C'est certainement à cette forme que son ouvrage doit d'avoir pénétré dans les nouvelles universités de l'Europe centrale. Seule la théorie de l'*impetus* est capable d'expliquer les phénomènes du mouvement mécanique; quant à l'*impetus*-même, en dépit de l'opinion d'Ockham, il faut le ranger dans la catégorie de la qualité. (*Secunda conclusio: proiecta moventur a quadam qualitate, quae vocatur impetus, quam proiciens imprimat in proiectum: patet, quia non videtur, a quo alio moveretur etc. Ponendo istum impetum salvamus omnia. Physic. l. VIII, q. 9, Erfurt, Fol. 343, fol. 177<sup>v</sup>; Ms. Crac. 705, fol. 181<sup>v</sup>*). Dans son commentaire sur la Physique, Londorius a encore introduit les modèles géométriques créés par Oresme dans le but de représenter le degré d'intensité de différentes qualités physiques. Londorius a tâché de résumer dans une seule question, les sujets amplement discutés dans des traités spéciaux: *De latitudine formarum* (*Secundum auctoritates loquentes de latitudine formarum qualitas imaginatur esse in multiplici subiecto. Unde aliqua imaginatur esse in puncto indivisibili et vocatur qualitas punctualis. Alia imaginatur esse in superficie et vocatur qualitas superficialis. Alia imaginatur esse in corpore et vocatur qualitas corporalis. Il est ensuite question des modèles géométriques servant à illustrer les degrés d'intensité... Physic. l. VIII, q. ult., Ms. Crac. 705, fol. 155<sup>v</sup>*).

Nous apprenons par le Ms. Erfurt. quarto 318, dans lequel le *magister* de Stadis explique dans les détails la théorie de l'*impetus*, que c'est d'après l'ouvrage de Londorius qu'on enseignait la physique nouvelle à Erfurt. Suivant l'exemple de Londorius, de

Stadis se place à un point de vue proche d'un compromis à l'égard des idées différentes d'Aristote, lorsqu'il reconnaît malgré tout que le mouvement de l'air est la *conditio sine qua non* du mouvement du mobile, quoique l'impetus en soit toujours la cause principale. (Alii dicunt, ut Londorius, quod quando philosophus dicit proiectum moveri ab aëre, ly »ab« non importat causam efficientem proprie dictam sed causam sine qua non. *Physic.* l. VIII, q. 11, Ms. Erfurt, quarto 318, fol. 98<sup>r</sup>).

J'ai déjà dit en 1920 (v. *Les courants philosophiques*) qu'à Cracovie Benoît Hesse avait subi surtout l'influence de Londorius: j'ai également fourni la preuve, en m'appuyant sur l'étude des manuscrits, que la théorie de l'*impetus* s'est maintenue dans l'enseignement de l'Université de Cracovie, jusqu'au moment où le nom de Copernic a été porté sur les listes de ses élèves.

Le Flamand Jean de Waes, premier doyen de la faculté de théologie à Cologne, connaissait fort bien les nouvelles théories en rapport avec la physique. Nous en trouvons la preuve dans son traité *De sphaera*, où il est question de la rotation de la terre autour de son axe. Quoique, d'accord avec Albert de Saxe, il trouve que cette théorie est incapable d'expliquer les conjonctions des planètes, sa façon d'argumenter ne mérite pas moins d'attirer l'attention. (Forte, quod terra movetur et caelum quiescat, licet tibi videatur, quod caelum movetur, sicuti existenti in navi videtur, quod littoralis moveatur et quod navis quiescat. *De sphaera*, q. 7, Ms. Erfurt, quarto 298, fol. 49<sup>r</sup>. Antiqui in hoc male opinabantur, quia, licet multa per motum terrae et quietem possent salvari, sicut ipsi dixerunt, tamen non omnia, quia conjunctiones... et... aliae apparentiae... Ibid. fol. 51<sup>r</sup>).

Je rappelle enfin que d'après Duhem, le dominicain espagnol Dominique de Soto développait avec succès la physique nouvelle au XVI<sup>e</sup> siècle. Si je m'arrête sur ce fait, c'est pour observer que la physique nouvelle était loin d'être une conséquence logique du courant nominaliste dans la philosophie. N'était-ce pas en effet le réaliste François de Marchia qui dans l'Occident latin a développé le premier la théorie de l'*impetus*? Même si nous passons sous silence les réflexions sur ce sujet qu'on trouve éparées dans P. J. Olivi, nous voyons Dominique Soto de l'Ordre des Prêcheurs continuer brillamment cette tradition.

Les rapports plutôt étroits entre la philosophie d'Ockham et

l'atomisme du XIV<sup>e</sup> siècle, n'ont en revanche pas attiré l'attention des auteurs. On sait qu'Ockham a adopté la théorie de l'*impetus* et qu'il s'est empressé de lui donner une interprétation conforme au principe d'économie (*non sunt multiplicanda entia*) et à la conception nominaliste du mouvement. Pour lui, l'*impetus* ne diffère pas du mouvement, comme il n'y a pas de différence entre la quantité et la substance. Les nominalistes parisiens de l'école de Buridan, ne partageaient pas cette opinion; aussi distinguaient-ils entre l'*impetus* et le mouvement, comme ils établissaient une distinction entre la *quantité* et la substance. Ils se sont aperçus en effet, qu'en adoptant cette interprétation, le *Venerabilis Inceptor* s'était placé sur un plan incliné, qui devait faire aboutir fatalement ses partisans à l'atomisme. Nicolas d'Autrecourt avait en effet ressuscité franchement et ouvertement l'atomisme à Paris et Jean de Mirecourt y pensait également, lorsqu'il affirmait qu'il faudrait peut-être admettre des *modi se habendi* à la place des accidents. (*Alia opinio posset esse et forte, si liceret eam ponere, multum probabilis, quae poneret, quod actio nihil est: nec motus, nec intentio, sed sunt modi se habendi rerum. Sent. I, q. 1. Ms. Bibl. Jag. 1184, fol. 7<sup>v</sup>*). Il faut encore rappeler l'opinion de Jean de Mirecourt, condamnée comme thèse en 1347, par la faculté de théologie de Paris. Comme l'attention ne s'est pas jusqu'ici portée sur ce point doctrinal, il sera utile de comparer les thèses condamnées en 1347 avec les textes respectifs du commentaire sur les Sentences. Il en ressortira qu'aussi bien le Albus Monastius lui-même que la faculté de théologie de Paris se rendaient parfaitement compte des conséquences logiques de la négation de la différence réelle entre la substance et les accidents: A. 1. Propositio 28: *Quod probabiliter potest sustineri, cognitionem vel volitionem non esse distinctam ab anima, ymo quod est ipsa anima. Et sic sustinens non cogereetur negare propositionem per se notam nec negare aliquid, auctoritatem admittendo. Chart. II p. 611; 2. Texte: Tenens oppositum cuiuslibet illarum conclusionum posset respondere argumentis factis in oppositum conclusionis non negando propositionem aliquam per se notam nec ex per se notis evidenter probatam, posset etiam respondere probabiliter... Primo posset dici, quod cognitio quaedam anima est ipsa met anima et similiter volitio. Sent. I, I, qu. 19 Ms. Crae. Bibl. Jag. 1184, fol. 49<sup>e</sup>. B. 1. Propositio 29: Quod proba-*

bile est, in lumine naturali non esse accidentia, sed omnem rem esse substantiam, et quod nisi esset fides, hoc esset ponendum, et potest probabiliter poni. Chart. II, p. 611: 2. Texte: Si dicatur ulterius, quod eadem ratione negarentur omnia accidentia mundi, concedo conclusionem, ymo credo, quod nisi fides esset, iam multi dixissent forsan quamlibet rem esse substantiam. Sent. I I, qu. 19, Ms. Crac. 1184, fol. 49<sup>v</sup>.

Autre chose est cependant la déduction logique de l'historien et autre chose la réalité elle-même. J'en appellerai donc à un témoin de l'époque, notamment à Buridan, pour relater d'après son commentaire sur le *De anima*, la polémique dirigée contre l'atomisme renaissant. Dans le Ms. Vindob. 5484, la *questio* 11 du livre III commence par le texte altéré: *Utrum opinio antiquorum et iam istis temporibus ab aliquibus resumpta...* Après ce fragment, vient un autre texte intact, dans lequel l'auteur pose la question de savoir, si les actes de la pensée sont identiques à la substance-même de l'âme, ou bien s'ils sont des accidents réellement différents de celle-ci. (*Utrum actus vel etiam habitus intellectualis sit idem quod anima intellectiva vel sit res sibi superaddita*, fol. 49<sup>r</sup>). Buridan affirme que certains découvrent à présent des opinions depuis longtemps oubliées, parce qu'ils comptent sur l'ignorance des gens, grâce à laquelle ils passeront maintenant pour être les auteurs d'idées bizarres, prétendues nouvelles. (*Opiniones antiquissimae revertuntur multoties tanquam novae et gaudent multi resumere eas, quia propter illarum oblivionem videntur nova et mirabilia dicere. De anima*, l. III, q. 11, Vindob. 5454, fol. 49<sup>v</sup>). Les adversaires de la théorie suivant laquelle il existe une différence réelle entre la substance et les accidents, en appellent surtout au principe d'économie, parce que à leur avis, la substance à elle seule est capable de rendre compte de tous les faits. (*Maxime fundant se super hoc, quod possunt omnia salvare per idem aliter et aliter se habere...* Propter tales rationes aliqui antiquissime ponebant accidentia non esse entia scil. distincta a substantiis suis sed sic debere dici modos substantiarum. Ibid. fol. 49<sup>v</sup>). Il ajoute qu'à présent comme autrefois, certains auteurs partagent cette opinion, non parce qu'ils la tiennent pour vraie, mais parce qu'il est difficile de trouver des preuves strictes, capables de la réfuter. (*Hanc opinionem, ut puto, tenuerunt et tenent, non quia credant eam esse veram, sed quia difficile est demonstrative eos*

redarguere. Ibid.). Il rappelle également que la théorie de l'identité de l'âme et de ses actes de connaissance, est inscrite à l'index de Paris de l'année 1277 et il conseille de se méfier des conséquences logiques de cette hypothèse, car celui qui l'admet pourrait rejeter pour les mêmes raisons la différence entre les substances en général et leur accidents. Or une théorie pareille serait en contradiction flagrante avec la doctrine catholique de l'Eucharistie. (Haec fuit una de illis — falsis opinionibus — scil. quod intellectus noster est scientia vel intellectio... Secundae conclusioni dictae meae adhaereo, quia opposita posset esse principium alterius magnae haeresis, nam eodem modo possent illi dicere de aliis accidentibus et de substantiis earum... Tenemus de sacramento altaris, ubi accidentia manent sine subiecto... *De anima*, l. II, q. 11, fol. 50<sup>r</sup>). Les noms de Mélissus et de Démocrite, auteurs de la théorie de l'identité de la substance et des accidents, font leur apparition à ce propos. Buridan se rendait donc parfaitement compte que l'atomisme avait sa source dans l'application exagérée du principe d'économie. (Haec fuit opinio Melissi et Democriti dicentium omnia esse unum substantialiter. Ibid. 50<sup>r</sup>). Dans la rédaction que contient le Ms. Vindob. 5454, l'atomisme n'est considéré que comme une conséquence logique possible de la théorie de l'identité de l'âme et de ses actes. Nous sommes cependant très probablement en possession d'une rédaction postérieure et très soignée du commentaire de Buridan dans le Ms. Bruges 477. Dans le livre III, question 7, du *De anima*, nous y lisons non seulement une exposition assez détaillée de la théorie atomique, mais nous y trouvons encore mentionné le fait de la renaissance de cette doctrine. (Unde fuit una opinio antiqua, quae posuit, quod nullum esset accidens... et ista opinio fuit ante Aristotelem... Unde ista opinio imaginabatur, quod ipsa materia taliter et taliter formata vel figurata et etiam ista opinio tenebat, quod entium naturalium materia esset tota entitas. Unde istam opinionem quidam post tempora Aristotelis resumpserunt et hodierno tempore adhuc tenent, quod nullum accidens sit res distincta a substantia. Ms. Bruges 477, fol. 293<sup>r</sup>).

On pouvait supposer d'avance que ni les opinions radicales de Nicolas d'Autrecourt, ni leur condamnation ne devaient rester sans écho à la faculté des arts, où malgré tout l'influence d'Ockham était toujours grande, ne fut-ce que grâce à l'interprétation no-

minaliste de la logique terministe de Pierre d'Espagne. Nous retrouvons, en effet, cet écho aussi bien chez Buridan que chez Albert de Saxe, surtout en ce qui concerne l'épistémologie. Je ne veux pas m'occuper de la polémique contre Nicolas d'Autrecourt dans la *Summa logicae* (Tr. VIII, c. 5) et dans la Métaphysique de Buridan (l. II, q. 1, Ms. Dominic. Vindob. 153, fol. 13<sup>v</sup>, q. 2, 15<sup>r</sup>, q. 4, fol. 18<sup>r</sup>); je me bornerai à parler de son commentaire sur la Physique, car je me propose de montrer en même temps comment Albert de Saxe a emprunté jusqu'à la polémique du maître pour la répéter textuellement dans son propre commentaire. Si dans la Logique et dans son commentaire sur la Métaphysique, Buridan s'est livré à une polémique contre Nicolas d'Autrecourt, en prenant comme point de départ l'idée de la science et de la certitude, il critique dans le commentaire sur la Physique, l'opinion de Nicolas sur le principe de causalité. Cette opinion aboutissait à la conclusion, qu'il n'est jamais possible de prouver l'existence d'une chose »a« par l'existence d'une autre chose »b«, car le problème de l'existence dépasse en général les limites du domaine accessible aux arguments. (His autem visis... aliqui etiam de complexis opinantur, quod non est possibile hoc esse — scire per illud esse, si hoc et illud sint alia ab invicem. Quod probatur primo, quia non est evidens consequentia, cum non possit reduci ad primum principium... Secundo, quia videtur eis, quod omnino impossibile sit demonstrare aliquam conclusionem, in qua affirmatur de aliquo subiecto hoc verbum »est«..., quia non possit inveniri medium, quod est notius isto subiecto »est«. Unde statim videtur, quod in syllogismo esset petitio principii v. gr. volo demonstrare quod »a« est et sillogiso sic: »b« est et »a« est »b«, igitur »a« est. *Physic.* l. I, q. 6, Ms. Crac. Bibl. Jag. 661, fol. 4<sup>v</sup>). En réfutant les conclusions radicales de Nicolas d'Autrecourt, Buridan en appelle à l'exemple d'Aristote, qui a prouvé l'existence de la cause première par l'existence des causes secondes. (Istam opinionem non credo esse veram, ideo pono..., quod de aliquo subiecto potest demonstrari hoc verbum »est«... Aristoteles demonstravit... aliquam causam esse primam vel aliquam materiam esse primam. Ibid. fol. 4<sup>v</sup>). Il ne veut pas convenir non plus que notre certitude s'appuie uniquement sur le principe de contradiction, car les principes fondamentaux sont très nombreux. (Secunda conclusio contra illos est, quod non oportet

tet omnem praemissam demonstrationis fieri notam et evidentem per reductionem ad primum principium, multa enim principia demonstrationum fiunt nobis nota per sensum vel memoriam, vel per experientiam. Ibid.). Aux logiciens d'aujourd'hui il sera intéressant d'apprendre que Buridan attache une grande importance aux arguments hypothétiques et qu'il reconnaît l'insuffisance des arguments catégoriques dans certains cas. (Isti enim arguunt ac si non posset demonstrari nisi ex praemissis categoricis, quod est falsum, potest enim esse demonstratio ex hypotheticis. Ibid. fol. 5<sup>r</sup>). Buridan se sert lui même de l'argument hypothétique pour prouver l'existence d'une chose par l'existence d'une autre. (Quarta conclusio est ista, quod in quibusdam per illam propositionem »a« est, non solitariam sed cum alia praemissa possum demonstrative scire illam conclusionem: »b« est v. gr... tu argueris sic: si homo est, cor est, sed homo est, ergo cor est... Maior erit tibi nota, quando demonstratum fuerit, quod non potest homo vivere sine corde. Ibid. fol. 5<sup>r</sup>).

Si nous comparons les arguments d'Albert de Saxe avec ce qui précède, nous ne tardons pas à nous apercevoir que non seulement il vise les opinions de Nicolas d'Autrecourt, mais que les preuves qu'il donne sont un résumé des idées de Buridan, telles que nous venons de les exposer. La façon de raisonner est la même chez le maître et chez le disciple, toutefois chez celui-ci tout prend l'aspect d'une miniature, parce qu'il ne donne qu'un résumé des idées de Buridan. La théorie sceptique suivant laquelle il n'est pas possible de conclure à l'existence d'une chose de l'existence d'une autre, fait donc son apparition aussi chez Albert de Saxe: après quoi vient un appel à Aristote et l'idée que la science repose sur une pluralité de principes. (Dicunt aliqui, quod nunquam per aliquam rem esse potest cognosci alia res esse ita, quod nunquam per »a« esse potest cognosci »b« esse... Sed breviter istud videtur esse contra Aristotelem et Commentatorem..., quia Aristoteles et Commentator credunt demonstrare primum motorem esse... Ulterius dico esse falsum, quod ipsi assumpserunt, quod omnis evidentia consequenter debeat reduci ad primum principium contradictionis, quia quam plura sunt principia indemonstrabilia. *Physic.* l. I, q. 3, a. 1516, fol. 2<sup>v</sup>).

Buridan a certainement vécu assez longtemps pour pouvoir, dans ses écrits, s'occuper en détail des théories extrémistes de

Nicolas d'Autrecourt et de Jean de Mirecourt. On cite d'habitude l'année 1358 comme la dernière date dans la vie de Buridan et l'on affirme qu'il est mort bientôt après. Je voudrais observer que dans le commentaire sur les *Catégories* (Q.: Utrum quando et ubi debent poni), nous lisons la phrase suivante dans le Ms. Bibl. Jag. 753, fol. 114<sup>r</sup>, col. 1: dicamus tres status assumpsisse ordinationem Franciae anno ab Incarnatione Domini millesimo CCC sextuagesimo 6°. Si ce texte est libre de toute interpolation, Buridan a vraiment atteint un âge digne de Mathusalem en exerçant les fonctions de professeur.

Je viens de combler ainsi certaines lacunes dans mes recherches antérieures, mais il en reste encore beaucoup d'autres, comme j'aurai l'occasion de le montrer dans ma prochaine étude. Je n'ai réussi à trouver, ni le commentaire de Bilingham, ni celui de Pierre Guichart sur les Sentences, ni enfin l'ouvrage de Burleigh *De novem generibus accidentium*, que cet auteur cite lui-même à plusieurs reprises (Rationes multas feci... in tractatu *De novem generibus accidentium. Physic. lib. I. Venet. 1491, fol. a-7<sup>r</sup>*).

- 
28. SAWICKA STANISŁAWA: **Polski modlitewnik iluminowany XVI w. w zbiorach Bawarskiego Muzeum Narodowego w Monachjum. (Das in den Sammlungen des Bayrischen Nationalmuseums befindliche polnische illuminierte Gebetbuch aus dem XVI. Jh.)**. Présenté dans la séance pour l'étude de l'histoire de l'art du 7 avril 1927.

Gegenstand der Untersuchung ist eines der vier bis jetzt bekannten Gebetbücher, welche aus der Miniaturmalerschule von Mogila hervorgegangen sind. Sie befinden sich alle außerhalb Polens (in London, Oxford, München, Mailand) und obwohl sie in der Literatur mehrfach erwähnt werden, so ist bisher keines veröffentlicht worden. Das in Rede stehende Gebetbuch ist Eigentum der Münchener Universitätsbibliothek und wird im Bayrischen Nationalmuseum verwahrt. Es gehörte seinerzeit zur Büchersammlung des in Ingolstadt im J. 1732 verstorbenen Ferd. Orban.

Die Größe des Einbandes beträgt 18,3 × 13 cm, die der Blätter 17,7 × 12,9 cm. Das Buch enthält 231 außerordentlich dünne, fein geglättete Pergamentblätter (sog. vellum) und ist in neuen roten Samt gebunden, darauf sind die vom alten Einband abgenommenen, vergoldeten, massiven Silberbeschläge angebracht, auf

denen eine Reihe von Szenen aus dem Alten Testament dargestellt sind. Das Gebetbuch ist reich verziert und sehr sorgsam ausgeführt. Der auf goldenen Linien geschriebene Text wurde bereits von Hanusz (in den Publikationen der Polnischen Akademie, *Rozprawy Wydziału Filoz. Akad. Umiej.* Bd. XI) eingehend besprochen, deshalb beschränkt sich hier die Verfaßerin bloß darauf hinzuweisen, daß auf die lateinische Widmung an Sigismund I. ein vollständig polnischer, aus dem Lateinischen übersetzter Text folgt mit der Überschrift: *Clypeus Spiritualis Anime Devote contra Adversa et insidias*. Von der aus wenigen Worten bestehenden Widmung abgesehen, finden wir hier ausschließlich gotische Minuskelschrift verwendet.

Das Buch enthält 16 ganzseitige Miniaturen, welche von Randzeichnungen eingefast, oben im Bogen schliessen und ungefähr die Größe  $16\frac{5}{8} \times 11\frac{5}{8}$  cm haben. Da die Möglichkeit einer photographischen Reproduktion sämtlicher Miniaturen vorhanden ist, so beschränkt sich die Referentin lediglich auf Besprechung der koloristischen und technischen Seite. Die Reihenfolge der Miniaturen: Christus im Grabe stehend mit Marie, dem heil. Johannes und dem Stifter, die Verkündigung, die Heimsuchung Marias, die Verkündigung an die Hirten, die Anbetung der hl. Drei Könige, der Kindermord zu Betlehem, die Flucht nach Ägypten, die Darbringung Christi, der hl. Adalbert, der hl. Nikolaus, die hl. Anna Selbstdritt, die hl. Barbara, die hl. Katharina, der hl. Christophorus. Nebenstehende Seiten sind mit Randzeichnungen aus Laubgewinde und Spiralen auf goldenem Untergrund mit verstreuten Vogelköpfen und Putten geziert. Sonst besitzen die Textseiten ebenfalls Randzeichnungen und zwar bestehen diese aus senkrechten Linien, die mit farbigem Blatt- und Blumenrankenwerk verziert sind; die Farben sind kalt, harmonisch. In den Initialen sehen wir feine, in Silber- und Goldfarbe ausgeführte Zeichnungen nach Renaissancemustern auf farbigem Untergrund. In einigen Miniaturen und Randzeichnungen findet sich der Wapen Habdank angebracht. In der Miniatur der Darstellung Jesu im Tempel sieht man ganz deutlich das Jahresdatum 1528, das merkwürdigerweise bisher übersehen wurde, ferner die Anfangsbuchstaben S. C.

Dieses Gebetbuch wurde ausser von Hanusz auch noch von einigen anderen Forschern untersucht und beschrieben, u. zw.: von

Łepkowski (in den »Rozprawy Wydziału Filologicznego Akademji Umiejętności«), Sokołowski (in mehreren Mitteilungen der »Sprawozdania Komisji Historji Sztuki«, sowie in sehr wertvollen handschriftlichen Notizen), Kieszkowski in seiner Monographie über den Kanzler Szydłowiecki, endlich G. Kowalski in seiner Arbeit über Stanisław von Mogiła (vorgelegt in einer Sitzung der Kommission für Kunstgeschichte und dann dem Nachlaß von Sokołowski beigelegt). Alle genannten Verfasser verlegen die Entstehung des Gebetbuches in das Jahr 1537, frühestens aber in die Zeit 1533—37. In dem Stifter erblicken sie den Bischof Chojeński. Angesichts des ausdrücklichen Datums kann die Zeit der Entstehung des Buches keinem Zweifel mehr unterliegen und mithin erscheint auch die Annahme hinsichtlich des Bischofs Chojeński, als des Stifters, hinfällig. Schon Piekosiński hat auf eine ikonographische Einzelheit in der ersten Miniatur aufmerksam gemacht: der Stifter hat nämlich einen Petschaftstock um den Hals hängen, was den Schluß nahelegt, daß der Stifter Kanzler war. Chojeński wurde aber erst 1535 zum Unterkanzler, 1537 zum Kanzler ernannt. — Einen Fingerzeig, wer der Stifter gewesen sein kann, geben die Anfangsbuchstaben A. G. auf Seite 86 neben dem Wappen, die vielleicht auf die Person des Wojciech Gasztołd (Adalbertus Gastoldus) hinweisen; dieser war bereits seit 1522 Kanzler von Litauen und stand in engen Beziehungen zu dem königlichen Hofe. Weitere Beweise liefert das litauische Matrikelbuch, aus welchem sich Auszüge in der Krajsińskischen Bibliothek in Warschau befinden. In den Miniaturen finden wir den Stifter zweimal dargestellt: auf dem ersten Blatt, gewissermaßen dem Frontispice, und vor dem hl. Adalbert, also seinem Patron.

Der Charakter der Miniaturen ist ungleich und gestattet deren Gliederung in mehrere Gruppen, welche aber oft ineinander greifen, ein Beweis hiefür, daß sowohl das ganze Gebetbuch, wie auch die einzelnen Miniaturen nicht von einer Hand herrühren. Eine sehr bestimmte Gruppe bilden der hl. Hieronymus und die Flucht nach Ägypten, welche sich durch ungewöhnlich grelle Farbengebung und ähnlichen Typus der Randzeichnungen hervorthun. Gleichfalls hochstehend in technischer Hinsicht ist die Miniatur: Christus im Brunnen, welche sich von allen anderen durch ungewöhnliche Weichheit der Fleischfarbe und durch ge-

wisse sehr feine Einzelheiten auszeichnet. Eine weite Gruppe bildet die Huldigung der Drei Könige, die hl. Anna Selbstdritt und der hl. Adalbert. In den zwei erstgenannten finden wir einen ganz gleichen Typus der Madonna und des Jesukindes. Sehr miteinander verwandt erscheinen: die Darstellung im Tempel, die Huldigung der Hirten, die Verkündigung der Geburt Jesu und zwar wegen der ganz ähnlichen Behandlung der Gesichtsfarbe, des ähnlichen Kolorits und der Randzeichnungen. Etwas verwandt erscheint die Miniatur mit Herodes. Eine Gruppe für sich bilden die Miniaturen: Die Verkündigung, die hl. Katharina und der hl. Christophorus, gekennzeichnet durch kuppenartige Behandlung der Gebüsch in der Landschaft, ferner durch im vlämischen Still gehaltene Randzeichnungen. Der Typus der hl. Barbara nähert sich in seiner Ausführung demjenigen der hl. Katharina. Nicht einheitlich erscheint die Behandlung der Miniatur der Heimsuchung in welcher die rote Farbe gänzlich fehlt. Es scheint nicht ausgeschlossen, daß eine andere Hand die Figuren, eine andere die Landschaft zeichnete und wieder eine andere die Randzeichnung ausführte.

Dieses Gebetbuch ist mit den drei anderen aus derselben Schule stammenden Denkmälern sehr nahe verwandt. Es sind dies nämlich: das Gebetbuch des Sigismund I. im Britisch Museum vom J. 1524 das Gebetbuch der Königin Bona in Oxford von 1527 und das undatierte Gebetbuch Szydłowiecki's in Mailand. Recht viele Analogien findet man ferner in dem Missale des E. Ciołek in der Zaluskischen Bibliothek, dem Evageliarum Tomicki's im Krakauer Kapitelarchiv, endlich in den Vitae der Erzbischöfe von Gnesen in der Zamojskischen Bibliothek in Warschau.

In der Ausstattung des Gebetbuches sind Einflüsse deutscher Malerei und graphischer Kunst unverkennbar (Flucht nach Ägypten, Typus der Madonna in der Anbetung der Hirten, der Anbetung der Drei Könige, in der Verkündigung (u. a.). Am deutlichsten ist wohl der Einfluß der Dürerschen Graphik, doch sind auch andere Einflüsse nicht zu verkennen. So ist z. B. der hl. Christophorus unstreitig eine Nachahmung des Kupferstiches von Mackenems, der nach dem Vorbild des Meisters des Hausbuches angefertigt wurde. In der Landschaftszeichnung ist der Einfluß Altdorfers (in dem hl. Hieronymus, der Flucht nach Ägypten u. a.)

stark ausgeprägt, ferner ist auch der Einfluß der Kupferstiche Schongauers ebenfalls zu sehen.

Vlämische Einflüsse treten besonders in der Ausführung der Randzeichnungen hervor, ferner auch in manchen Typen, jedoch nur auf dem Umwege über die deutsche Kunst.

In einigen Randzeichnungen fällt der Einfluß der italienischen Renaissance auf, wahrscheinlich eine Nachbildung der Motive aus den Grottesken und Stylobaten der Sigismund-Kapelle in der Krakauer Kathedrale auf dem Wawel.

Auf die Autorschaft werfen ein gewisses Licht die an einigen Stellen angebrachten Anfangsbuchstaben: S. C. und S. C. P., die sich in anderen Werken dieser Schule wiederfinden. Sie wurden sehr verschieden gedeutet (von *Cercha*, *Sokołowski*, *Kieszkowski*, *Kowalski*, *Kopera*), und zwar wurden sie auf den Miniaturmaler Stanislaw von Mogiła bezogen, dessen Gestalt erst von *Kieszkowski* durch Archivalstudien festgestellt wurde. Er bezeichnet ihn als Stanislaus Cracoviensis. Viel wahrscheinlicher erscheint jedoch die Bezeichnung *Kowalski's*: Stanislaus Claratumbensis (nach der Art der von *E. Ciolek* angewandten Kürzung: A. C. = Abbas Claratumbensis). Doch kann der Buchstabe C. auch den Namen oder den Vornamen des Künstlers bezeichnen. Die Person des Miniaturmalers Stanislaus ist archivalisch festgestellt (*Tomiciana*, *Teki Naruszewicza*, *Boners* Rechnungen im Archiv der Familie *Popiel* und im Hauptarchiv in *Warschau*) und die Nachricht, daß das Gebetbuch für den Bischof *Tomicki* ausgeführt wurde, gibt uns einen Fingerzeig, der uns gestattet, ihn mit dem Monogrammzeichner S. C. zu identifizieren. Indessen war dieser Name außerordentlich verbreitet, so daß es unmöglich erscheint, alle Anspielungen und Unterschriften «Stanislaus» auf eine und dieselbe Person zu beziehen. Hingegen lassen sich die Bezeichnungen: Stanislaus illuminator, Frater Stanislaus Monachus de Clara Tunba, Stanislaus Capellanus de Clara Tumba unstreitig auf unseren Miniaturmaler zurückführen.

Beachtenswert erscheint der Umstand, daß die Miniaturen, welche mit dem Monogramm versehen sind, durchaus nicht zu den besten des Münchener Gebetbuches gehören.

Das Gebetbuch ist durch Mitarbeit von mehreren Künstlern entstanden, bei denen sich im Laufe der Zeit gewisse Schemen in der Komposition und der Zeichnung der Typen, ferner der

Farbengebung und einiger anderer Einzelheiten herausgebildet haben. Die bemerkenswertesten Kennzeichen dieser Schule sind: das Bestreben, die Komposition in einer Fläche zu lösen, stark entwickelte dekorative Behandlungen besonders der Randzeichnungen; die Zeichnung der Figuren steht hinter derjenigen der Ornamente künstlerisch zurück; Figuren von Menschen und Tieren sind recht schwach und es haften denselben ganz bedeutende Zeichenfehler an.

Als Kennzeichen der einzelnen Künstler treten folgende hervor: scharfe und plastische Modellierung der Gesichter mittels gelber, brauner und weißer Farbe, starkes Auftragen von Purpur und von weißer Farbe; Fehlen grauer Halbtöne und Verwendung greller Farben wie Rot, Grün und Lazu; charakteristische Gestaltung der Gebüschformen.

Der kollektive Charakter der Arbeit, dem wir in den aus der Schule von Mogiła hervorgegangenen Werken begegnen, verbietet es, sie als einheitliche Werke zu betrachten, welche ihren Ursprung einer hervorragenden künstlerischen Natur (auch etwa unter Heranziehung von Schülern) verdanken.

---

29. SCHNAYDER JERZY: **Quibus conviciis alienigenae Romanos carpsierint.** Présenté dans la séance du 27 juin 1927.

Die Abhandlung bildet die Fortsetzung der Studien des Verfassers über antirömische Stimmungen in der antiken heidnischen Literatur. Nachdem er in Eos (XXX, 1927, 113—149. De alienigenarum animo in Romanos imfenso) die Geschichte der antirömischen Invektiven behandelt hat, bespricht er hier im einleitenden Kapitel den Quellenwert der rhetorischen und gegen die Römer gerichteten Reden der Barbaren und behauptet, daß sie meistens die wahren Stimmungen der von den Römern unterdrückten Völkern widerspiegeln. Darauf geht der Verfasser zu dem systematischen Teil über, welcher gemäß der in den *φόγοι* üblichen Disposition das gesammte römische Staats- und Privatleben umfaßt, soweit es den Tadel der Gegner hervorgerufen hat. Hierbei werden die rhetorischen *τόποι* des Aphthonius, Menander, Theon herangezogen.

Auf diese Weise behandelt der Verfasser in seiner Arbeit: die Legende von der Gründung Roms, die Abstammung seiner Be-

wohner, das äußere Aussehen der Stadt Rom, die geistige Kultur, die lateinische Sprache sowie die Sittenverderbnis, die sich im Alltagsleben in den öffentlichen Spielen, in der Habgier und in der sich wiederholenden Verletzung der mit den Barbaren geschlossenen Verträge bei den Römern offenbart. Der Virtus bellica wird die Fortuna Romana entgegengestellt. Als tadelnswert heben auch die Gegner Roms die Größe des Imperiums, den Imperialismus, die schlechte Staatsverwaltung und die römische Schreckensherrschaft hervor. Die ständigen Unruhen im römischen Staate beweisen, daß es dem Imperium Romanum nicht immer gelang, seinen Bürgern Sicherheit und Wohlleben zu gewährleisten.

---

30. ZIŁYŃSKI I.: **Opis fonetyczny języka małoruskiego (ukraińskiego).** (*Phonetische Beschreibung der kleinrussischen [ukrainischen] Sprache*). Présenté dans la séance du 27 juin 1927.

Diese Arbeit enthält außer einer Einleitung folgende Teile: I. Allgemeine Bemerkungen; II. Beschreibung der einzelnen Sprachlaute (Analyse): 1. Vokale, 2. Konsonanten; III. Lautverbindungen (Synthese): 1. Einleitende Bemerkungen, 2. Palatalisierung, 3. Labialisierung, 4. Assimilation der Laute, 5. Erhaltung der Stimmhaftigkeit resp. Stimmverlust bei den Konsonanten im Inlaut und im Wortauslaut, 6. Stimmassimilation bei Begegnung verschiedener Wörter, 7. Charakteristik der Silben, 8. Akzent und Intonation.

Der Mangel einer ausführlicheren, den Anforderungen der heutigen Wissenschaft entsprechenden, phonetischen Beschreibung der klr. (ukrainischen) Sprache macht sich nicht nur in der klr. (ukrainischen) Philologie, sondern auch in der Slavistik<sup>1)</sup> überhaupt, empfindlich fühlbar.

Dieser Mangel wird durch den bisher einzigen wirklich wissenschaftlichen Versuch einer kleinrussischen (ukrainischen) Phonetik in der bekannten Arbeit von Olaf Broch «Slavische Phonetik», Heidelberg 1911, nicht behoben, da sie zu viel dialektisches Material enthält, welches überdies nur von den westlichen kleinrussischen (ukrainischen) Sprachgrenzen herrührt, und da infolgedessen die daselbst von Broch gegebene Charakteristik der heutigen ukr. Aussprache der gebildeten Klasse einseitig und nicht ge-

<sup>1)</sup> Vgl. S. M. Kul'bakiu, *Український языкъ*, Char'kov 1919, S. 19; Ljapunov, *Slavia*, III, 687

nug klar ausgefallen ist und nur bis zu gewissem Grade die Sprechweise der ukr. gebildeten Klasse in Galizien wiedergibt, und zwar umso weniger, da in dieser Arbeit weder die ostukrainische gebildete Aussprache noch die ostukrainischen Dialekte berücksichtigt wurden.

Die Arbeit des Verfassers ist dagegen auf einer bedeutend breiteren Grundlage aufgebaut. Er geht nämlich nicht nur von seiner eigenen Aussprache aus, welche sich beinahe durch nichts von der gebildeten galizischen Aussprache unterscheidet, sondern er verwertet die Ergebnisse seiner langjährigen phonetischen Studien, die er in verschiedenen Gegenden des ganzen ukr. Sprachgebietes und in verschiedenen Volksschichten, von der Volkssprache bis hinauf zur Aussprache der Gebildeten, in verschiedenen Städten, und hauptsächlich in Lwów und Kijew, durchgeführt hat.

Der Verfasser beschränkt sich nicht auf die Beschreibung der eigenen oder der Aussprache der gebildeten Klasse, sondern bemüht sich, auf Grund der bisherigen Forschungen, eine Übersicht des Bestandes der Grundlaute und deren wichtigsten Nuancen auf dem ganzen ukr. Sprachgebiete zu geben, da in ähnlicher Weise, wie es bisher keine gänzlich ausgebildete, einheitliche ukr. Literatursprache gibt, gerade so wenig man jetzt von einer einheitlichen allgemeinukrainischen Aussprache sprechen kann.

Es besitzen zwar auch andere Sprachen, z. B. die polnische, deutsche u. a. Sprachen, keine einheitliche Aussprache, jedoch sind analoge Differenzen in der Rede der ukr. gebildeten Klasse unvergleichlich stärker, was u. a. mit der sich unter sehr verschiedenen Bedingungen vollziehenden historischen Entwicklung der ukr. Literatursprache im Zusammenhang steht. Die ukr. Literatursprache hat sich nämlich in enger Verbindung mit der Volkssprache entwickelt, und nur wenige Schriftsteller haben es vermocht, sich von den Eigentümlichkeiten ihrer heimatlichen Mundart gänzlich zu befreien. Einen bedeutend stärkeren Einfluß übten die Lokalmundarten auf die Aussprache der ukr. gebildeten Klassen aus, welche sich überwiegend aus Volke herausentwickelt haben und mit ihm in nahem Verkehr leben.

Abgesehen von der dialektischen Färbung der archaischen Volksmundarten auf die Aussprache der aus Polesie, Podlasie und aus den Karpaten-Gegenden stammenden ukr. Intelligenzkreise, unterscheiden sich gegenwärtig zwei verhältnismässig am meisten aus-

gebildete Typen der «gebildeten» Aussprache, und zwar: a) die westliche, galizische oder die Lemberger Aussprache und b) die östliche oder Kiever-Poltaver-Aussprache.

Bei der Beschreibung der einzelnen Laute und der phonetischen Erscheinungen sucht der Verfasser auch ihre territoriale Ausdehnung zu bestimmen, wobei er sich an die rein geographische Einteilung des ukr. Sprachgebietes in folgende vier Hauptgruppen von Mundarten hält, von denen zwei archaische Dialekte und die dritte und vierte Gruppe höher entwickelte Mundarten umfassen: I. Die nördliche, archaische Gruppe, welche hauptsächlich die Dialekte von Polesie und Podlasie umfaßt, II. Die südliche, archaische Gruppe (Karpaten-Dialekte), III. Die östliche Gruppe (ostukrainische Dialekte im Dnieprgebiet), IV. westliche Gruppe, welche die Mundarten im südl. Wolhynien, süd-westl. Kieverland, Podolien, Bessarabien, der nördl. Bukowina, Ostgalizien mit Ausnahme des s. g. Dialektes «Doły» im Sangebiet umfaßt.

Bei der Klassifikation der Vokale bedient sich der Verfasser des englischen Systems, welches ungeachtet aller seiner Mängeln, entsprechend modifiziert, sich noch verhältnismäßig am besten zur Bestimmung der breiten Skala der ukr. Vokale eignet.

Die Transkription und die Terminologie ist fast dieselbe, wie in der Phonetik Brochs.

Bei der Charakteristik des ukrainischen Lautsystems konstatiert der Verfasser auf Grund seiner eigenen Forschungen, daß die zum erstenmale von Broch in seinen Studien von der slovakisch-klr. Sprachgrenze festgestellte Neigung zu einer mehr gesenkten Artikulation der Vokale eine allgemein ukrainische Erscheinung ist, die auf einer besonderen Artikulationsbasis beruht.

Die wichtigsten phonetischen Eigentümlichkeiten, durch welche sich die westliche (galizische) gebildete Aussprache von der ostukrainischen unterscheidet, sind folgende: 1. Ein stärkerer Grad der Palatalisierung der Konsonanten, besonders *s z c*, verbunden mit einer dorsalen Artikulation (ähnlich wie bei den polnischen *ś ź ć*) in der westlichen gebildeten Aussprache und in den westlichen Mundarten, im Gegensatz zu einer mehr koronalen Palatalisierung in der ostukr. Aussprache; 2. allgemeine Erhaltung des palatalisierten *ř* in der östlichen Aussprache, während es in der westlichen Aussprache entweder in allen Lagen hart geworden ist, oder eine starke Neigung zum Hartwerden zeigt; 3. all-

gemeine Tendenz in der westlichen Aussprache zur Dispalatalisierung der «weichen» Konsonanten im Wortauslaut, was besonders stark in der Endung 3. P. sg. und pl. Praes., 2. P. pl. Imperat. -ть, und im Suffix -еть u. a. zum Ausdruck kommt; 4. ein stärkerer Grad der gesenkten Artikulation des betonten *ŷ* ( $\leftarrow *i y$ ) in der westlichen Aussprache, als in der östlichen; 5. ständige Erhaltung der stimmhaften Konsonanten im Inlaut und im Auslaut des Wortes in der östlichen Aussprache, während in der westlichen Stimmverlust oder die Neigung zum Verluste der Stimmhaftigkeit herrscht; 6. allgemeiner Gebrauch der gedehnten (Doppel-) Konsonanten vor alter Verbindung *\*i/j* in der östlichen Aussprache, z. B. *žŷtka, žilla, našinna...*, welcher in der westlichen Rede unbekannt ist; 7. der Gebrauch des mitteleuropäischen *l* in der östlichen Aussprache und überwiegend des velaren *l* in der westlichen; 8. allgemeine Aussprache der alten Verbindungen *ky, hy, ŷy — ke, he, xe* in der östlichen Aussprache als *kŷ, hŷ, ŷŷ, ke, he, xe*, — im Gegensatz zu der westlichen Aussprache *ki, hi, gi, xi — ke, ge, xe*; 9. eine überwiegende Erweichung der Konsonanten vor dem neuen *i* aus *o* in geschlossenen Silben in der östlichen Aussprache, während in der westlichen gebildeten Aussprache und fast in allen Volksmundarten die Konsonanten in solcher Lage hart ausgesprochen werden; 10. allgemeiner Gebrauch in der gebildeten Aussprache in Galizien, sowie in einem bedeutenden Teile der westlichen Volksmundarten des Lautes *f*, welcher in der östlichen Aussprache fast unbekannt ist; 11. größere in der westlichen vorhandene Neigung zu einer erhöhten Artikulation des unbetonten *o* bis zur Identifizierung mit dem Vokal *u*; 12. eine größere expiratorische Kraft des Akzentes in der westlichen Aussprache, als in der östlichen.

---

## BIBLIOGRAPHIE POUR AVRIL-JUIN 1927.

»Bulletin International« de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie. Classe d'Histoire et de Philosophie. Année 1925. II partie Juillet—Décembre. Cracovie 1927, 8°, VII + 151—261 p.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour l'année 1925, p. III. Compte rendu de la séance publique de l'Académie du 13 juin 1923 à Cracovie, p. V.

Résumés: II<sup>e</sup> partie, septembre—décembre. — 19. BOCHEŃSKI ZBIGNIEW: Le château fortifié à Dębno, p. 153. — 20. CHRZANOWSKI IGNACY: Réflexions sur le prologue de Kordjan, p. 153, — 21. FLJALEK JAN: Un monument jusqu'à présent inconnu de la législation synodale polonaise, de l'époque postérieure au Concile de Trente, p. 156. — 22. GRABOWSKI TADEUSZ: La critique littéraire en Pologne à l'époque du romantisme et du réalisme 1830—1890. I partie, p. 160. — 23. GRAŻYŃSKI MICHAŁ: Proceß der krakauer Wojewodschaft im XIV Jahrhundert im Lichte der kleinpolnischen Statute Kasimirs des Großen und der ältesten krakauer Gerichtsbücher, p. 163. — 24. JAROSŁAWIECKA MARJA: Les reliures des diplômes délivrés au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle en possession de la Bibliothèque des Jagellons à Cracovie, p. 174. — 25. KOT STANISŁAW: Sources pouvant servir à l'étude de l'histoire de la vie intellectuelle en Pologne à l'époque de la Renaissance. Rapports avec la civilisation occidentale, p. 177. — 26. KOSCHEMBAHR-ŁYSKOWSKI I.: Conventiones contra bonos mores im römischen Recht, p. 181. — 27. LEPSZY LEONARD: Le relazioni di Callinaco Buonacorsi all'arte ed il suo monumento di bronzo, p. 185. — 28. MICHALSKI KONSTANTY: Les courants critiques et sceptiques dans la philosophie du XIV<sup>e</sup> siècle, p. 196. — 29. SEMKOWICZ WŁ.: Une carte du XVI<sup>e</sup> siècle de la Lithuanie, la plus ancienne des cartes de ce pays, p. 243. — 30. SEMKOWICZ WŁ.: Contribution à l'histoire des origines du droit réservé au pape dans la canonisation des saints, p. 244. — 31. SIKRO TADEUSZ: De Horatii carm. I. 15 eiusque exemplari graeco, p. 246. — 32. SEMKOWICZ WŁADYSŁAW: Ein neuer Beitrag zur Frage der Authentizität der Gnesener Bulle vom J. 1136, p. 247. — 33. TOMKOWICZ STANISŁAW: Gabriel Słoiński architecte du XVI<sup>e</sup> siècle et le couvent de Saint Joseph à Cracovie, p. 248. — 34. WINDAKIEWICZOWA HELENA: Certaines formes musicales de Frédéric Chopin et la musique populaire polonaise, p. 251. — Bibliographie pour l'année 1925, p. 254.

»Bulletin International« de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de philologie. Classe d'histoire et de philosophie. Année 1924. Cracovie 1927, 8°, VIII + 106 p.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour l'année 1924, p. III. Compte rendu de la séance publique de l'Académie du 18 juin 1924 à Cracovie, p. V.

Résumés: AMEISENOWA ZOFJA: Sur le Christ en Croix dans la Chapelle

de Saint André à l'Église de la Sainte Croix à Cracovie, p. 1. — BOCHNAK ADAM et PAGACZEWSKI JULJAN: L'art appliqué ancien à l'Église paroissiale de Luborzyca, p. 2. — BRZUSKI HENRYK (abbé): Les verrières médiévales de l'Église de Notre-Dame à Cracovie, p. 5. — DOBROWOLSKI KAZIMIERZ: Les premières sectes religieuses en Pologne, p. 7. — DOBROWOLSKI TADEUSZ: Studien über mittelalterliche Wandmalerei in Polen, p. 9. — DZIURZYŃSKI T. et TAUBENSCHLAG R.: Les origines de la société commerciale, p. 10. — ERDMAN E.: Principes d'une idéographie analytique universelle, p. 11. — FOLKIERSKI WŁ.: Fredro et la littérature dramatique française, p. 13. — FURMANKIEWICZÓWNA KAZIMIERA: Le portail de Czerwińsk, p. 16. — GOŁĄBEK JOZEF: Les traductions de »Pan Tadeusz« en langues slaves. p. 17. — GRODECKI R.: L'administration des domaines de l'État à l'époque des Piasts, p. 29. — HEYDEL A.: Les jugements de valeur et l'acte économique, p. 31. — HEYDEL A.: Le principe de causalité en économie politique, p. 33. — KALLENBAH H. J.: La démission de Czartoryski de ses fonctions de curateur de l'Instruction publique de la région de Wilno, p. 36. — KLEINER J.: »Et son prénom sera quarante quatre«, p. 38. — ŁÓŚ J.: Considérations sur la vie de vieux mots polonais, p. 42. — MORELowski MARJAN: Bericht über die Arbeiten des Musealanschlusses des Polnischen Delegation in Moskau, p. 49. — MORELowski MARJAN: Les collections des Princes Sapieha à Dereczyn, p. 50. — MYCIELSKI JERZY: Trois tableaux de maîtres étrangers dans es collections polonaises, p. 52. — MYCIELSKI JERZY: Trois tableaux de l'école florentine de la fin du XV<sup>e</sup> et du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, p. 54. — NITSCHE K.: Contributions à l'étude de la conjugaison polonaise, p. 55. — OESTERWEICHER HENRYK: Le participe passif dans la langue polonaise, p. 61. — PAGACZEWSKI JULJAN: Die Silberstatue des hl. Stanisław in der Pauliner-Kirche auf der Skalka in Krakau, p. 68. — PRZYCHOCKI GUSTAW: Plautus. Au outline of the productions, dependence and influences, p. 71. — RAFACZ J.: Le rôle des témoins dans le procès au XV<sup>e</sup> siècle en Pologne, p. 75. — REISS JÓZEF: Pauli Paulirini de Praga Tractatus de musica, p. 81. — SENKOWICZ WŁADYSŁAW: Wappenbild Hirschkopf (Geschlecht der Awstacz), str. 86. — SINKO TADEUSZ: Die polnischen reisenden in Griechenland und Troas, p. 87. — SÓBREWICZ KAZIMIERZ: Le Château royal de Varsovie p. 88. — STERNBACH L.: Lexicographica, p. 90. — SZCZEPAŃSKI WŁ. (abbé): La chronologie de la vie de Saint Paul, p. 91. — TAUBENSCHLAG R.: Le »Corpus iuris« datant du VIII<sup>e</sup> siècle de l'archevêque Jésubocht, p. 92. — VETULANI A.: L'ajournement dans la procédure polonaise du moyen âge, p. 92. — ZWIG F.: Le système économique et financier de Julien Dunajewski, p. 99. — Bibliographie pour l'année 1924, p. 103.

»Monumenta medii aevi historica« res gestas Poloniae illustrantia tomus XIX, Cracovie, 4<sup>o</sup>, XIV + 622 p.

Contenu: Acta Alexandri regis Poloniae, magni ducis Lithuaniae etc. 1501–1506, publiés par Frédéric Papée.

»Pieśni ludowe z polskiego Śląska« z rękopisów zebranych przez ks. Emila Szramka oraz zbiorów dawniejszych A. Cinciały i J. Rogera, wydał i komentarzem zaopatrzył JAN SI. BYSTRON.

Zeszyt I. Pieśni balladowe. Kraków 1927, 8<sup>o</sup>, str. 96. *Les chants populaires de la Silésie polonaise, d'après les manuscrits réunis par l'abbé Emile Szramek et les recueils plus anciens d' A. Cinciatà et J. Roger. Publiés et pourvus d'un commentaire par Jean St. Bystron. Fascicule I. Ballades. Cracovie 1927, 8-o, 96.p.)*

Prace Komisji etnograficznej, Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 2, Kraków, 1927, 8<sup>o</sup>, str. 163. (*Travaux de la Commission ethnographique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. 2. Cracovie 1927, 8-o, 163 p.*)

Treść: WŁODZIMIEZ KUBIJOWICZ: Życie pasterskie w Beskidach Magórskich. (*Contenu: Vladimir Kubijowicz: La vie pastorale dans les Beskides de Magóra.*)

»Prace Komisji historii sztuki«. Tom IV, zesz. 1, Kraków, 1927, 4<sup>o</sup>, str. 167 + XL z 133 rycinami. (*Travaux de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art, Vol. IV, fascicule 1. Cracovie 1927, 4-o, 167 + XL p. avec 133 gravures.*)

Treść: ADOLF SZYSZKO-BOHUSZ: Materiały do architektury bóżnic żydowskich w Polsce, str. 1. — JERZY MYCIELSKI: Jan Polak, malarz polski w Bawarii (1475—1519) oraz utwory jego młodości w Krakowie (1465—1475) str. 26. — LEONARD LEPSZY: Dürer w Polsce, str. 67, Sprawozdania z posiedzeń za lata 1923—1925, str. 1. — (*Contenu: Adolphe Szyszko-Bohusz: Matériaux pour servir à l'étude de l'architecture des synagogues en Pologne, p. 1. — Georges Mycielski: Jean de Pologne: peintre polonais en Bavière (1475—1519) et ses oeuvres de jeunesse à Cracovie (1465—1475). p. 26. — Léonard Lepszy: Dürer en Pologne, p. 67. — Comptes rendus des séances des années 1923—1925, p. 1.*)

»Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego«. Serja II, tom XLI (ogólnego zbioru t. 66), nr. 1. Kraków 1927, 8<sup>o</sup>, str. 35 i 5 tablic. (*Mémoires de la Classe d'histoire et de philosophie. Serie II, Vol. XLI, (vol. 66 de la publication complète), No. 1, Cracovie 1926, 8-o, 91 p. et 5 tableaux.*)

Treść: WŁADYSŁAW ABRAHAM: Pontificale biskupów krakowskich z XII w. (*Contenu: Ladislas Abraham: Le pontifical du XII<sup>e</sup> s. des évêques de Cracovie.*)

Nr. 2. Kraków, 1927, 8<sup>o</sup>, str. 42. (*No. 2, Cracovie, 1927, 8-o, 42 p.*)

Treść: TADEUSZ MANTEUFEL: Stosunki polityczne francusko-włoskie w wieku VI (*Contenu: Les rapports politiques franco-italiens au VI siècle.*)

## Table des matières.

	Pag
Comptes-rendus de l'Académie pour avril-juin 1927 . . . . .	49
Compte-rendu de la séance publique de l'Académie du 11 juin 1927 à Cracovie . . . . .	51
Résumés . . . . .	55
20. <b>Antoniewicz Wl.</b> : Les agrafes en métal portées par les montagnards des Carpathes Occidentales . . . . .	54
21. <b>Chomicz Paulin</b> : La Loi de création de Hoene-Wronski comme base de la réforme du savoir humain . . . . .	59
22. <b>Górski Konrad</b> : Gregorius Paulus. Étude de l'histoire de la littérature antitrinitaire en Pologne au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	63
23. <b>Gumowski M.</b> : Pribislaw Fürst von Brandenburg . . . . .	70
24. <b>Gwiazdomorski Jan</b> : Die Schuldübernahme . . . . .	72
25. <b>Kot St.</b> : Le séjour de Jean Kochanowski à Königsberg et ses rapports avec les études du poète à l'étranger . . . . .	87
26. <b>Mańkowski Tadeusz</b> : August Moszyński, ein polnischer Architekt des XVIII Jahrhunderts . . . . .	89
27. <b>Michalski Konstantyn</b> : La physique nouvelle et les différents courants philosophiques au XIV <sup>e</sup> . . . . .	93
28. <b>Sawicka Stanisława</b> : Das in den Sammlungen des Bayrischen Nationalmuseums befindliche polnische illuminierte Gebetbuch aus dem XVI. Jh. . . . .	164
29. <b>Schnayder Jerzy</b> : Quibus conviciis alienigenae Romanos carperint . . . . .	169
30. <b>Ziłyński I.</b> : Phonetische Beschreibung der kleinrussischen (ukrainischen) Sprache . . . . .	170
Bibliographie pour avril-juin 1927 . . . . .	174

